

CHAPITRE 3 : LES BÂTIMENTS AU NORD DE L'ENCLOS DU SANCTUAIRE

LA VOIRIE

L'examen du plan de prospection géophysique permet d'observer, au nord de la zone des temples, la présence d'une série de traces linéaires qui ne peuvent guère être interprétées autrement que comme des éléments de voirie (fig. 3.1)¹.



Fig. 3.1 Détail des structures identifiées au nord de la zone des temples par la prospection géomagnétique (DAO M. Reddé).

¹ Voir supra chap. 1.

La trace 6 (voie 6) peut être suivie depuis la sortie sud-ouest du camp A. Elle forme un carrefour avec une trace 7 (voie 7) de direction sud-est/nord-ouest qu'on peut suivre au moins jusqu'au chemin agricole moderne ; celle-ci croise une voie de direction nord-sud 10 (voie 10), bien reconnaissable sur le plan d'ensemble (pl. h.t. 1). 7 est parallèle à deux autres traces 8 et 6 qu'on observe plus au sud. Ces trois traces sont espacées d'environ 30/32 m l'une de l'autre. La trace 13 (voie 13) vient s'accrocher sur la voie 6, suivant un tracé plus au sud-est. Enfin la trace 14 (voie 14) qui peut être suivie sur une longue distance (voir pl. h.t. 1), vient rejoindre le chemin qui borde le Riedgraben, selon l'observation qui en a été faite dans le sondage décrit supra (chap. 2).

La voie 8

Elle a été identifiée en 2005 grâce à deux sondages (b1 et c1, fig. 3.1). Dans le sondage c1 (fig. 3.2 et 3.3), elle se présente sous la forme d'une succession de recharges de gravier au calibre variable. Le resserrage des graviers, damés par une circulation importante, est caractéristique de ces voies antiques. La voie atteint 30 à 40 cm d'épaisseur. Un caniveau de 30 cm de large et 15 cm de profondeur (163), comblé d'une terre noire humique contenant du matériel, longe la voie au nord. La bande empierrée mesure dans son état le plus large (et le plus tardif) quelques 4,60 m, hors emprise des caniveaux.

150-06 : couche de gravier damé très dense, très bien agencé avec des galets, constituant la recharge la mieux conservée de la voie dans ce secteur.

150-07 : couche de gravier mélangé à de la terre végétale, au-dessus de 150-06.

150-08 : couche de gravier et de galets damés bien agen-

cés, avec davantage de gravier que de galets. Elle se situe au-dessous de la couche 150-06.

150-09 : couche de gravier damé, située sous 150-08.

150-10 : couche de galets très bien agencés sur le limon 00-04, au nord d'un caniveau 163, sur une largeur de 60 cm.

Un diverticule (166) se dirige vers le nord-est (fig. 3.2). Cette chaussée, large de 4,1 m, se présente elle aussi sous la forme de recharges de gravier damé. On en distingue trois (166-01 à 03), 166-01 constituant le dôme de la voie, donc la recharge la plus récente. Aucun caniveau n'a été aperçu en plan.

Plusieurs monnaies ont été mises au jour dans ce secteur.

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque
163	132 (05.10.163.01.60)	Auguste	1/2 as	Lyon	RIC I ?	7 av-14
163	168 (05.10.163.01.61)	Tibère	As	Rome	RIC I 81 (daté de 22-30) ; BMCRE 146 ; BNC 131	31-37
163	211 (05.10.163.01.59)	Caligula-Claude	As	Rome	RIC I ?	37-54
166	402 (05.10.166.01.67)	indéterminé	As			
166	9 (05.10.166.01.63)	République	As oncial	Rome	RRC ?	-170/-91
166	82 (05.10.166.01.66)	Auguste	As	Rome	RIC I ?	16 av.-12
166	116 (05.10.166.01.71)	Auguste	Semis	Lyon	RIC I 246 ; Giard 115 ; BNC 1805	13-14
166	207 (05.10.166.01.69)	Claude	As	irrégulier	Copié de : RIC I 100 ou 116 ; BNC 179 ou 232	41- ?
166	252 (05.10.166.01.68)	Vespasien	As	Rome	RIC II 399, 482, 527, 558	70-74
166	218(05.10.166.02.133)	Néron	As	Lyon	RIC I 543 ou 605 ; BNC 155	66-67
166	265 (05.10.166.01.70)	Vespasien ou Titus	As	ind.	RIC II ?	72-81
163	257 (05.10.163.01.62)	Vespasien	As	Lyon	RIC II 764 ; BNC 849	77-78

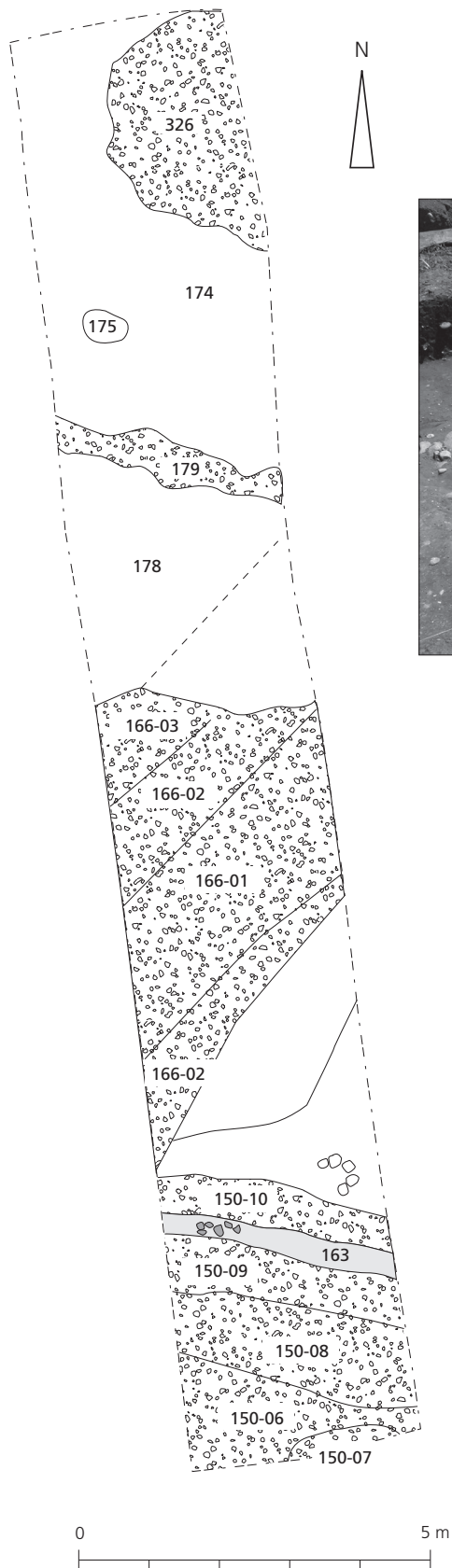


Fig. 3.2 Plan du sondage c1 (relevé B. Gissinger).



Fig. 3.3 Vue vers l'est de la voie 8 (structure 150, fig. 3.2) (photo M. Reddé)

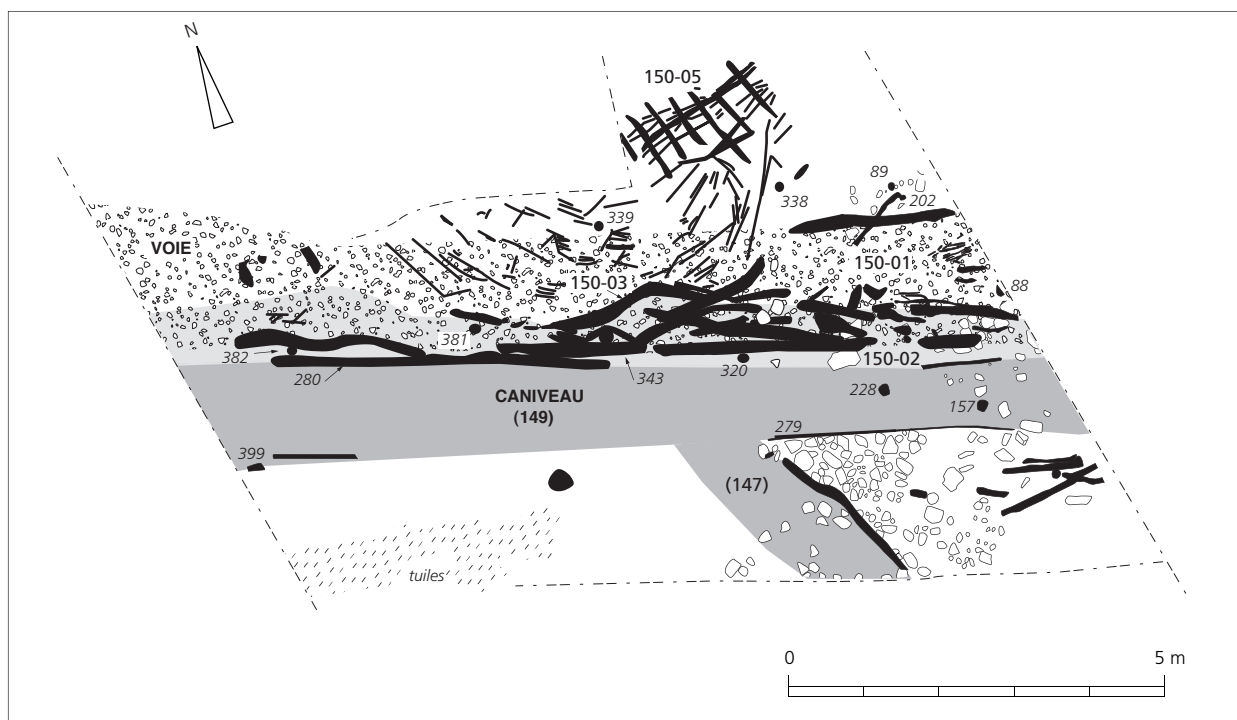


Fig. 3.4 Plan de la voie 8 (structure 150) dans le sondage b1 (cf. fig. 3.1) (relevé B. Gissingner).

La monnaie 211 (Caligula-Claude) a été mise en évidence dans le caniveau 163 de la voie d, le n°257 (Vespasien) provient de la recharge située immédiatement au nord (150-10). Les monnaies 82, 402, 252, 207, 265, 116 proviennent de la recharge 166-01 du diverticule qui doit donc être datée du début du règne de Vespasien, ce qui implique que les premières couches de la chaussée soient antérieures.

Dans le sondage ouest (b1, fig. 3.1), la chaussée (150), qui borde le paléochenal décrit ci-dessus (fig. 2.1, coupe 4), est installée sur une berge marécageuse. Sa structure a été adaptée à cette situation particulière (fig. 3.4). On observe de haut en bas

150-01 : couche de gravier dense, de petit calibre (0,5 à 3 cm), très damé, conservé seulement par plaques, sur 20 cm d'épaisseur en moyenne. La bande de roulement est très érodée, mais adopte un bombement caractéristique en coupe (fig. 3.5a et 3.6).

150-02 : terre brune avec gros galets et galets moyens, assez peu densément concentrés.

150-03 : bois disposés longitudinalement au sens de la voie et noyés dans une terre brun noir très humide, argileuse, mais très meuble, avec beaucoup de déblais de constructions jetés en remblai (fig. 3.5b). Certains de ces bois ont une longueur de plusieurs mètres. On retrouve une rigole en U dans un madrier, qui, s'étant cassé dans

le sens de la longueur, a été disposé en remploi le long du bord sud de la voie. Ces bois sont concentrés juste sous le gravier 150-01, soit sur 1 à 2 m de large. Des pieux régulièrement espacés de 2 m en moyenne (88, 213, 320, 349, 381 et 382 au sud, 89, 202, 338 et 339 au nord) stabilisent ces bois en formant une sorte de caisson.

150-04 : petit gravier dense qui sert de lit de pose.

150-05 : terre argileuse et compacte, très humide, de couleur noire, contenant un caillebotis assez régulier de branchages, (bois disposés tous les 25 à 30 cm de façon parallèle, avec des croisillons perpendiculaires, sur près de 5 m de longueur relevée). Le bois est disposé sur la tourbe marécageuse du paléochenal (fig. 3.5c).

La voie atteint 4,50 m au total. Elle est bordée au sud par un caniveau (149) qui canalise le flux du paléochenal (fig. 3.6). Le bord du caniveau est étayé par des planches de sapin (279, 280, 399). Vers l'ouest, on la retrouve en bordure du chenal nord décrit ci-dessus (fig. 2.1, point 3).

Fig. 3.5a Vue vers l'est de la voie 8 dans le sondage b1 (photo M. Reddé).



Fig. 3.5b Vue vers l'ouest de la voie 8 dans le sondage b1 et des boisements longitudinaux sous l'empierrement (photo M. Reddé).



Fig. 3.5c Caillebotis de branchages sous l'empierrement de la voie 8, au nord (cf. fig. 3.4.) (photo M. Reddé).





Fig. 3.6 Vue vers l'est de la voie 8 dans le sondage b1 et à droite, le caniveau de sortie du puits octogonal (photo M. Reddé).

Différents bois du coffrage du caniveau ont été datés par dendrochronologie. Nous avons affaire ici à une réfection datable entre 100 et 115, après un premier aménagement probable vers 55-65.

320	47	bois de cœur	après 47	pieu caniveau, même arbre/343
343	83	bois de cœur	après 83	planche caniveau, même arbre/320
279	68	bois de cœur	après 68	planche caniveau en sapin
280	83	bois de cœur	après 83	planche caniveau

La voie 6

Observée à la fois en plan (fig. 3.1 et 3.9) et en coupe (pl. h.t. 5, coupe 6), la voie (US 83) se présente sous la forme de six strates successives de gravier. Certaines couches sont très visibles, en particulier la couche de circulation 83-02, peu épaisse, composée de gravier très fin, bien damé avec un peu de chaux. Cette couche correspond au premier niveau de circulation de la voie, large d'environ 4 m. Au-dessous (83-03, 04 et 05), se trouvent des couches de préparation, avec du gravier moins dense, parfois mêlé de limon. La couche 83-01 correspond à un élargissement, partiellement recouvert par une couche de nivellement (00-04) qu'on peut dater de la fin du 1^{er} siècle de notre ère (infra). Le niveau 83-06 correspond à une extension de l'Antiquité tardive.

Venant aboutir à cette chaussée, au nord, une petite bande de gravier peu épais, large de 2,58 m, formait une ruelle perpendiculaire (fig. 3.9).

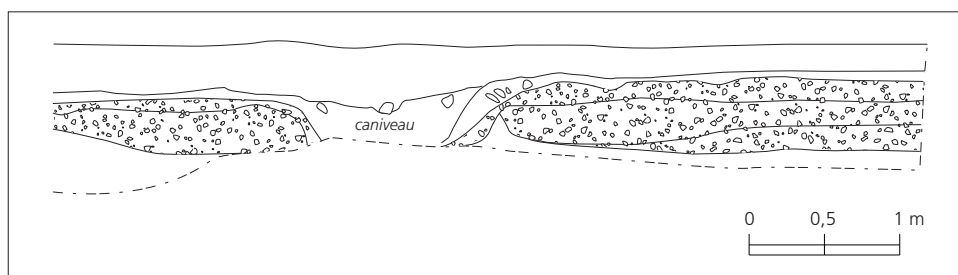


Fig. 3.7 Coupe de la voie 7 dans le sondage c2 (relevé B. Gissinger).

La voie 7

Cette voie (S 176) a été repérée lors d'un sondage limité, à l'emplacement de la trace linéaire observée sur le plan de prospection géophysique (**fig. 3.1**, sondage c2, coupe **fig. 3.7**). La voie mesure environ 5,3 m de largeur, pour une épaisseur de 35 cm. Celle-ci est bordée au sud par un caniveau (18), qui mesure 1 m de large et 30 cm de profondeur. On distingue plusieurs recharges successives de gravier, avec une extension probable au sud, au-delà du caniveau.

La voie 13

Cette voie a été observée sur une dizaine de mètres dans un sondage limité (**fig. 3.1**, sondage d). Elle est orientée selon un axe sud-est/nord-ouest. Sa trace est visible sur la prospection géomagnétique, mais s'estompe vers le sud-est. Conservée très haut (son premier niveau apparaît à 186,13 m), elle a été très arasée par les labours, ce qui fait que son bombement est à peine perceptible. La chaussée mesure 3,5 m de largeur. Différentes recharges apparaissent en plan, de même qu'une trace médiane sombre qui correspond probablement à un caniveau (**fig. 3.8**).



a



b

Fig. 3.8 Vue en plan et en coupe de la voie 13 dans le sondage d (photo M. Reddé).



Fig. 3.9 Plan général du sondage a (cf. fig. 3.1) (DAO M. Reddé).



Fig. 3.10 Trace de sablière basse (photo M. Reddé).



Fig. 3.11 Restes de bois calcinés (photo M. Reddé).

LES RESTES D'HABITAT

Immédiatement à l'est du chenal du Riedgraben et au nord de la voie 6 décrite ci-dessus, la fouille effectuée en 2003 a révélé, sur le sol vierge, une série de sablières arasées (**fig. 3.9**). Celles-ci se traduisent soit par des bandes de gravier, soit par des traces de boisement en négatif (**fig. 3.10**). D'assez nombreux éléments de boisements brûlés sur place étaient préservés (**fig. 3.11**). Divers poteaux calcinés ont été observés, mais l'étroitesse des espaces dégagés par sondages profonds n'a pas permis d'établir des plans complets. Plusieurs états chronologiques successifs sont perceptibles localement.

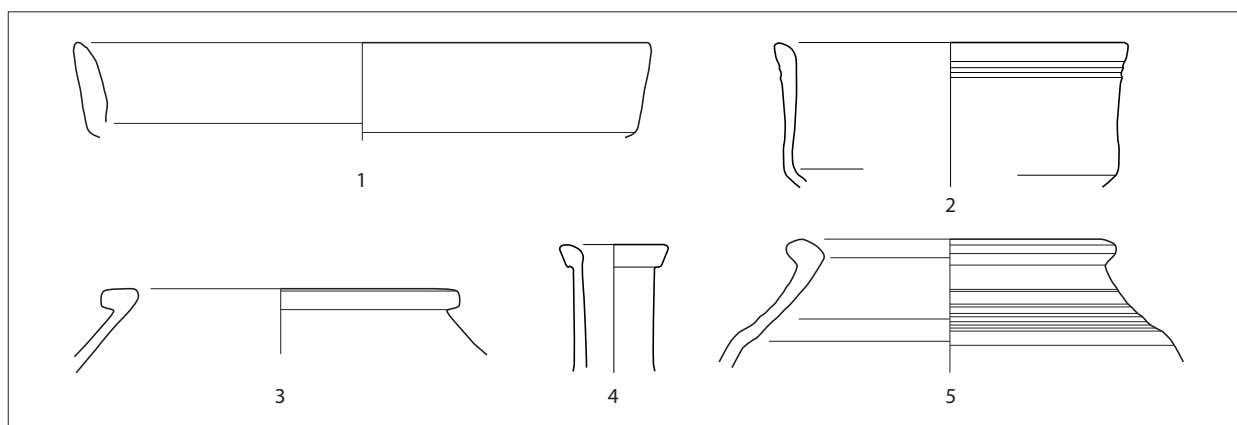


Fig. 3.12 Matériel céramique issu de la couche de nivellement 03-09-00-04. Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

La plupart des sols étaient fortement rubéfiés et portaient une épaisse couche de terre crue brûlée, de couleur orange, nivelée après un incendie (couche 00-04). Cette couche était présente dans tout le chantier, jusqu'à la limite de la voie (8), au sud. Elle a livré 417 fragments de céramique, dont 31 individus ont pu être identifiés (**fig. 3.12**)

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	03-09-00-04	Amphore		1 Amphore	Dr. 20	
	03-09-00-04	T.S.	Sud Gaule	5 Assiettes	Drag. 15/17B	30-90/110
	03-09-00-04	T.S.	Sud Gaule	2 Assiettes	Drag. 18B	20/30-110/120
	03-09-00-04	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Drag. 27B	15-100/110
	03-09-00-04	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Drag. 29B	40-90
	03-09-00-04	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Hofheim 8A	30/40-100/110
	03-09-00-04	T.S.	Sud Gaule	1 N.I.		
3.12, 1	03-09-00-04	T.N.		1 Assiette	Deru A1	15/20-65/70
	03-09-00-04	T.N.		1 Coupelle	Deru B21	70-120
3.12, 2	03-09-00-04	C. à eng. rge		2 Coupes	Drack 20	10-milieu 2 ^e s.
	03-09-00-04	C. à eng. rge		1 Coupe	Drack 22	1 ^{er} s.-début 2 ^e s.
3.12, 5	03-09-00-04	C.S.	Col mouluré	1 Pot	Cf. fig. 5.42b, 15	
	03-09-00-04	C.S.	Lèvres moulurées	3 Pots	Vind. 24	
	03-09-00-04	C.S.	Pâte fine	1 Gobelet	Cf. fig. 5.51b, 17	1 ^{ère} moitié 1 ^{er} s.
	03-09-00-04	C.C.		1 Jatte		
	03-09-00-04	C.C.	Bord engobé de rouge	1 Dolium	Variante tardive du type Zurich-Lindenhof, cf. fig. 5.42b, 19	20/30-70
	03-09-00-04	C.C.		1 Dolium	Cf. fig. 5.49, 17	60-120
3.12, 3	03-09-00-04	C.C.	Lèvre carrée	1 Pot		
3.12, 4	03-09-00-04	C.C.	Une cruche avec engobe blanc	2 Cruches	Hofheim 51	40/50-70/80
	03-09-00-04	C.C.	Lèvre moulurée	1 Pot	Vind. 24	

Un as de Caligula a été retrouvé dans cet ensemble, qui est assurément antérieur à la fin du 1^{er} siècle de notre ère.

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque
00-04	189 (03.09.00.04.26)	Caligula	as	Rome	RIC I 58 (daté de 38-41) ; BMCRE (Tib) 161 ; BNC 77	37

Les fosses

Immédiatement à l'est du quai qui borde le Riedgraben, l'espace fouillé a révélé d'autres structures caractéristiques d'un espace habité. Un premier niveau est marqué par une série de fosses (193, 174, fig. 3.9 et 3.13a) qui ont servi de latrines. Celles-ci ont livré quelques rares éléments de datation qui indiquent un remplissage assez précoce, avant le milieu du premier siècle de notre ère (fig. 3.14).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
3.14, 1	03-09-174	T.S.	Italique	1 Assiette	Haltern 1/ Consp. 12	25-50
	03-09-193	T.S.	Italique	Estampille : ATEI		-15 / +15
3.14, 2	03-09-174	C.S.	Bord rentrant	1 Jatte		
3.14, 3	03-09-174	Non tournée		1 Jatte		
3.14, 4	03-09-174	C.S.		1 Pot		
	03-09-174	C.S.		1 Pot	Vind. 24	
3.14, 5	03-09-174	T.N.		1 Gobelet		
3.14, 6	03-09-174	C.C.		1 Cruche	Oberaden 43	

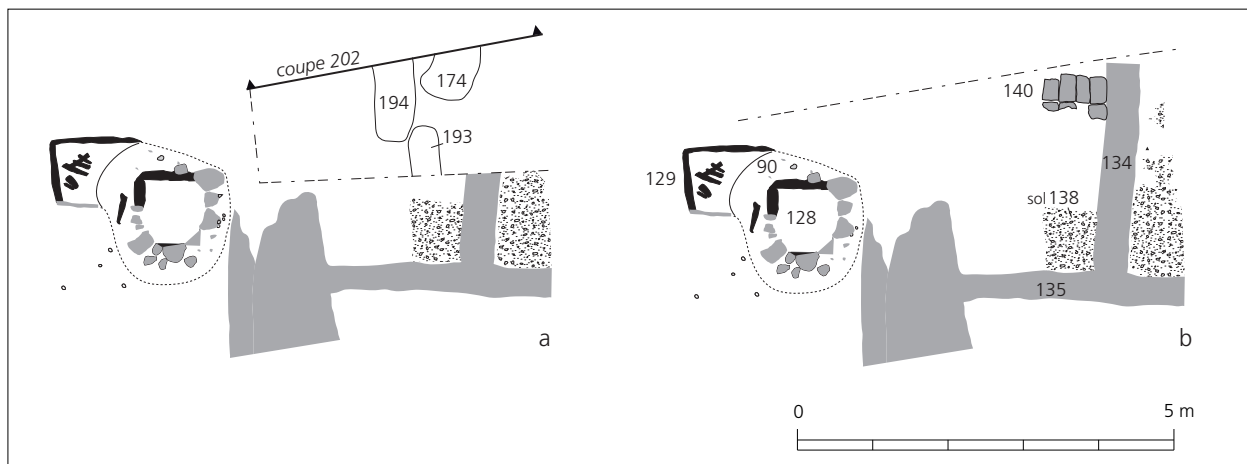


Fig. 3.13 Plan des structures d'habitat fouillées à l'est du Riedgraben (DAO M. Reddé).

Un as d'Auguste a été mis au jour dans cet ensemble.

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque	Usure
174	138 (03.09.174.01)	Auguste	as	ind.	RIC I ?	16 av.-14	

Ces fosses sont scellées par différents sols (137-139) associés à des sablières (134 et 135) rubéfiées par un incendie, sans doute le même que celui qui a affecté la couche 00-04 située plus à l'est et décrite supra (fig. 3.13b). Ces sols ont livré une série de céramiques identifiables (fig. 3.14).

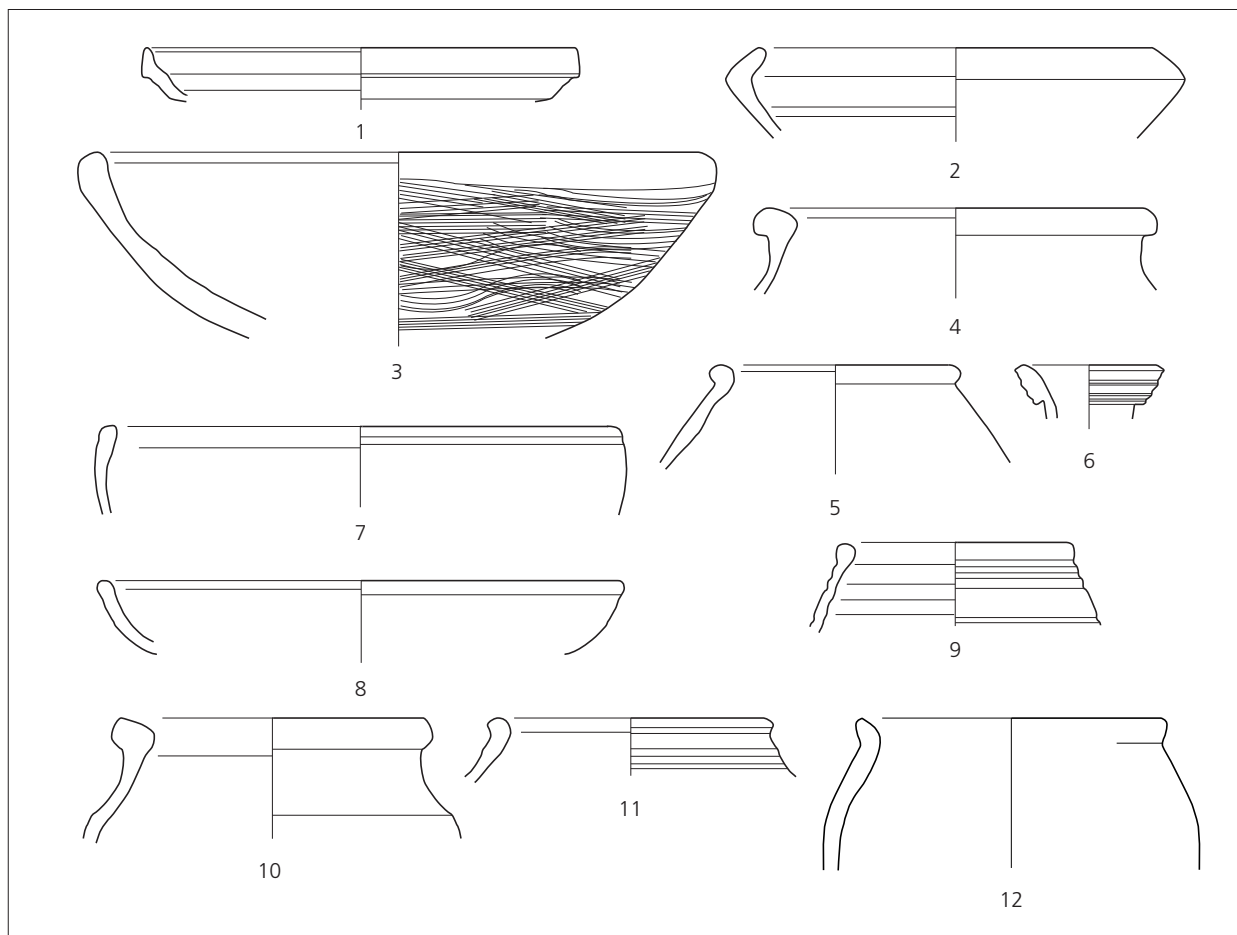


Fig. 3.14 Matériel céramique issu des fosses et des sols fouillés à l'est du Riedgraben (voir fig. 3.13). Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	03-09-137	T.S.	Italique, estampille : ATEI CRESTI		OCK 285, 20, p. 135	5 av.-25
	03-09-137	T.S.	Sud Gaule	1 Assiette	Drag. 17B	15/20-60/70
	03-09-137	T.S.	Sud Gaule	2 Coupes	Drag. 29B	40-90
	03-09-137	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Drag. 24/25B	15-80/90
	03-09-137	T.S.	Sud Gaule, estampille : PRIMI		Polak P 130	20-40
	03-09-137	T.N.		1 Assiette	Deru A 41	15-70
3.14, 7	03-09-137	T.N.		1 Coupe	AV 186	40-100
3.14, 8	03-09-137	T.N.		1 Assiette	Deru A45	
	03-09-137	T.N.		1 Assiette	Deru A1.2	20-70
3.14, 9	03-09-137	T.N.		1 Gobelet	Schnitzler 51A	20-70
	03-09-137	C.S.		1 Jatte		
3.14, 10	03-09-137	C.S.	Lèvre carrée	1 Pot		
3.14, 11	03-09-137	C.S.	Col mouluré	1 Pot	Cf. fig. 5.42b, 15	
	03-09-137	C.S.	Bord rentrant	1 Jatte		
	03-09-137	C.C.		1 Jatte		
	03-09-137	C.C.		1 Cruche	Oberaden 43	2 ^e tiers du 1 ^{er} s.
3.14, 12	03-09-137	Non tournée		1 Pot		

Un sesterce daté de 102 était posé sur le sol 138. L'ensemble montre que le nivellement des structures incendiées a dû être effectué vers la fin du premier siècle ou au plus tard au tout début du second.

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque	Usure
138	307 (03.09.138.01.43)	Trajan	sesterce	Rome	RIC II 446 ; BMCRE 756	102	

À l'ouest, vers le Riedgraben, on observe la présence de deux puits (**fig. 3.15**) :

128 : Puits de 0,6 m de côté formé en plan d'une couronne de grosses pierres de récupération (fragments de meule en grès et pierres basaltiques) liées à sec, et cuvelé au fond d'épaisses planches de chêne hermétiquement assemblées les unes dans les autres par un système de tenons

et mortaises. Sa profondeur ne dépasse pas 0,6 m. Cette structure recoupe le puits 129.

129 : Puits cuvelé de planches de sapin assemblées. Son plan est rectangulaire et mesure 0,8 × 0,6 m. Sa profondeur n'atteint que 0,5 m.

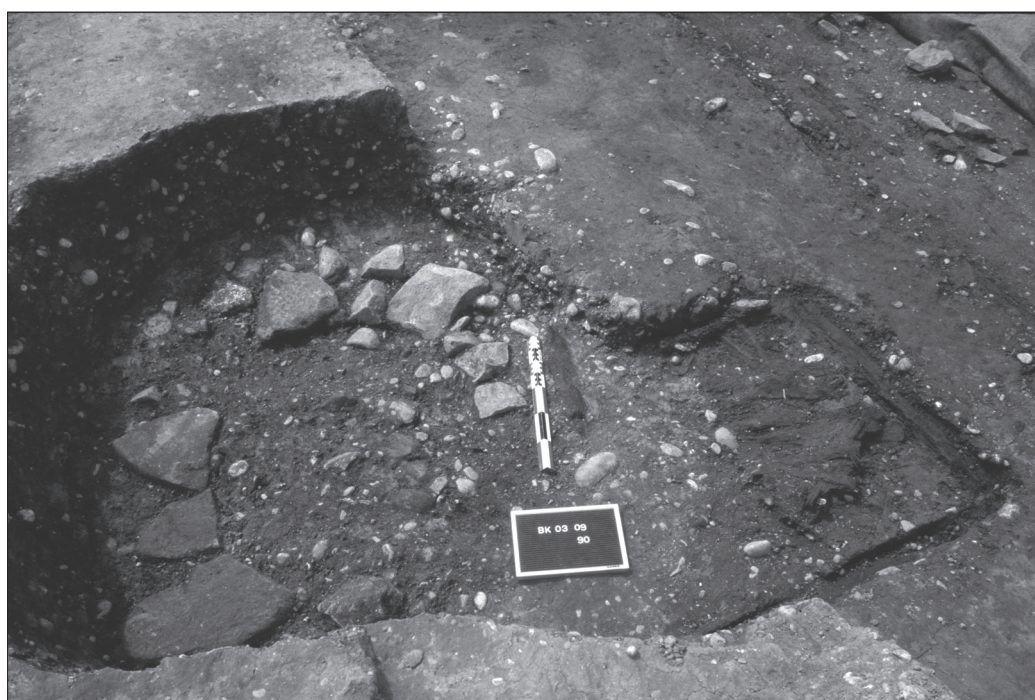


Fig. 3.15 Puits 128 et 129 (voir fig. 3.13) (photo M. Reddé).

Le matériel contenu dans ces puits peut être globalement daté du début du deuxième siècle (**fig. 3.16**).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
3.16, 1	03-09-128	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Drag. 33B	80-120
	03-09-128	T.S.	Sud Gaule	1 Mortier	Herm. 23	70/80-2 ^e s.
	03-09-129	T.S.	Sud Gaule	2 Assiettes	Drag. 18C	80/90-2 ^e s.
3.16, 2-3	03-09-129	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Hofheim 8/ Drag. 40	2 ^e s.
	03-09-129	T.S.	Est Gaule	2 Coupes	Drag. 37	2 ^e s.
	03-09-129	T.S.	Est Gaule, décor de guillochis	1 Coupelle	Drag. 40/Lud. Ssb	
3.16, 4	03-09-129	T.S.	Est Gaule	2 Assiettes	Drag. 32	
	03-09-129	T.S.	Est Gaule	1 N.I.		
3.16, 5	03-09-128	Revêtement argileux		1 Gobelet	Hees 3	2 ^e s.
	03-09-129	Revêtement argileux		1 Gobelet		2 ^e s.
3.16, 5	03-09-128	C.C.		1 Cruche	Gose 376	70-160
	03-09-129	C.C.	Pâte fine	1 Gobelet/Pot		
	03-09-129	C.C.		1 Cruche	Oberaden 43	

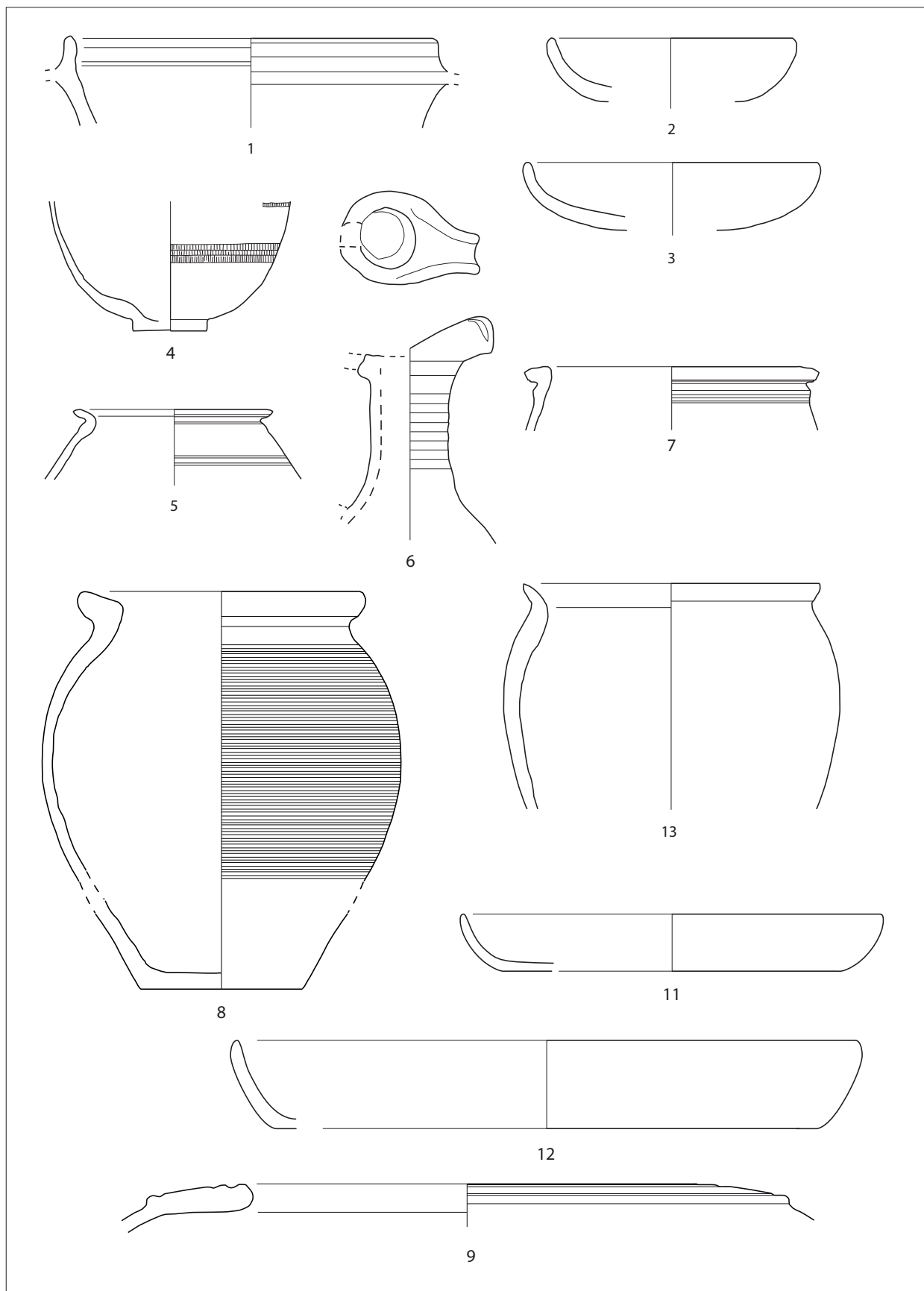


Fig. 3.16 Matériel céramique issu des puits 128 et 129. Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

3.16, 6	03-09-129	C.C.	Surface micacée	1 Cruche		
3.16, 7	03-09-129	C.C.		1 Pot		
3.16, 8	03-09-129	C.C.		2 Pots	Cf. fig. 3.17, 20	120-160/180
3.16, 9	03-09-129	C.C.	Bord mouluré	1 Dolium		
3.16, 10	03-09-128	C.C.		3 Couvercles		
3.16, 11	03-09-129	E.R.I.		1 Assiette	Nied. 53a	2 ^e s.
3.16, 12	03-09-129	E.R.I.		1 Plat	Nied. 53a	2 ^e s.
3.16, 13	03-09-128	Non tournée		1 Pot		

Ces puits ont ensuite été comblés par un important amas pierreux (90) qui comportait un abondant matériel : 229 tessons correspondant à 24 individus, eux aussi datables du deuxième siècle (fig. 3.17).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	03-09-90	T.S.	Sud Gaule	2 Assiettes	Drag. 18C	80/90-2 ^e s.
	03-09-90	T.S.	Sud Gaule	1 Mortier	Herm. 23	70/80-2 ^e s.
	03-09-90	T.S.	Est Gaule	1 Coupelle	Drag. 40	2 ^e s.
	03-09-90	T.S.	Est Gaule	1 Coupelle	Drag. 33	2 ^e s.
	03-09-90	T.S.	Est Gaule	1 Assiette	Drag. 32	Milieu 2 ^e s.
3.17, 1	03-09-90	Revêtement argileux		1 Gobelet	Hees 2	Début 2 ^e s.
3.17, 2	03-09-90	Revêtement argileux	Col court	1 Gobelet	Nied. 32	Milieu 2 ^e s.
3.17, 8	03-09-90	C.S.		3 Pots	Vind. 24	
	03-09-90	C.C.		1 Couvercle		
3.17, 3	03-09-90	C.C.		1 Jatte		
3.17, 4	03-09-90	C.C.		2 Mortiers		
3.17, 5	03-09-90	C.C.	Pâte beige	1 Cruche		
3.17, 6	03-09-90	C.C.		1 Cruche	Gose 368	
	03-09-90	C.C.		1 Pot	Vind. 24	
	03-09-90	E.R.I.		3 Plats/Assiettes	Nied. 53a	
3.17, 7	03-09-90	E.R.I.		1 Jatte	Gose 483	2 ^e moitié 2 ^e s.
3.17, 9	03-09-90	Non tournée	Lèvre déversée	1 Pot		
3.18, 10	03-09-90	Non tournée	Panse avec décor peigné	1 Pot		

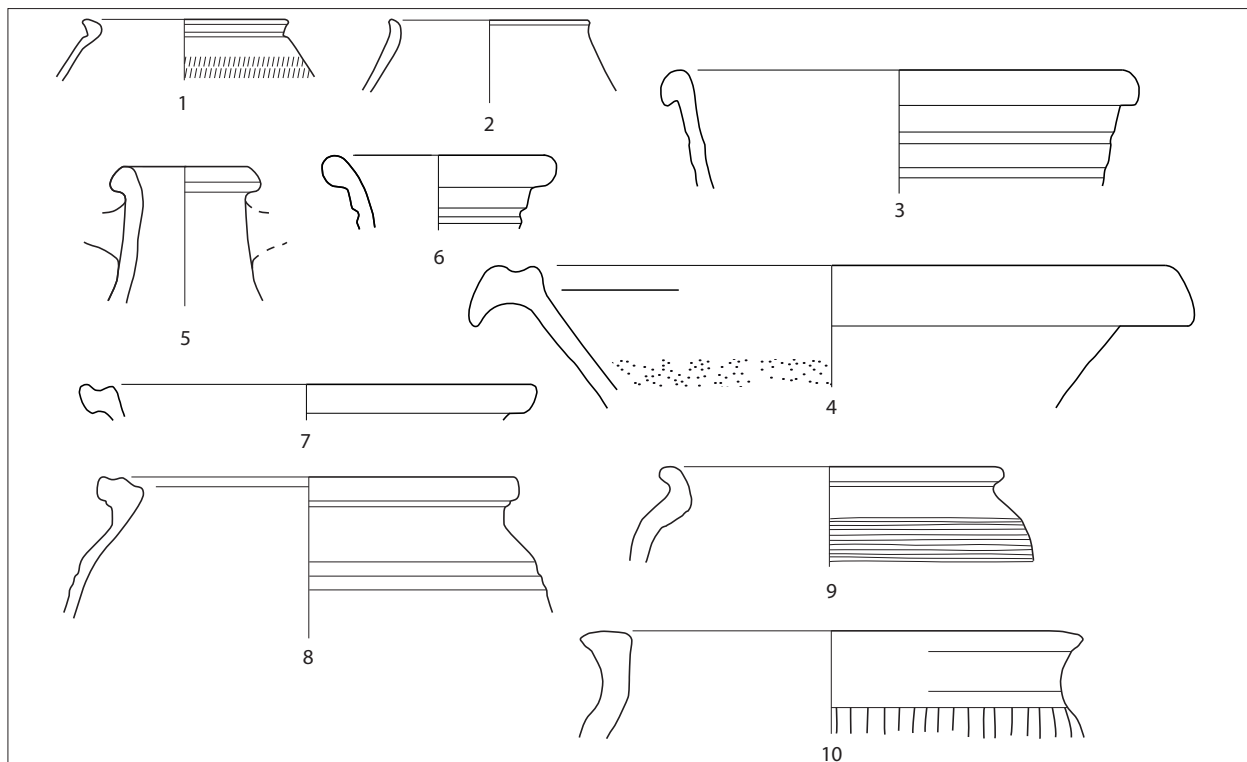


Fig. 3.17 Matériel céramique issu du comblement pierreux des puits 128 et 129 (voir fig. 3.13). Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

Bien que ces différentes structures n'aient été observées qu'au travers de sondages limités, elles présentent la caractéristique d'offrir des orientations orthonormées, cohérentes à la fois entre elles et avec la voie 6. On observe au demeurant que cette orientation sera respectée ultérieurement par les thermes qui recouvrent l'habitat, au 2^e siècle (cf. ci-dessous). On ne peut malheureusement définir de plan, encore moins de véritable *insula*. L'ensemble, probablement datable du milieu du 1^{er} siècle de notre ère, a été incendié vers la fin de la période flavienne et les déblais ont ensuite été nivelés, au plus tard sous Trajan. L'extension de cet habitat semble limité à la zone fouillée, dans l'état actuel de la recherche : on n'en a en effet relevé aucune trace plus à l'est ou plus au sud.

LES MONUMENTS DES EAUX

Les thermes

Par dessus ces couches d'habitat est venu s'installer un complexe thermal, bordé au sud par la voie 6. Ce balnéaire repose sur la couche de nivellement orange issue de l'incendie des structures sous-jacentes. Cette couche est notamment datée par la présence de deux monnaies de Trajan qui assurent un terminus post quem pour l'édification des thermes. Elles viennent confirmer la chronologie proposée à partir du matériel découvert dans les couches d'habitat, plus à l'ouest (*supra*).

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque	Usure
	306 (03.09.00.45)	Trajan	Denier	Rome	RIC II 331 (daté de 114-117) ; BMCRE 616	112-117	
	312 (sondage 06-04-20)	Trajan	Dupondius	Rome	RIC II 626 (daté de 112-114) ; BMCRE 991	112-115	

Les murs des thermes, ruinés et nivelés avant la construction des édifices de l'Antiquité tardive, ont été ultérieurement spoliés, comme toutes les structures en pierre du site. Cela explique pourquoi les tranchées d'épierrement ont creusé les dernières couches d'occupation et introduit du matériel à la fois plus récent et plus ancien (car déjà en position secondaire) dans les couches de l'ensemble thermal proprement dit. Les vestiges sont donc en très mauvais état, difficiles à identifier et à dater avec précision. On peut parfois observer des alignements de blocs de basalte, associés à des tranchées remplies de tuileaux et de débris issus de la couche orange sous-jacente ; dans quelques cas, ces comblements ne se distinguent guère de la couche de destruction, nivelée dès l'Antiquité tardive, et seules des coupes permettent d'identifier la direction d'un mur passé à l'état de fantôme. Le plan présenté **figure 3.18** comporte donc un certain nombre d'incertitudes : ainsi la structure 32, au nord, doit-elle être considérée comme hypothétique. Il en va de même des structures observées au sud (106, 312, 314) très perturbées par les édifices postérieurs. Seul le mur 107 est bien attesté. Sous ces réserves, le bâtiment s'étend sur une profondeur nord-sud d'environ 24 m. Son extension est-ouest est inconnue.

On doit noter au fond de presque toutes les tranchées d'épierrement la présence d'un radier composé de galets et graviers de calibres divers, mélangés à une terre très meuble, sablonneuse, grise à marron clair. Il semble qu'il s'agisse d'un lit de pose préalable à la construction des bâtiments thermaux. Cette couche apparaît entre les cotes 186,75 et 186,40 NGF et est épaisse de 30 à 40 cm.

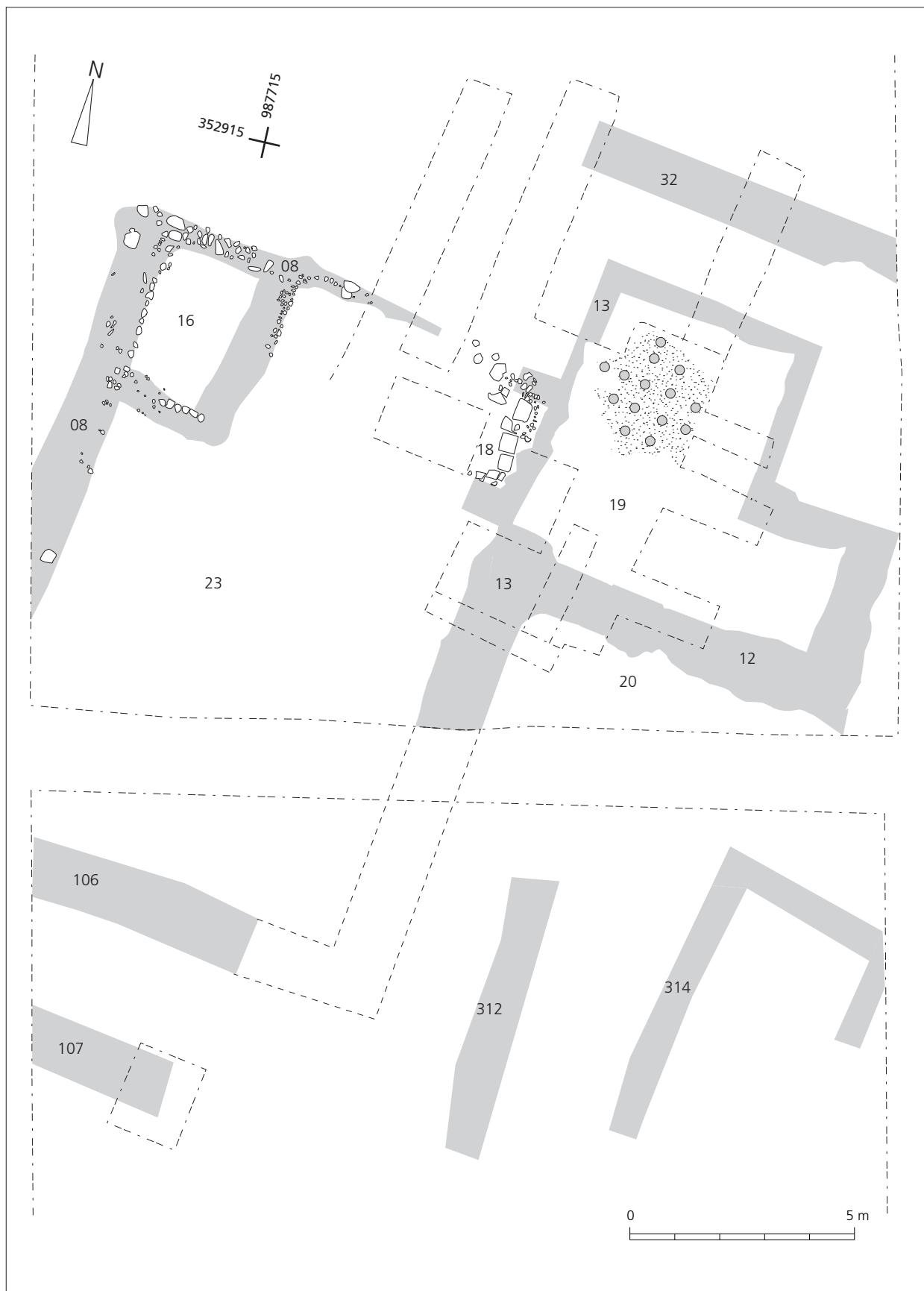


Fig. 3.18 Plan général des thermes à l'est du Riedgraben (relevé B. Gissinger).

La structure la plus claire est sans conteste l'hypocauste 19 (fig. 3.19-3.20). Une couche de destruction constituée de blocs de pierre et de mortier scellait le sol. Des pilettes de briques rondes de 21 cm de diamètre reposaient sur un sol de *terrazzo*. Nous avons pu en observer plusieurs, écroulées sur place avec des restes de dalles de *suspensura*. Le sol de *terrazzo* est établi sur un radier de blocs de basalte grossièrement équarris,



Fig. 3.19 L'hypocauste des thermes à l'est du Riedgraben (photo M. Reddé).



Fig. 3.20 Restes de la *suspensura* des thermes à l'est du Riedgraben (photo M. Reddé).

de 15 cm d'épaisseur au maximum. Ce radier lui-même est installé sur un sable jaune compact mêlé de gravier surmonté d'une couche de gravier.

L'espace 19 proprement dit mesurait 6 m x 4 m, il était délimité par des murs larges de 50 cm en moyenne. Le *praefurnium* 18 permettant de chauffer la pièce se trouve à l'ouest de cette dernière. Il est extrêmement arasé, mais il a été possible de distinguer son sol de chauffe, constitué de dalles de grès quadrangulaires bien taillées, et de tuiles posées à plat, entre deux piliers de blocs de basalte maçonnés. Il est possible que ce four ait été fermé vers l'ouest, mais les traces d'une éventuelle limite se sont révélées extrêmement douteuses.

Plus à l'ouest apparaît un vaste espace 23, sans division interne, qui s'apparente sans doute à une cour. Seule une petite pièce 16 est présente dans l'angle nord-ouest. Les murs de cet angle comprennent encore différents blocs de basalte, bien visibles sur le plan de prospection géomagnétique.

On doit noter que l'orientation générale des structures respecte celle de l'habitat antérieur et est cohérente avec celle de la voie 6.

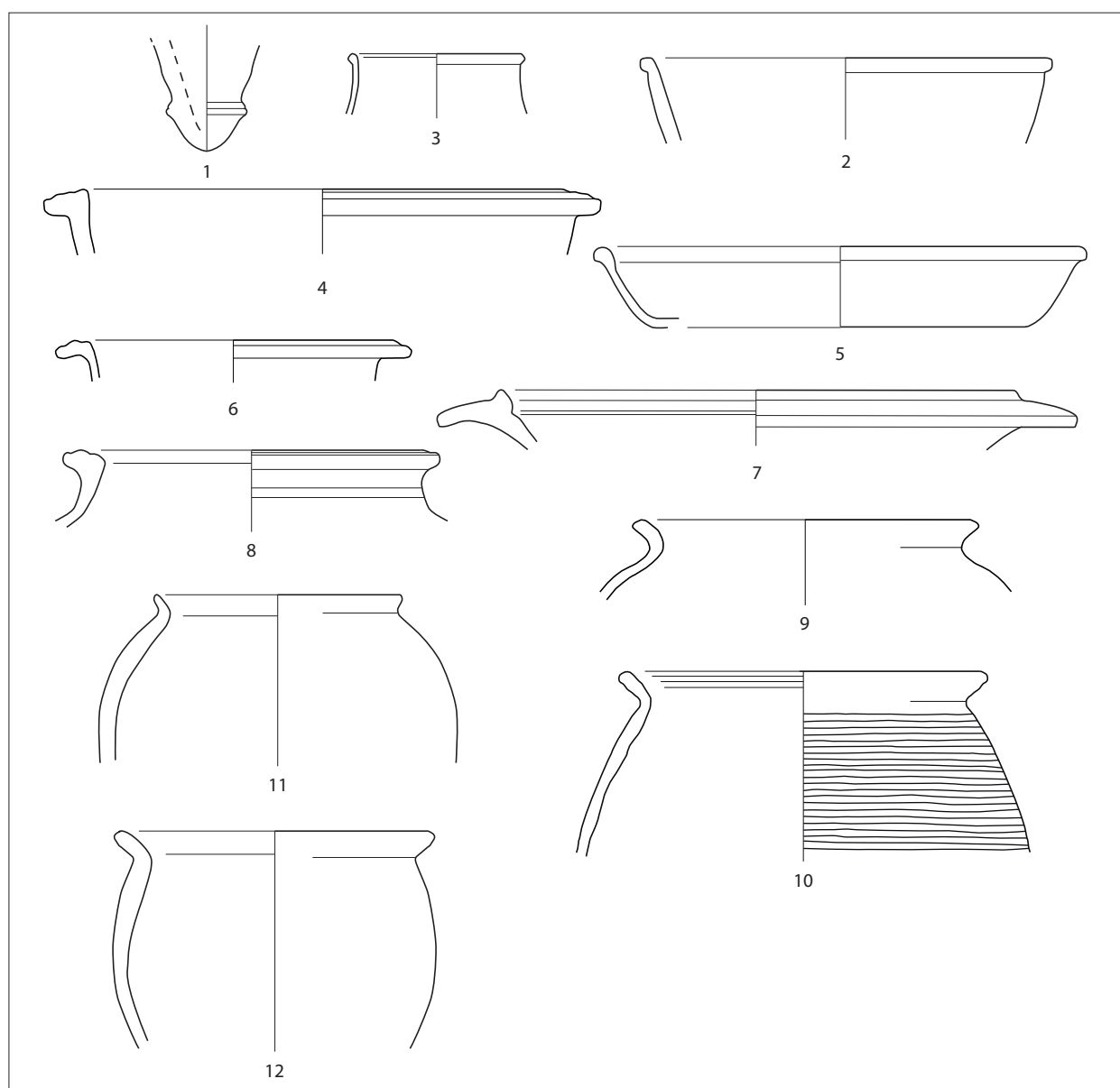


Fig. 3.21 Matériel céramique issu du niveau correspondant au sol de l'hypocauste 19. Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

L'US 19.01 correspond au sol de l'hypocauste (fig. 3.21). Elle contenait un matériel très fragmenté.

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
3.21, 1	03-09-19	Amphore	Mer Égée	1 Amphore	Tardo-cnidienne	1 ^{er} s.
3.21, 2	03-09-19	T.S.	Est Gaule	1 Coupe	Drag. 37	2 ^e s.
	03-09-19	T.S.	Est Gaule	1 Coupelle	Drag. 41/Nied. 12/Lud. SchS	
	03-09-19	T.S.	Est Gaule	1 Coupe	Drag. 36	2 ^e s.
3.21, 3	03-09-19	Revêtement argileux		1 Gobelet	Nied. 32	milieu 2 ^e s.
3.21, 8	03-09-19	C.S.		1 Pot	Vind. 24	
3.21, 9	03-09-19	C.S.		1 Pot		
3.21, 4	03-09-19	C.C.	Bord mouluré	1 Jatte		2 ^e s.
3.21, 5	03-09-19	C.C./E.R.I. ?		1 Assiette		
3.21, 6	03-09-19	E.R.I.	Bord mouluré	1 Jatte	Gose 504	2 ^e s.
3.21, 7	03-09-19	E.R.I.		1 Mortier		
3.21, 10	03-09-19	Non tournée	Décor peigné et bord mouluré	1 Pot		
3.21, 11-12	03-09-19	Non tournée		2 Pots		

Le *praefurnium* 18 contenait un matériel assez mélangé, pollué par des intrusions tardives liées à l'épierrement des tranchées. Sa chronologie globale appartient toutefois au même horizon que la céramique de l'hypocauste 19, c'est-à-dire le 2^e siècle, notamment sa première moitié (fig. 3.22). Dans la pièce 20, la céramique révèle un faciès identique (fig. 3.23). Au-dessus de ces ensembles, notamment au-dessus de l'hypocauste 19, une couche de terre grise et grasse, cendreuse (46) contenait un matériel un peu plus tardif, de la fin du second siècle ou du début du troisième (fig. 3.24).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	18	T.S.	Sud Gaule	1 Assiette	Hofheim 1	Résiduel
	18	T.S.	Sud Gaule	2 Coupelles	Drag. 33b	80-170
	18	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Drag. 27	80-2 ^e s.
	18	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Drag. 35	2 ^e s.
	18	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Drag. 36	2 ^e s.
	18	T.S.	Est Gaule	3 Coupes	Drag. 37	2 ^e s.
	18	T.S.	Sud Gaule	1 Mortier	Herm. 23	2 ^e s.
3.22, 1	18	T.S.	Est Gaule	1 Coupe	Lud. SMc	Intrusif
3.22, 2-3	18	Revêtement argileux		11 Gobelets	Nied. 32	Intrusif
	18	T.N.		2 Assiettes	Variante tardive Deru A. 1	
	18	T.N.		1 Pot	Deru P41	
	18	T.N.	Collerette	1 Coupe	Deru B1	
3.22, 4	18	T.N.		2 Coupelles	Deru C19	
3.22, 12	18	C.S.	Lèvre déversée	1 Pot		
3.22, 13	18	C.S.	Lèvre déversée	1 Pot		
3.22, 14	18	C.S.	Lèvre déversée	1 Pot		
	18	C.S.	Lèvres déversées	3 Pots		
3.22, 15	18	C.S.	Petit module	1 Pot		2 ^e s.
3.22, 5-6	18	C.C.	Rugueuse	2 Coupe	Alzey 28	Intrusif
	18	C.C.	Rugueuse	1 Pot	Alzey 27	Intrusif
3.22, 7	18	C.C.		1 Jatte		
	18	C.C.	Bord mouluré, pâte grossière	1 Jatte		2 ^e s.
3.22, 8	18	C.C.		3 Jattes		
	18	C.C.	Grossière	4 Pots	Cf. fig. 3.17, 20	2 ^e s.
	18	C.C.		1 Couvercle		
	18	C.C.		2 Cruches	AV 316	80-250
	18	C.C.		4 Pots		
	18	C.C.		1 Assiette		
3.22, 9-10	18	E.R.I.		6 Assiettes	Nied. 53a	Milieu 2 ^e s.

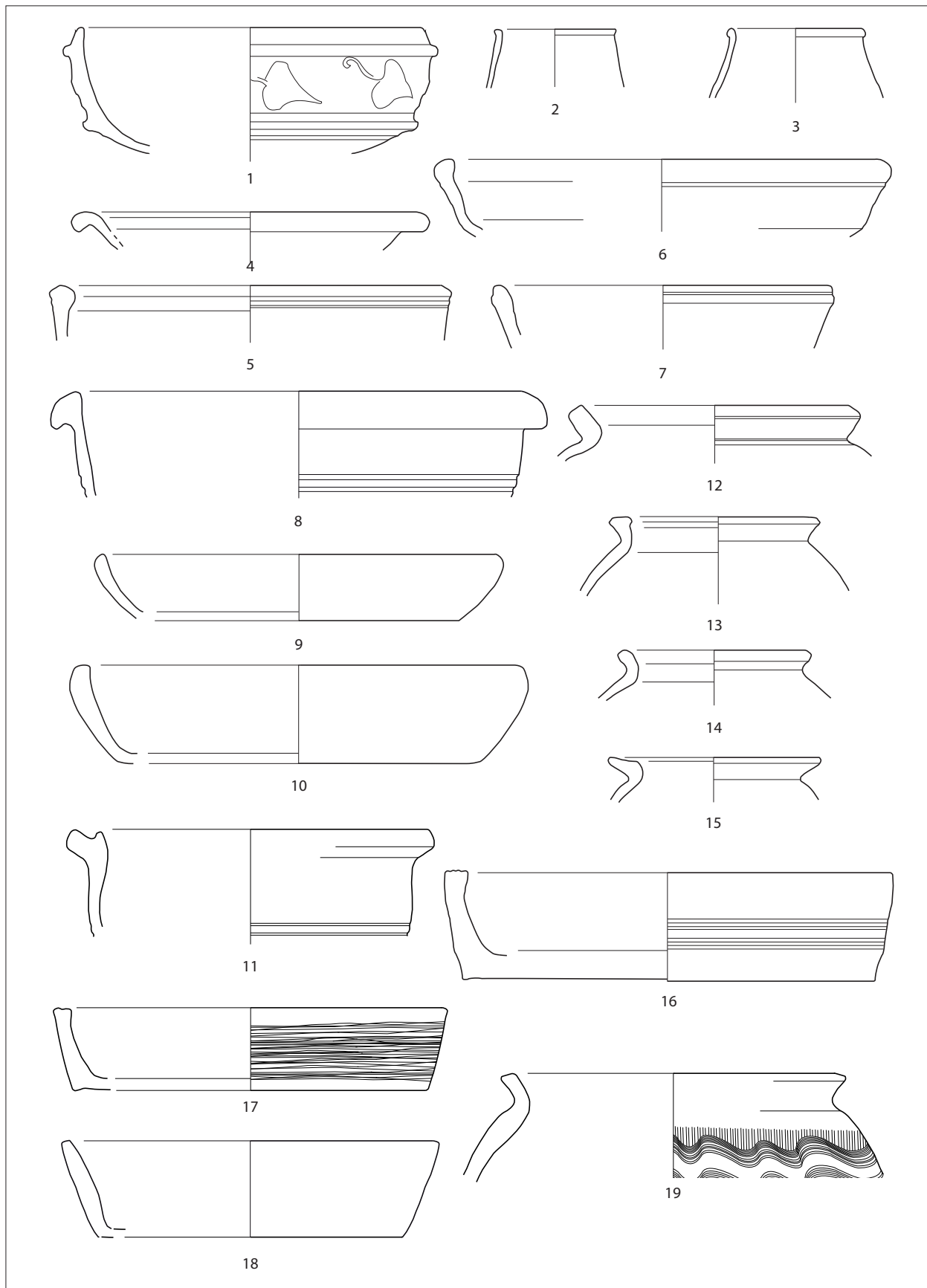


Fig. 3.22 Matériel céramique de la pièce 18. Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

	18	E.R.I.		1 Assiette	Cf. fig. 5.62, 2	Milieu 2 ^e s.
3.22, 11	18	E.R.I.		2 Jattes	Gose 483	Milieu 2 ^e s.
3.22, 16	18	Non tournée	Claire	1 Assiette		
3.22, 17	18	Non tournée	Sombre, décor peigné	1 Assiette		
3.22, 18	18	Non tournée	Sombre	1 Assiette		
3.22, 19	18	Non tournée	Sombre, décor ondé	1 Pot		
	18	Non tournée	Sombre	3 Pots		

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
3.23, 1	20	Amphore	Pâte beige	1 Amphore	Gauloise 4	2 ^e s.
	20	T.S.	Est Gaule	2 Coupes	Drag. 37	milieu 2 ^e s.
	20	Revêtement argileux		1 Gobelet		
3.23, 2	20	T.N.		1 Coupe	Deru B2	Flaviens-2 ^e s.
3.23, 6	20	C.S.	Bord rentrant	1 Jatte		Fin 1 ^{er} s.-1 ^{ère} moitié 2 ^e s.
3.23, 7	20	C.S.	Lèvre déversée	1 Pot		
	20	C.S.	Lèvre moulurée	1 Jatte		
	20	C.C.	Marli peigné	1 Jatte		
	20	C.C.	Petit module, lèvre déversée	1 Pot		
	20	C.C.	Lèvre carrée, sortante	1 Pot		
3.23, 3	20	C.C.	Pâte blanche	1 Cruche	AV 316	
	20	C.C.	Petit module	1 Mortier		
3.23, 4	20	C.C.	Pâte beige	1 Mortier		
	20	C.C.		1 N.I.		
3.23, 5	20	E.R.I.	Lèvre moulurée	1 Jatte	Gose 504	2 ^e s.
	20	E.R.I.	Petit module	1 Jatte	Gose 483	

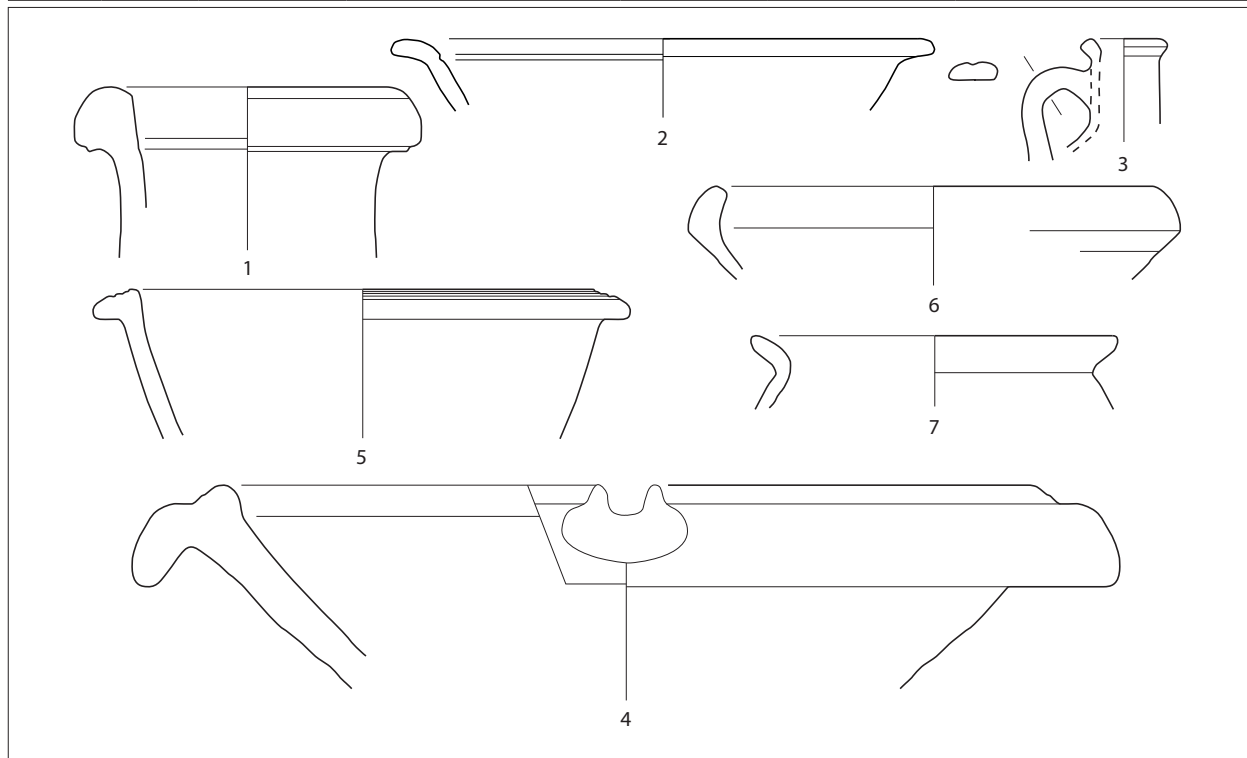


Fig. 3.23 Matériel céramique issu de l'espace 20 des thermes. Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

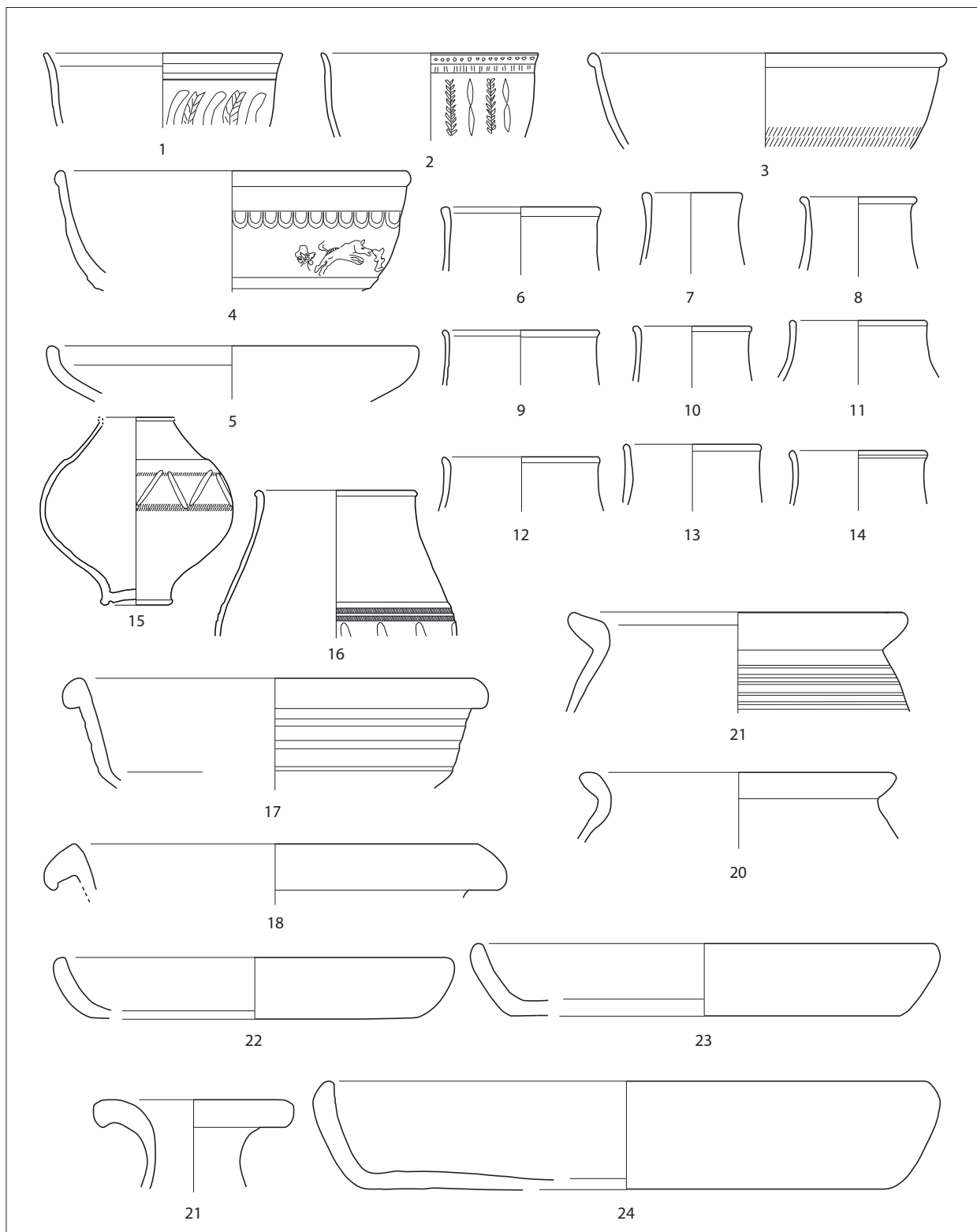


Fig. 3.24a Matériel céramique de la couche 46 dans le *praeurnium* Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

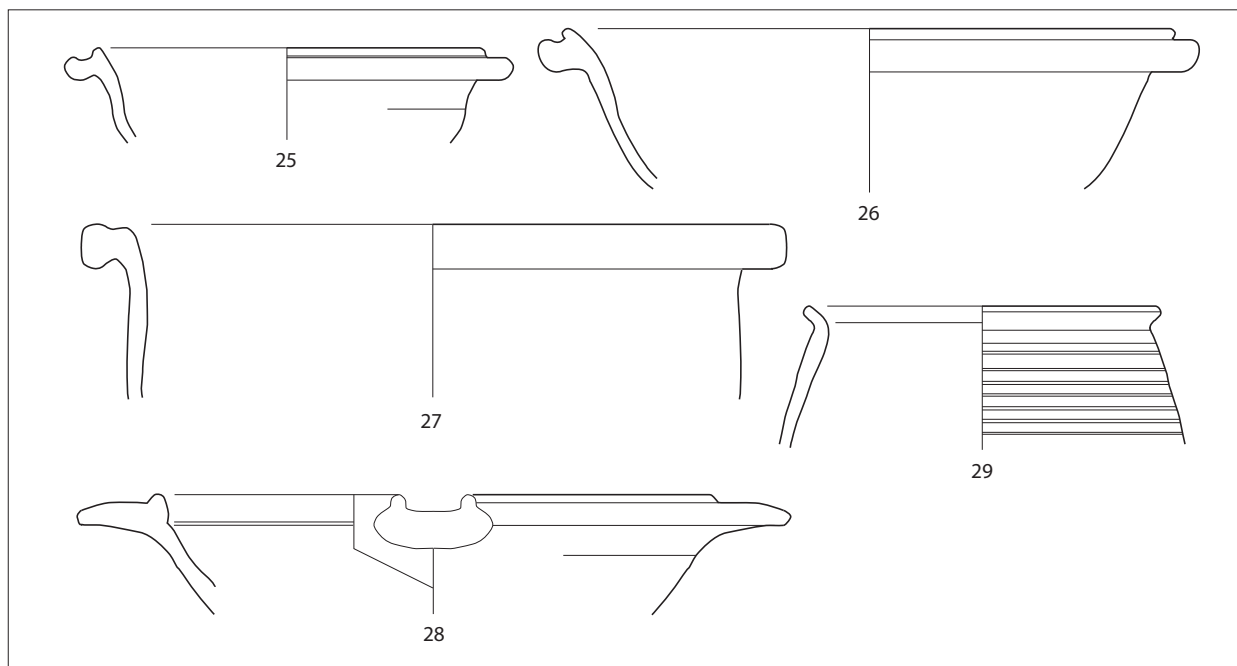


Fig. 3.24b Matériel céramique de la couche 46 dans le *praeefurnium* Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	03-09-46	Amphore	Pâte beige	1 Amphore	Gauloise 4	Fin 2 ^e -début 3 ^e s.
	03-09-46	T.S.	Sud Gaule	1 Assiette	Drag. 18B	Résiduel
	03-09-46	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Curle 15	2 ^e s.
3.24a, 1-2	03-09-46	T.S.	Est Gaule	2 Coupelles	Drag. 41/Nied. 12	Début 3 ^e s.
	03-09-46	T.S.	Est Gaule	4 Coupelles	Drag. 33	
3.24a, 3	03-09-46	T.S.	Est Gaule, décor guillochis	1 Coupe	Drag. 37/Nied. 16/Lud. Ssa	Fin 2 ^e s.- 260
3.24a, 5	03-09-46	T.S.	Est Gaule	5 Coupes	Drag. 37	
3.24a, 4	03-09-46	T.S.	Est Gaule	1 Assiette	Drag. 32	
	03-09-46	T.S.	Est Gaule	1 Mortier	Drag. 43	
	03-09-46	T.S.	Est Gaule	1 Assiette ?		
	03-09-46	Revêtement argileux		1 Gobelet	Nied. 32d	1 ^{ère} moitié 3 ^e s.
3.24a, 6-14	03-09-46	Revêtement argileux		16 Gobelets	Nied. 32	1 ^{ère} moitié 3 ^e s.
3.24a, 15	03-09-46	Métallescente		2 Gobelets	Nied. 33c	180-250
3.24a, 16	03-09-46	Métallescente		1 Gobelet	Nied. 33	180-250
3.24a, 17-18	03-09-46	C.C.		1 Jatte		
3.24a, 19	03-09-46	C.C.		2 Pots		
3.24a, 20	03-09-46	C.C.		1 Pot		
	03-09-46	C.C.	Pâte fine, lèvre déversée	1 Gobelet		1 ^{er} s., résiduel
	03-09-46	C.C.	Pâte granuleuse	1 Assiette		
3.24a, 21	03-09-46	C.C.		1 Cruche	Gose 377	180-270
	03-09-46	C.C.	Pâte orangée	1 Cruche	AV 316	80-250
	03-09-46	C.C.	Pâte blanche	1 Cruche	AV 316	80-250
3.24a, 22-24	03-09-46	E.R.I		11 Assiettes	Nied 53a	2 ^e -début 3 ^e s.
3.24b, 25-27	03-09-46	E.R.I		3 Jattes	Gose 483	
3.24b, 28	03-09-46	E.R.I		2 Mortiers		
	03-09-46	E.R.I		1 Jatte	Gose 504	
3.24b, 29	03-09-46	Non tournée ?	Pâte claire, panse cannelée	1 Pot		

Différentes monnaies ont été récoltées dans cet ensemble.

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque	Usure
13	385 (03.09.13.01.29)	Valentinien, Valens ou Gratien	aes 3	Lyon	LRBC 2/Lyon ? ; RIC IX Lyon ? Type Gloria Romanorum	366-375	
18	349 (03.09.18.01.34)	Septime Sévère	denier	Rome	RIC IV/1 228 ou 234 ; BMCRE (Septimius, Caracalla & Geta) 3 ou 19	209-210	
19	360 (03.09.19.01.39)	Tetricus	Antoninien	ind.	RIC V/2 ?	271-274	
19	365 (03.09.19.01.38)	ind.	radié, ind.	irrégulier	Imitation	275-300	
32	337 (03-09-32-01-19)	Marc-Aurèle	sesterce	Rome	RIC III 952	167-168	
32	376 (03-09-32-01-15)	Constance II	aes 3/4	ind.	LRBC 2/? ; RIC VIII ?	353-361	
46	350 (03.09.46.01.24)	Géta	denier	Rome	RIC IV 34b	203-208	

Si les monnaies du 4^e siècle peuvent assurément être attribuées à une fréquentation pendant l'Antiquité tardive, la présence d'espèces du 3^e siècle dans cet ensemble assez hétérogène et bouleversé, qui comprend du matériel céramique du deuxième siècle tend à montrer que les thermes ont été occupés sans doute jusqu'à l'époque sévérienne, sans qu'on soit vraiment en mesure de définir précisément la fin de leur utilisation. La présence dans cette zone d'une tombe datée de la fin du 3^e siècle (infra) laisse penser que les thermes étaient alors désaffectés.

Le bassin rectangulaire en bois

Le bassin est implanté sur le tracé du paléochenal nord décrit au chapitre 2, immédiatement à l'ouest de la coupe 5 (fig. 2.1). Il apparaissait au décapage comme une grande dépression tourbeuse très noire. La fouille a révélé une série de structures de bois formant un rectangle régulier de 9 × 7,25 m (fig. 3.25-3.26). Chaque paroi, bien rectiligne, est construite de la même façon : après avoir creusé une fosse d'environ 10 m × 11 m dans le paléochenal, les bâtisseurs ont installé des parois en empilant des madriers de chêne taillés, de section rectangulaire, sans les chaîner entre eux (128, 129, 130 et 312). Ils ont laissé un espace de taille variable entre le bord de la fosse et ces parois de bois. Les poutres, jointives, sont calées vers l'intérieur par de gros poteaux circulaires (fig. 3.27). Vers l'extérieur, elles sont bloquées par un mélange de gravier, de blocs de basalte et de terre sableuse, rendu orange par l'oxydation de la nappe. Ce blocage est damé contre les parois de bois. Le reste de l'espace excavé est remblayé à l'aide d'une couche de gros galets rhénans, surmontée d'une épaisse couche de gravier orange, dont le sommet se trouve aux alentours de 185,6 m NGF. Les parois de bois sont donc calées de l'intérieur et de l'extérieur et ménagent un espace de 65 m².

Les poutres sont d'une seule pièce. Seules quatre rangées ont pu être identifiées mais d'autres sont présentes en dessous. La remontée très rapide de la nappe n'a pas permis de les fouiller, faute de moyens de pompage suffisants. Les pieux intérieurs maintenant les poutres ont un diamètre qui oscille entre 20 et 30 cm (ils sont particulièrement gros aux angles : 195 mm au nord-ouest, 297 mm au sud-ouest, 340 mm au sud-est et 342 mm au nord-est). D'autres pieux, moins imposants mais devant tout de même contrebuter la pression du gravier à l'extérieur du coffrage de bois et retenir les parois en les empêchant de s'effondrer vers l'intérieur, sont espacés régulièrement le long des parois. Un sondage de 1,5 m × 0,75 m pratiqué au centre de la structure a montré un remplissage de tourbe sur une épaisseur d'au moins 0,80 m (fond à 184,76 NGF). Le fond est constitué de gravier et de sable gris, sans doute identifiable avec le paléochenal proprement dit. Le comblement du bassin semble avoir été assez rapide. Trois datations ¹⁴C ont livré en

effet les résultats suivants, qui témoignent d'un envasement d'une trentaine de centimètres dès le milieu du 2^e siècle².

Échantillon	Hauteur NGF	Datation
A	185,46 à 185,56	1390 +/- 35 BP
B	185,36 à 185,46 NGF	Non analysé
C	185,26 à 185,36	1520 +/- 35 BP
D	185,16 à 185,26	Non analysé
E	185,06 à 185,16	1805 +/- 35 BP
F	184,96 à 185,06	Non analysé
G	184,86 à 184,96	Non analysé
H	184,76 (gravier) à 184,86	Non analysé



Fig. 3.25 Plan du bassin de bois (relevé B. Gissinger).

² Datations effectuées au laboratoire de Poznan (Th. Gozlar).



Fig. 3.26 Vue vers le sud du bassin de bois (photo M. Reddé).

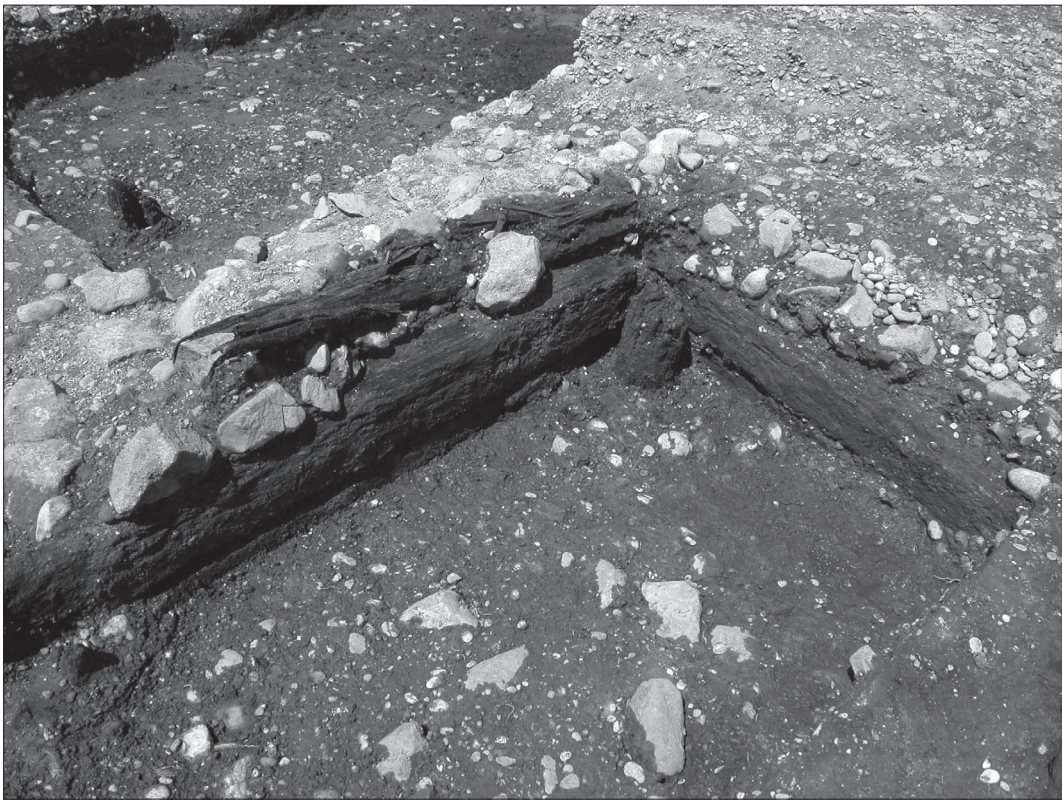


Fig. 3.27 Détail des boisements du bassin, angle nord-ouest (photo M. Reddé).

Aucun élément permettant de songer à une couverture du bassin n'a été trouvé, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur de celui-ci.

Une encoche de 5 cm de profondeur et 1 m de large a été taillée dans l'épaisseur de la paroi occidentale (185,35 m NGF). Elle permet l'écoulement de l'eau vers un caniveau, large d'environ 1 m (fig. 3.28-3.29), qui canalise l'écoulement du chenal et que nous avons déjà décrit avec la voie 8 qui le borde. La conduite est matérialisée au sol par un changement de couleur du substrat de gravier et un alignement de pieux contre lesquels sont agencées des planches de bois. Le niveau d'apparition de ceux-ci est variable en fonction de leur état de conservation entre 185,00 (192) et 185,90 m (294). Les bois de cuvelage étaient calés vers l'intérieur par les pieux, vers l'extérieur par un blocage en gravier .

Dans un second temps, peut-être assez rapidement après sa construction, le caniveau a été comblé de gravier et le niveau rehaussé, sans doute en raison de l'envasement du bassin (fig. 3.30). Ce blocage de blocs de basaltes et de galets devait être boisé, mais les matériaux organiques n'ont pu se conserver à cette altitude, supérieure au battement de la nappe. Ces aménagements formaient un caniveau de 35 cm de large dont le fond culminait à 185,42 m NGF, soit 7 cm plus haut que le fond du premier caniveau.



Fig. 3.28 Vue du bassin de bois, vers l'ouest. On voit au fond l'émissaire (photo M. Reddé).



Fig. 3.29 Vue de l'émissaire du bassin, état 1 (photo M. Reddé).

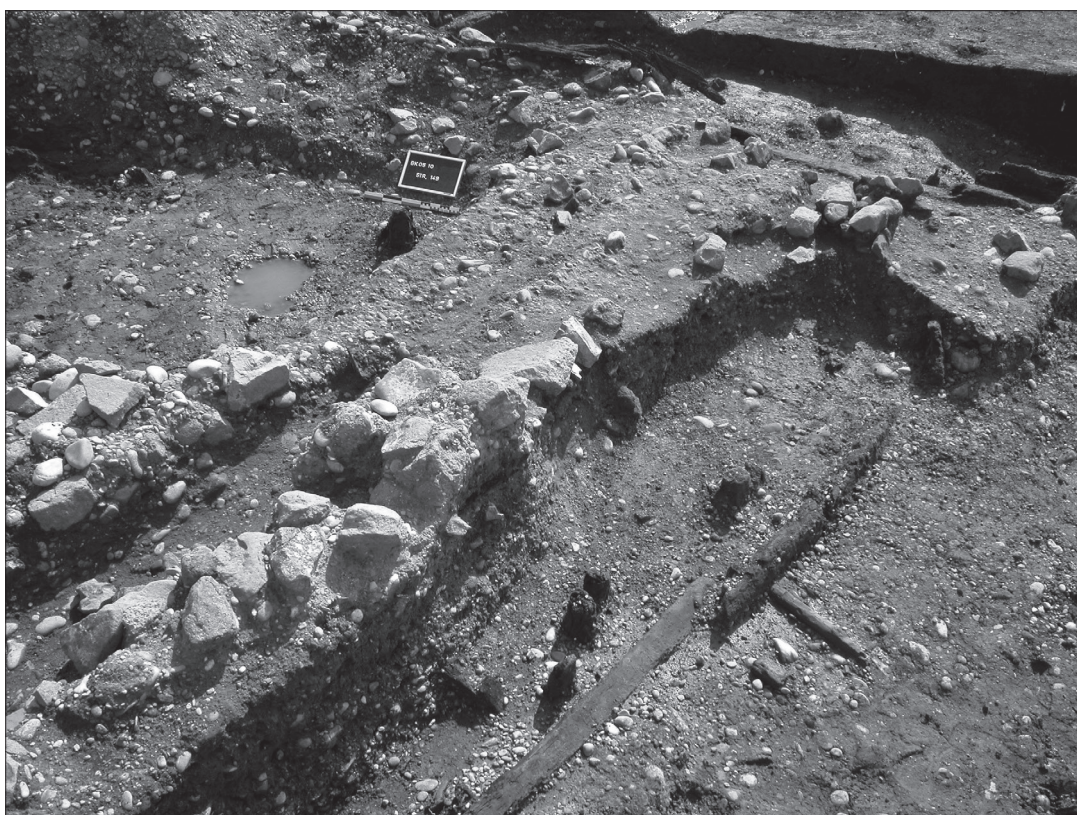


Fig. 3.30 Vue de l'émissaire du bassin, état 2 (photo M. Reddé).

La construction et l'histoire du bassin ont fait l'objet d'une série de datations dendrochronologiques³ qu'on trouvera résumées dans le tableau ci-dessous et dans les fig. 3.31-3.32.

N° bois	Date dernier cerne mesuré	Anatomie dernier cerne	Phase d'abattage	Remarques
Pieux indépendants du départ du caniveau				
196	-29	bois de cœur	après -29	
193	-28	bois de cœur	après -28	
Phases du bassin				
171-02	-69	bois de cœur	après -69	même arbre/171-03
317	-50	bois de cœur	après -50	pieu dans le bassin, même arbre
171-03	-28	bois de cœur	après -28	même arbre/171-02
270	-17	bois de cœur	après -17	
188	7	bois de cœur	après 7	
283	17	bois de cœur	après 17	
261	38	bois de cœur	après 38	
129-05	-54	bois de cœur	après -54	
130-06	1	bois de cœur	après 1	minimum 35 cernes de bois de cœur taillés et dégradés
128-06	12	bois de cœur	après 12	minimum 25 cernes perdus
128-05	31	bois de cœur	après 31	
130-07	35	aubier	après 35, avant 70, vers 50	caractéristiques de l'aubier impropres
129-06	36	bois de cœur	après 36	
19 04	-19	bois de cœur	après -19	déchet comblement bassin
171-01	14	aubier	après 14, avant 53, vers 35	Ex voto anthropomorphe en remploi
Pieux de renfort à l'intérieur du bassin et pieux de départ du caniveau				
263	61	bois de cœur	après 61	pieu départ caniveau
294	71	bois de cœur	après 71	
291	78	bois de cœur	après 78	pieu départ caniveau
297	81	bois de cœur	après 81	
262	84	bois de cœur	après 84	pieu départ caniveau
298	88	bois de cœur	après 88	
123	95	aubier	après 95, avant 131, vers 111	
Pieux et planches du caniveau				
320	47	bois de cœur	après 47	pieu caniveau, même arbre/343
343	83	bois de cœur	après 83	planche caniveau, même arbre/320
Planches du caniveau et pieux de départ du caniveau				
279	68	bois de cœur	après 68	planche caniveau en sapin
280	83	bois de cœur	après 83	planche caniveau
189	100	aubier	automne 100 ou hiver 101	pieu sortie caniveau
Pieux de départ du caniveau et pieux en renfort à l'intérieur du bassin				
265	123	aubier	après 123, avant 141	Même arbre/190/185
190	124	aubier	après 124, avant 143	Même arbre/265/185
185	128	aubier	après 128, avant 130	Même arbre /190/265
195	120	aubier	après 120, avant 147, vers 127	pieu doublant 317

³ Étude d'E. Marion au laboratoire Cèdre, dans le cadre d'un Master sciences de l'Université de Dijon, sous la direction de Chr. Petit et O. Girardclos.

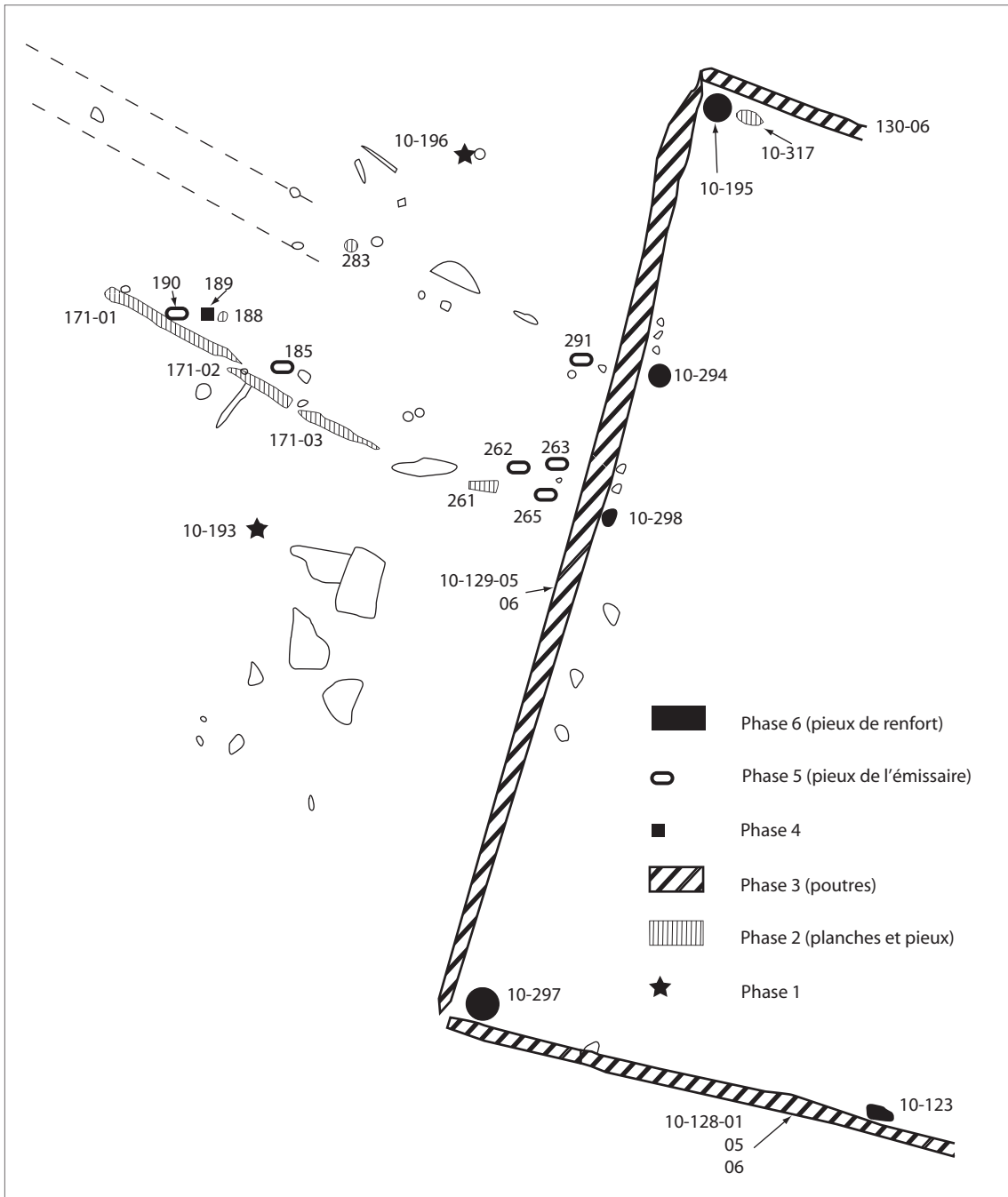


Fig. 3.31 Plan de prélèvement des bois du bassin (voir fig. 3.35 ; DAO M. Reddé).

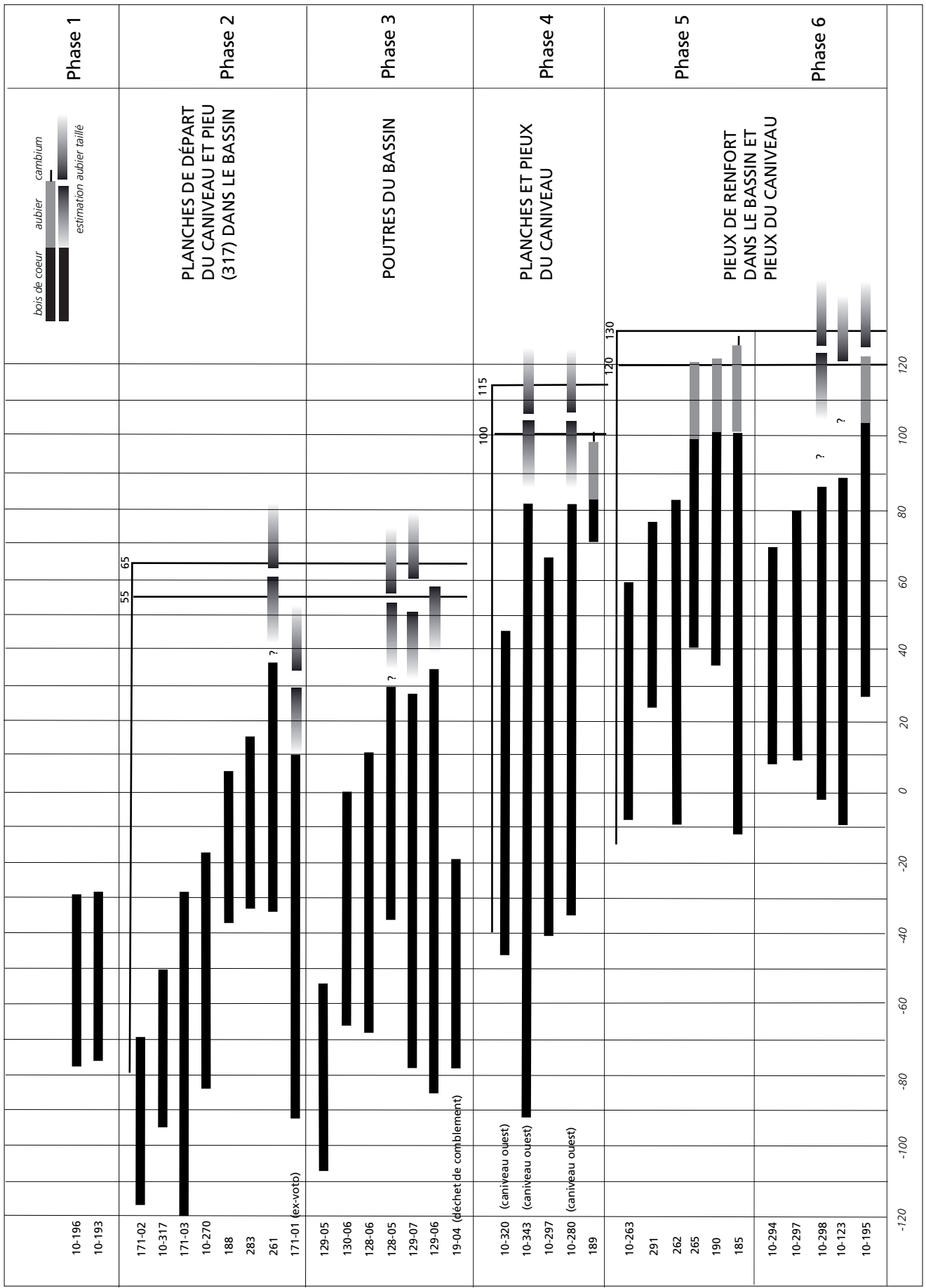


Fig. 3.32 Diagramme dendrochronologique des bois prélevés dans le bassin et dans le caniveau (voir fig. 3.4 et 3.31 ; DAO E. Marion et M. Reddé).



Fig. 3.33 Ex voto remployé dans le coffrage de l'émissaire (photo M. Reddé).

Le terminus post quem est fourni par la présence d'une statue anthropomorphe trouvée en remploi comme planche de coffrage de l'émissaire 149 (fig. 3.33). Ce bois, abattu entre 14 et 53 ap. J.-C., plus probablement vers 35, montre l'existence d'un sanctuaire au plus tard vers cette date. La date d'abattage des bois qui forment le cadre du bassin peut être estimée entre 55 et 65 de notre ère, notamment grâce à la poutre 130-07, qui a conservé une partie de son aubier. La phase »2/3« (fig. 3.32) comprend toutefois assez de bois dont la croissance est considérée comme homogène, malgré la perte de leur aubier, pour assurer cette datation. La phase suivante »4« est datée entre 100 et 115 ap. J.-C. : elle comprend des planches de coffrage et un pieu, tout le long du caniveau, ce qui fait qu'on doit la considérer comme une phase de réparation. Il en va de même pour la phase suivante »5/6«, qui concerne essentiellement les pieux d'angle du bassin, ajoutés en renfort vers 120-130, cette dernière date semblant la plus probable.

La construction précoce de ce bassin est corroborée par la découverte de nombreuses monnaies dans le gravier qui a servi à combler la fosse dans laquelle le bassin a été aménagé. Toutes attestent un contexte julio-claudien précoce, à l'exception de deux d'entre elles (n° 50, Néron, et 111, Domitien/Trajan). Ces deux monnaies, au sud du bassin, proviennent d'une zone assez fortement remaniée par la construction du temple F, beaucoup plus tardive (infra).

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque
21	6 (05.10.21.01.002)	Atatuques	Bronze gaulois	Limes rhénan	LT 8885-8881 ; Bibracte 83.1 ; Depyrot VII 53 (50-30 BC) ; DT 705	-10
129	299 (05.10.129.03.78)	indéterminé	As	ind.	RIC ?	1 ^{er} s.
129	146 (05.10.129.01.80)	Auguste ou Tibère	1/2 as	Lyon	cf. RIC I 230, 245 (Auguste) et RIC I 31 (Tibère)	-7/21
129	301 (05.10.129.01.81)	indéterminé	1/2 as	ind.	RIC ?	1 ^{er} s.
139	43 (05.10.139.01.30)	République	1/2 as oncial	Rome	RRC ?	-170/-91
139	118 (05.10.139.01.31)	Auguste	Semis	Lyon	RIC I 243 ou 246 ; Giard 110 ou 115	11-14
139	406 (05.10.139.03.38)	indéterminé	As ?	ind.	RIC ?	

139	66 (05.10.139.01.40)	Auguste	As	Rome	RIC I 427 ; BNC 621	-7
139	90 (05.10.139.01.42)	Auguste	1/2 dupondius	Nîmes	RPC 523-524 ; RIC I 155-158	-16/-3
139	55 (05.10.139.01.43)	République	Quart d'as oncial ?	Rome	RRC ?	-170/-91
139	87 (05.10.139.01.44)	Auguste	1/2 dupondius	Nîmes	RPC 523-525 ; RIC I 155-161	-16/14
139	134 (05.10.139.05.45)	Auguste	Semis ou quadrans	Lyon	RPC 508 ; RIC I 227	-10
139	21 (05.10.139.05.46)	République	Demi-as oncial	Rome	RRC ?	-170/-91
139	32 (05.10.139.04.74)	République	1/2 as oncial	Rome	RRC ?	-170/-91
147	1 (05.10.147.04.97)	Pictons	Bronze gaulois		LT 4349 ; Depeyrot III 108 (50-30 BC) ; DT 3722	
147	95 (05.10.147.04.99)	Auguste	As	Lyon	RIC I 230 ; Giard 73 ; BNC 1472	-7/-3
153	172 (05.10.153.01.49)	Auguste ou Tibère	As	Rome	RIC I ?	-16/22
153	213 (05.10.153.01.50)	Néron	Dupondius	Rome	RIC I 197 ; BNC 310	64
168	94 (05.10.168.01.75)	Auguste	1/2 dupondius ?	Nîmes	RPC 523-525 ?	-16/14
168	143 (05.10.168.01.83)	Auguste ou Tibère	As	Lyon	cf. RIC I 230, 245 (Auguste) et RIC I 31 (Tibère)	-7/21
168	129 (05.10.168.02.84)	Auguste	As	Lyon	RIC I ?	-7/14
168	128 (05.10.168.02.86)	Auguste	1/2 as		RIC I 230 ou 233 ; Giard 73, 117 ou 97 ; BNC 1472, 1634 ou 1715	-7/14
168	303 (05.10.168.01.87)	indéterminé	1/2 as ou 1/2 dupondius		RIC ?	1 ^{er} s.
168	98 (05.10.168.02.91)	Auguste	As	Lyon	RIC I 230 ; Giard 73 ou 117 ; BNC 1472 ou 1634	-7/-3
169	30 (05.10.169.01.77)	République	1/2 as oncial	Rome	RRC ?	-170/-91
173	63 (05.10.173.01.76)	République	1/2 bronze	Italie	RRC 535/1 ; RPC 620	-38
173	93 (05.10.173.01.79)	Auguste	1/2 dupondius	Nîmes	RPC 523-525 ; RIC I 155-161	-16/14
173	135 (05.10.173.02.123)	Auguste	Semis ou quadrans	Lyon	RPC 508 ; RIC I 227	-10
310	85 (05.10.310.02.118)	Auguste	Dupondius	Nîmes	RPC 523 ; RIC I 155-157	-16/-10
313	29 (05.10.313.01.119)	République	1/2 as oncial	Rome	RRC ?	-170/-91
313	115 (05.10.313.01.120)	Auguste	Semis	Lyon	RIC I 246 ; Giard 115 ; BNC 1805	13-14
313	104 (05.10.313.01.125)	Auguste	1/2 as	Lyon	RIC I 230 ; Giard 73 ou 117 ; BNC 1472 ou 1634	-7/-3
313	17 (05.10.313.01.126)	République	1/2 as oncial	Rome	RRC ?	-170/-91
313	92 (05.10.313.01.127)	Auguste	1/2 dupondius	Nîmes	RPC 524-525 ; RIC 158-161	-9/14
313	11 (05.10.313.01.128)	République	1/2 as oncial	Rome	RRC ?	-170/-91
313	13 (05.10.313.01.129)	République	1/2 as oncial	Rome	RRC ?	-170/-91
313	62 (05.10.313.01.130)	République	Quinaire	itinérant	RRC 529/4 ; cf. BMCRR East 128-129	-39
313	108 (05.10.313.01.132)	Auguste	1/2 as	Lyon	RIC I 230 ; Giard 73 ou 117 ; BNC 1472 ou 1634	-7/-3

Cet ensemble de monnaies julio-claudiennes corrobore bien la proposition de phasage du dendrochronologue avec une première construction entre 55 et 65, la dernière monnaie découverte étant datée de 64. Leur facies global très ancien (augusto-tibérien) pourrait toutefois plaider pour l'existence d'un état plus ancien qui aurait complètement disparu lors de la construction du bassin sous Néron. Les monnaies suivantes proviennent du coffrage proprement dit et sont un peu plus tardives, mais l'analyse des bois montre l'existence de plusieurs réfections, dont une au début du 2^e siècle. C'est à cette occasion, sans doute, que ces monnaies ont été perdues.

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque
128	317 (05.10.128.02.111)	Domitien/Trajan	Dupondius	Rome	RIC II ou III ?	81-117
129	146 (05.10.129.01.80)	Auguste/Tibère	1/2 as	Lyon	RIC I 230, 245 (Auguste) et RIC I 31 (Tibère)	-7/21
129	301 (05.10.129.01.81)	ind.	1/2 as	ind.	?	1 ^{er} s.
129	299 (05.10.129.03)	ind.	as	ind.	?	1 ^{er} s.
129	270 (05.10.129.04.52)	Domitien	as	Rome	RIC II 407 ; BNC 498	92-94

Le puits monumental

La structure (161) apparaissait au décapage comme une fosse anguleuse de 6,6 m × 5,4 m. Cette fosse, creusée dans le limon, semblait comblée de petit gravier dense au milieu d'un sable gris (161-02). Après nettoyage est apparue une seconde fosse ovale de 4,8 m × 8 m environ à l'intérieur de la première. Celle-ci était comblée de terre brune sableuse et de débris de tuiles. Venaient en dessous des blocs de calcaire taillés (fig. 3.34). Sous l'un d'eux (n° 379), qui semblait tombé par-dessus un autre bloc, a été découvert un sac de potasse portant la date de 1973. Il s'agit là d'une tranchée de fouille non répertoriée, probablement clandestine.

Ce sondage a touché un grand tiers sud-ouest du monument. La moitié nord, encore intacte, présentait une couche de sable jaune épaisse d'une vingtaine de centimètres, résultant de l'ensablement progressif. La structure a visiblement fait l'objet d'un pillage postérieur à l'Antiquité, alors que le puits et le caniveau d'évacuation avaient cessé de fonctionner ; ceci explique l'absence de la majorité des blocs qui formaient la margelle.

Les blocs calcaires portent des trous de louve, longs de 8 cm. Ils adoptent une forme trapézoïdale avec de longs côtés de 85 cm et de petits côtés de 72 cm (fig. 3.35). On en compte encore trois (233, 234 et 353), épais de 23 cm. Les deux premiers, d'une hauteur de 90 cm, sont conservés à la cote 185,45 m NGF. Le troisième appartient visiblement à une assise placée plus bas, dont la cote sommitale est 185,20 m NGF. En arrière on trouve de gros blocs quadrangulaires qui s'enfoncent dans la nappe phréatique (355, 356 et 357). Ces pierres sont jointives par les angles. Leur sommet se trouve à 185,11, 184,95 et 184,84 m NGF. Elles mesurent respectivement 1,25 m × 0,45 m, 1 m × 0,5 m et 0,50 m × 0,45 m, mais cette dernière est cassée et l'on ignore si la suite se trouve encore en place sous la vase. Par-dessus sont agencées des tuiles ; diverses planches de sapin recouvrent les bords du puits. Les blocs 354 et 378, situés au nord-est de la structure, mesurent respectivement 90 cm × 25 cm et 29 cm pour au moins 51 cm. Les cotes des blocs sont respectivement à 185,20 et 185,13 m NGF. Plusieurs éléments de décor architectural en calcaire apparaissent dans les déblais.

Les constructeurs ont commencé par creuser une fosse d'environ 35 m², sur une épaisseur d'au moins un mètre. La fosse a été creusée dans le limon naturel qui couvre la berge sud du paléochenal. Vers l'ouest on observe en revanche la présence d'un remblai de gravier et galets mélangés avec du limon. Ils ont ensuite installé, après le creusement du puits proprement dit, sur une profondeur que nous n'avons pu déterminer en raison des remontées de la nappe, un cuvelage monumental en blocs de calcaire jaune. L'empreinte d'arrachage des blocs a pu être observée. Avec ces informations et l'angle de taille des biseaux des blocs trapézoïdaux (environ 35°) il est possible de reconstituer un cuvelage en forme de décagone régulier, d'un diamètre de 2,3 m en moyenne. Ces éléments d'architecture sont calés à l'arrière par d'autres blocs quadrangulaires en calcaire, de dimensions variables, mal agencés. Il est fort probable qu'il s'agit là de remplois.

Vers l'extérieur, au nord, a été posée une poutre en chêne de section carrée, munie d'une encoche, à la jonction avec le caniveau (167) qui sert d'exutoire en se jetant dans le caniveau 149, déjà décrit (fig. 3.36). D'autres éléments identiques en chêne ont été mis au jour dans les angles nord-est (402, 367, 398) et sud-est (401).

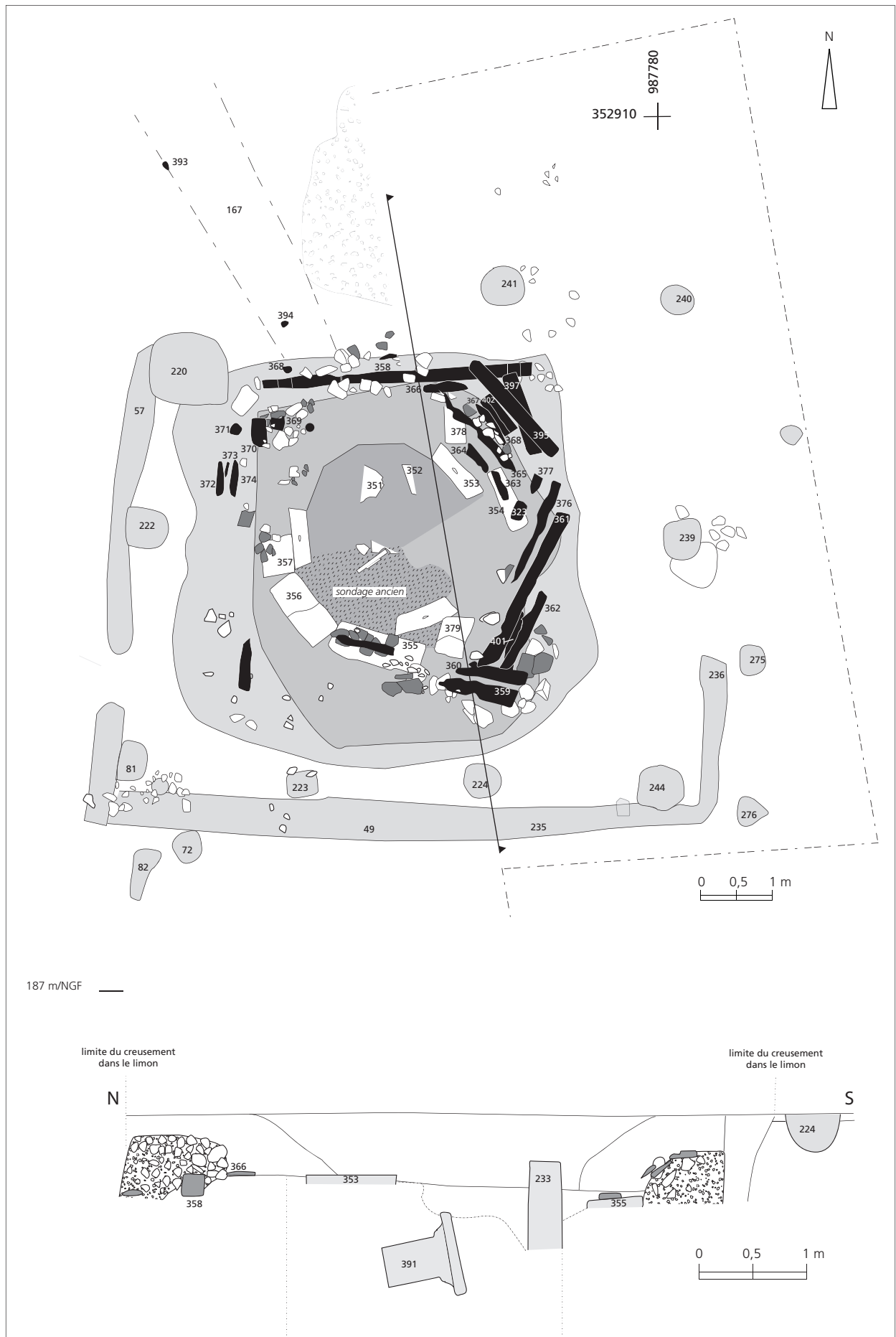


Fig. 3.34 Plan et coupe du puits monumental 161 (relevé B. Gissinger).



Fig. 3.35 Vue du puits monumental (photo M. Reddé).

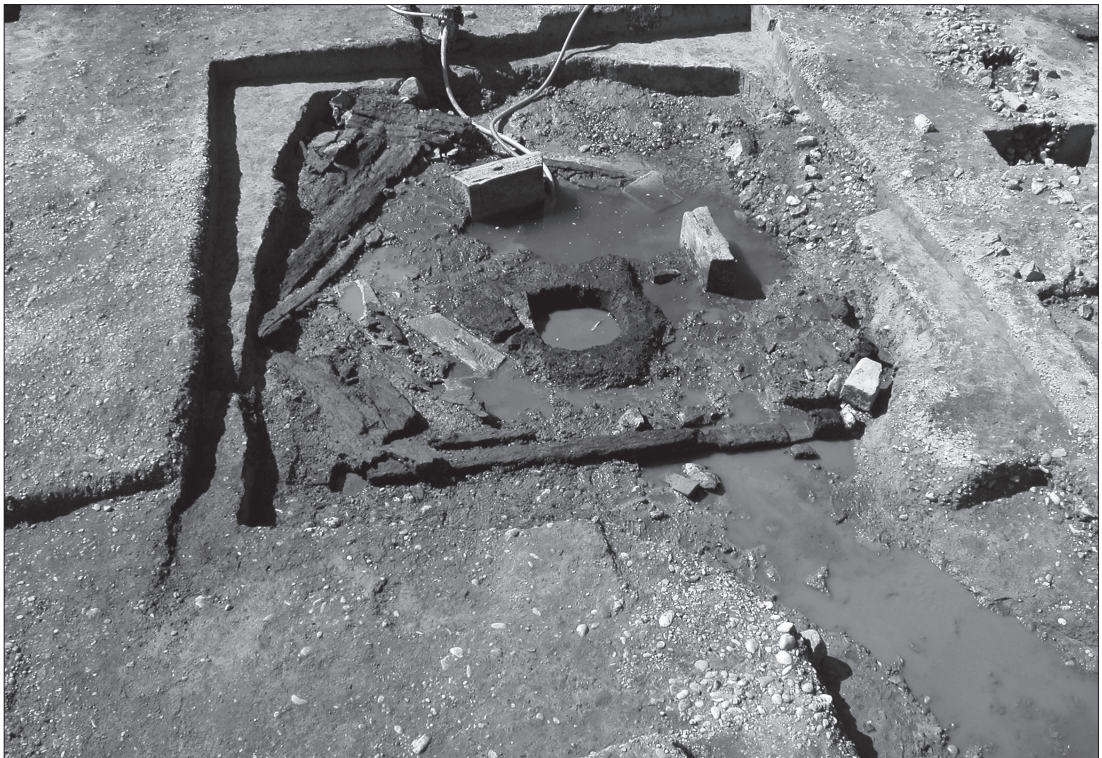


Fig. 3.36 Vue du puits monumental (photo M. Reddé).



Fig. 3.37 Le puits monumental et son plancher de bois, à l'angle sud-est (photo M. Reddé).

Dans un second temps, on a posé un plancher en sapin sur les blocs rectangulaires qui calent les blocs de cuvelage (fig. 3.37). On trouve parfois des tuiles au-dessous, comme sous le bois 375, ou des blocs de basalte, au sud-est. Des planches ont été placées tout autour de la structure centrale du puits, formant un pentagone ou un hexagone. On a retrouvé jusqu'à quatre planches jointives (323, 376, 361 et 362) dans l'angle sud-est. La première, si on restitue sa longueur initiale sur la base des dimensions de la planche 361, bien conservée, est jointive avec le bloc 233. Ces éléments sont en déclivité vers le centre. On peut donc raisonnablement envisager un plancher sur tout le pourtour. Une monnaie datée entre 140 et 153 a été mise au jour entre le coffrage de bois et le bord de la fosse, sous le plancher de sapin. Elle fournit un terminus post quem pour la mise en place de ce plancher, ce que confirment les analyses dendrochronologiques (infra).

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque
161	328 (05-10-161-08-110)	Antonin	sesterce	Rome	RIC III 635, 639, 886, 906	140-153

À l'est du puits ont été mis au jour plusieurs sols stratifiés peu épais, dont chacun a eu probablement une durée de vie très courte. Autour du puits ont été repérées des structures qui semblent appartenir à un ensemble cohérent. Neuf trous de poteaux creusés au travers des couches en place jusque dans le limon vierge, ont été mis en évidence (220, 222, 81, 223, 224, 244, 239, 240, 241) ; ils forment un carré autour du puits monumental. Ces plots, de 35 à 40 cm de profondeur, ont été comblés de gravier de petite taille. Ces structures étaient associées à des tranchées, vestiges de négatifs de parois, dont seule une mince couche noire subsiste, limon charbonneux très sombre, presque noir (57, 235, 236). Ceci implique que le puits a été, au moins dans un second temps, couvert par un toit.

Les analyses dendrochronologiques permettent de proposer une datation de cet ensemble. Plusieurs bois ont en effet été prélevés : il s'agit : a- de pieux de renfort, dont l'un dans le canal d'évacuation ; b- de la poutre en chêne servant de cadre au puits au nord, vers le canal d'évacuation ; c- des bois de chêne formant les restes du cadre du puits à l'est ; d- des planches de sapin du plancher (fig. 3.38).

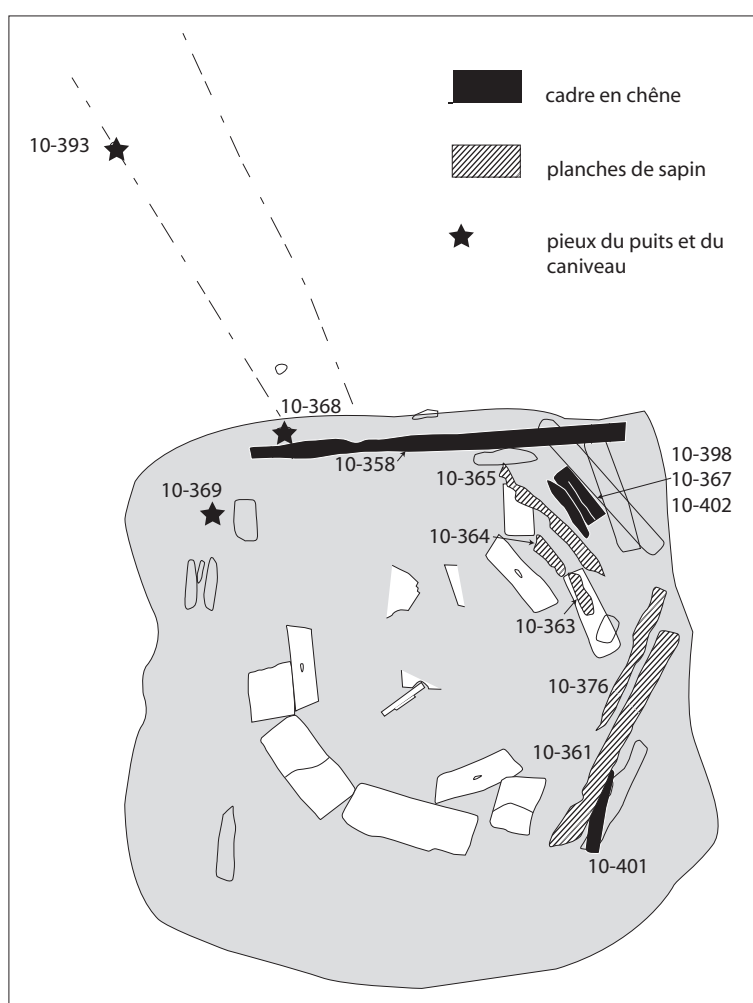


Fig. 3.38 Plan des bois prélevés dans le bassin monumental (DAO E. Marion et M. Reddé).

N° bois	Date dernier cerne mesuré	Anatomie dernier cerne	Phase d'abattage	Remarques
Pieux du puits et du caniveau du puits				
369	-24	Bois de cœur	Après -24	
393	-20	Bois de cœur	Après -20	
368	-1	Bois de cœur	Après -1	
Chêne en emploi dans le puits				
358	39	Bois de cœur	Après 39	
Chêne du puits sous les planches de sapin				
401	-48	Bois de cœur	Après -48	
402	58	Bois de cœur	Après 58	Même arbre / 367/398
367	64	Bois de cœur	Après 64	Même arbre / 402/398
398	68	Bois de cœur	Après 68	Même arbre / 402/367
Planches de sapin du puits				
363	125	Bois de cœur	Après 125	
365	127	Bois de cœur	Après 127	
325	127	Bois de cœur	Après 127	
376	129	Bois de cœur	Après 129	
361S	131	Bois de cœur	Après 131	
364	131	Bois de cœur	Après 131	
361N	143	Bois de cœur	Après 143	

La première phase représentée par les pieux du puits et du caniveau est mal caractérisée, en raison de la forte érosion des bois, et on ne peut pas lui attribuer une datation précise. Elle se confond probablement avec la seconde phase, celle du cadre en chêne du puits. La poutre 358 est entaillée de manière à laisser passage à l'eau, et il est bien possible qu'elle ait supporté d'autres poutres, qui ont aujourd'hui disparu. Les trois bois 402, 367, 398 appartiennent au même arbre. La datation attribuée se situe vers 85/100 ap. J.-C., malgré le manque d'aubier.

Les planches de sapin, datées par différents sites de comparaison, appartiennent de toute façon à une phase de réfection, qu'on peut situer vers 130-150. Il s'agit d'un débitage sur plot, les grumes étant débitées à partir de billes d'un rayon minimum de 18 cm. Les plus grandes planches atteignent 2,50 m de long.

Plusieurs monnaies du 4^e siècle, découvertes dans les déblais du puits, attestent d'une utilisation jusqu'à cette époque. Ces monnaies tardives, assez rares dans cette zone, doivent être notées.

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque
161	370 (05.10.161.01.58)	Tétrarchie	Nummus	ind.	RIC VI ?	294-306
161	366 (05.10.161.01.89)	indéterminé	Radié	irrégulier	cf. RIC V/2 ou VI ?	275-300
161	371 (05.10.161.07.113)	Constantin I	Follis	Lyon	RIC VII Lyon 5-7	312
161	364 (05.10.161.07.114)	indéterminé	Radié	irrégulier	cf. RIC V/2 ou VI ?	275-300

Le »bassin« ovale

Entre la zone du bassin rectangulaire en bois et l'enclos du sanctuaire (ci-dessous), au sud de la voie 13, la prospection géophysique révèle la présence d'une structure de forme ovale, d'environ 22 m × 16,5 m, difficile à identifier a priori (fig. 3.1). L'image montre en outre vers le nord une extension linéaire très magnétique. La fouille de cette zone, en 2006, après un premier sondage en 2005, a montré l'existence d'une série de couches archéologiques qui témoignent d'une histoire complexe (fig. 3.39-3.40).

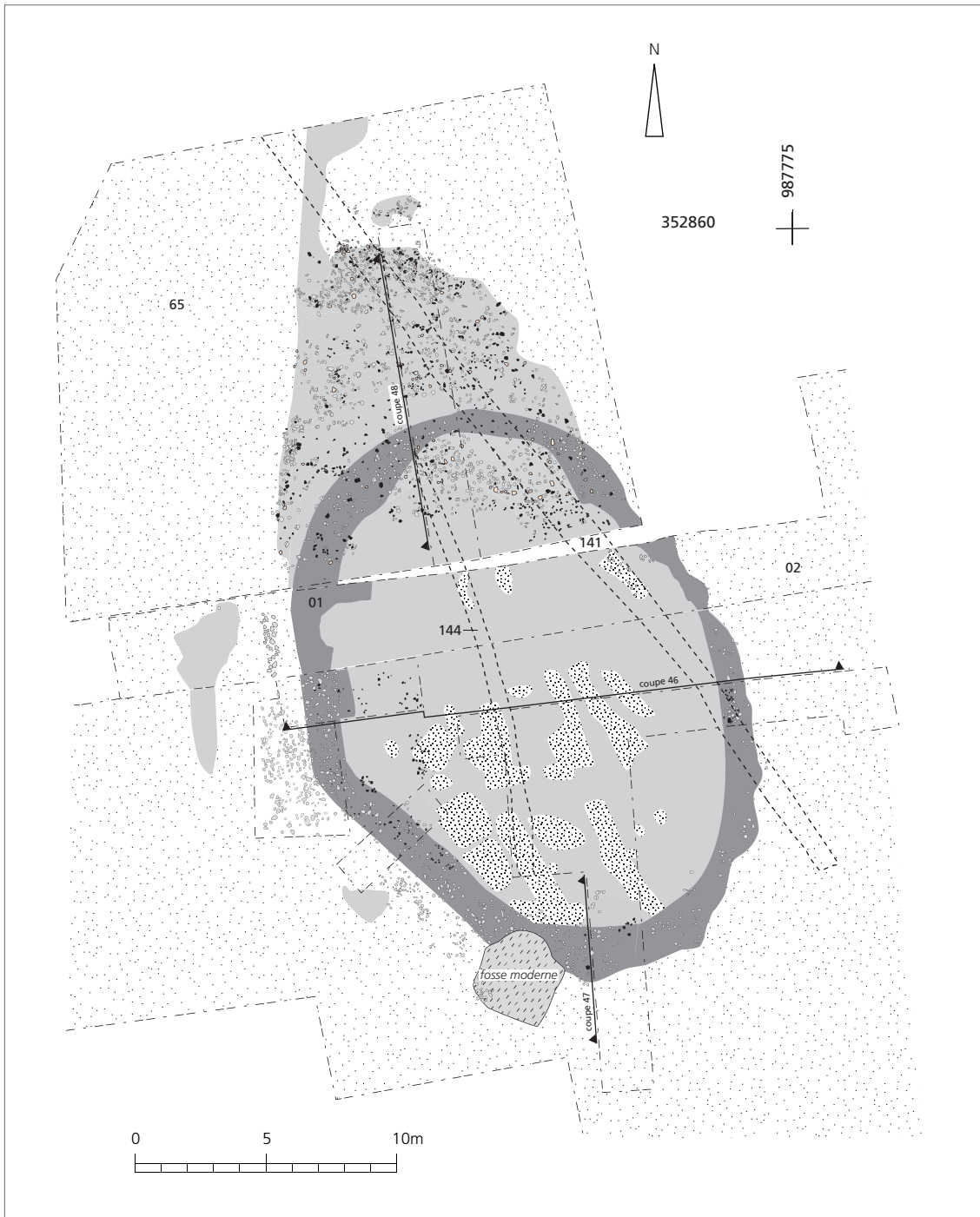


Fig. 3.39 Plan du bassin ovale (relevé B. Gissinger).



Fig. 3.40 Vue du bassin ovale (moitié sud) après le premier nettoyage (photo M. Reddé).

La structure ovale

La structure ovale (01) est encaissée au sein d'une couche grise de gravier (02), relativement épaisse par endroits (jusqu'à 30cm). Ce matériau, mélangé à une matrice sableuse claire, apparaît directement sous la couche de terre végétale et recouvre tout le secteur (cotes d'apparition entre 185,58 NGF au nord et 185,71 m NGF au sud-est). Il ne s'agit pas d'une couche naturelle mais d'un remblai, comme le montrent sa texture et sa couleur, ainsi que la présence en son sein de rares artefacts. Vers l'ouest, en bordure du Riedgraben décrit ci-dessus, le niveau observé en surface (65, **fig. 3.39**), très damé et composé de petits graviers fins bien agencés, s'apparente à un espace de circulation, distinct du remblai 02. Aucune limite précise ni aucun caniveau associé n'ont toutefois pu être repérés. Un sondage limité dans ce niveau de circulation a révélé une monnaie julio-claudienne très usée.

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque
65	243 (06-10-65-09-32)	julio-claudien	As ?	ind.	?	As de Lyon, 1 ^{er} s.

La structure ovale, fortement magnétique, est composée d'un amas de blocs de basalte, de tuiles (*tegula* et *imbrex*), de fragments de dalles, de mortier de chaux, de fragments d'amphores, de galets, de gravier, en proportions différentes d'un sondage à l'autre (**pl. h.t. 5** et **fig. 3.41**). Ces matériaux offrent un aspect très remué, avec des éléments mélangés dans une terre brune limoneuse peu grasse ; l'ensemble repose sur une couche noire, tourbeuse, présente dans tout le secteur (03-03). De nombreux petits fragments de blocs crayeux très bien taillés (arêtes régulières, faces de joints, bandeaux d'anathyrose) ont été récupérés dans la structure 01. Il s'agit des restes de blocs beaucoup plus importants, qui semblent avoir appartenu à des éléments de construction épierrés sur place. La structure 01 présentait en effet des bords obliques irréguliers, qui montrent que des éléments d'architecture ont été récupérés sur place par le creusement d'une tranchée qui permettait d'atteindre la base des blocs, puis de les basculer sur place au moyen de



Fig. 3.41 Tranchée d'épierrement de la structure ovale (photo M. Reddé).

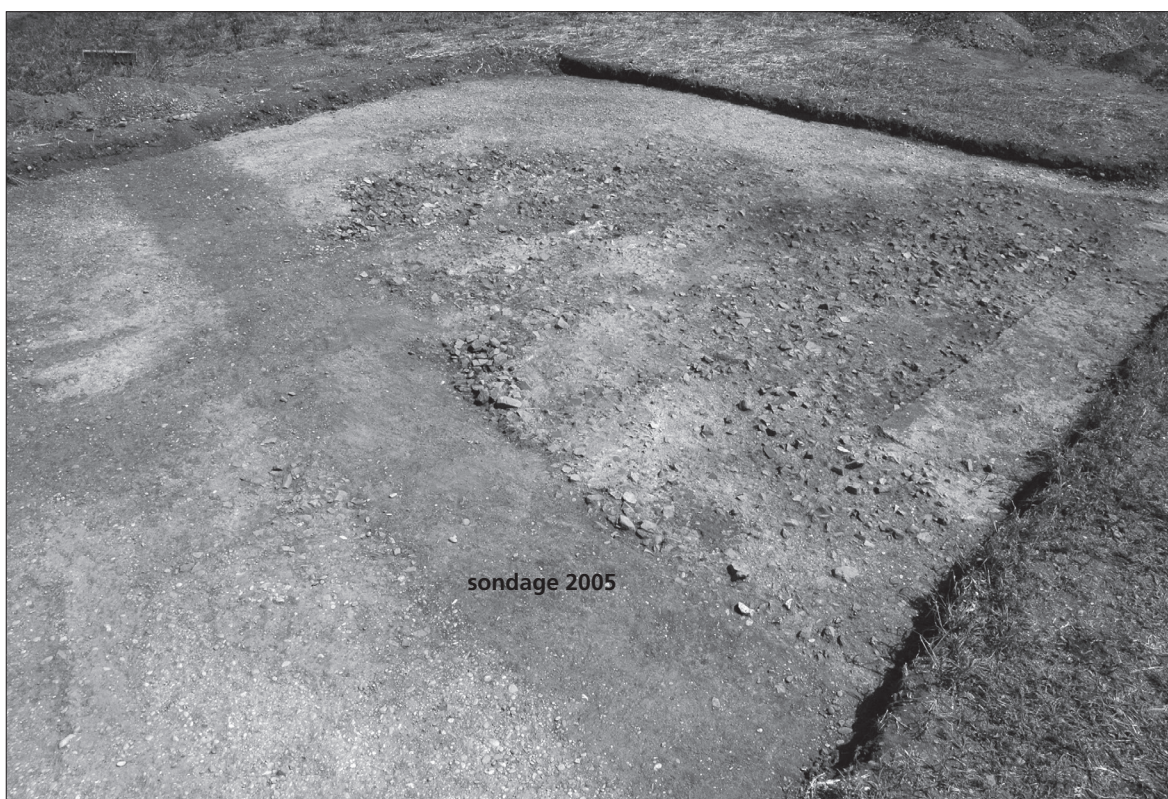


Fig. 3.42 Comblement médian du bassin ovale (photo M. Reddé).

barres à mine, en cassant au passage tel angle ou telle arête. Le poids du bloc suffisait à remuer le radier de fondation, désorganisant ainsi les matériaux qui la composaient, et faisant remonter en même temps des éléments de la couche sous-jacente⁴.

La forme de cette structure 01 est globalement ovale. À l'ouest toutefois, on observe deux segments rectilignes. Le centre de la structure ovale (pl. h.t. 5 et fig. 3.42) est comblé par un épais remblai de terre orange contenant de nombreux nodules indurés, cuits, semblable aux couches de démolition nivelées sous l'ensemble thermal (supra). On y observe la présence en grand nombre de terres cuites architecturales (*tegulae* et *imbrices*, *suspensurae*, *crustae*), et au moins d'un fragment de *tubulus*. En revanche on n'a pas recueilli de pilettes d'hypocaustes. D'autres vestiges de démolition, plus regroupés en certains endroits, ont été observés, comme des amas plus ou moins denses de mortier de chaux, de mortier hydraulique et d'enduits peints. On remarque la présence très fréquente de nodules de charbon de bois. Les blocs de basalte sont absents. En plusieurs endroits, la couche de remblai semble avoir été versée en plusieurs fois⁵. Elle semble en revanche ne pas avoir été remuée après son installation. Des plaques de gravier, fortement érodées par les labours, sont conservées à la surface du comblement.



Au nord de la structure ovale, la signature fortement magnétique qui apparaît sur l'image géophysique est, elle aussi, le fruit d'une série de remblais successifs comprenant des matériaux très hétérogènes (blocs de basalte, tuiles, fragments de dalles, mortier, nombreuses amphores). Ces remblais semblent avoir été mis en place avant l'épierrement du monument ovale (fig. 3.42). De semblables remblais, antiques, médiévaux et modernes, ont encore été mis en évidence au sud-ouest de la structure ovale, en bordure du Riedgraben, vers l'ouest (ci-dessus).

Les couches sous-jacentes

Sous le remblai qui comble la grande structure ovale, mais débordant très au-delà de ses limites, les différents sondages ont mis au jour une couche de limon noir

Fig. 3.43 La couche tourbeuse 03-03 sous le remblai du bassin ovale. En dessous, la couche de galets (photo M. Reddé).

⁴ Cette tranchée, produit d'un épierrement, contenait en outre un important matériel céramique que nous n'analysons pas ici, dans la mesure où il est le produit d'un mélange hétéroclite.

⁵ Cette couche de remblai contenait elle aussi du matériel céramique et des amphores en position secondaire que, pour cette raison, nous renonçons à analyser ici.

tourbeux (03-03), qui s'est sédimentée en milieu humide et comble une cuvette naturelle. Le fond est tapissé de nombreux galets (fig. 3.43). La couche apparaît en moyenne entre 185,24 et 185,35m NGF pour une épaisseur de 10 à 20cm selon les endroits, puis remonte en pente douce vers les bords de la cuvette avant de disparaître en surface. Certains secteurs ont été remblayés avant d'être à nouveau inondés et envahis par la boue. Cette couche a livré un lot important de matériel céramique, parfois posé à plat sur le fond, voire brisé sur place dans certains cas (fig. 3.44). Sa position stratigraphique permet de définir un terminus post quem pour la construction de la structure ovale. La couche 00-03 correspond en effet à une extension vers le nord de la »Sumpfzone« mise en évidence sous les premières constructions du sanctuaire voisin (voir chapitre 2, horizon 1).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	06-10-03-03	Amphore	Pâte beige rosée à cœur, savonneuse	2 Amphores	Gauloise 4	Milieu 1 ^{er} s.
	06-10-03-03	Amphore		1 Amphore	Dr. 8	Milieu 1 ^{er} s.
	06-10-03-03	Amphore		1 Amphore	Dr. 2/4	1 ^{er} s.
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	4 Assiettes	Drag. 18B	20/30-110/120
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	2 Assiettes	Drag. 15/17	30-90/100
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	5 Coupes	Drag. 30	40-110
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	13 Coupes	Drag. 37	70-100
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	9 Coupes	Drag. 29B	40-90
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Drag. 36	60/70-2 ^e s.
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	3 Coupelles	Drag. 35	60/70-2 ^e s.
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Hofheim 9	15-100/110
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Hofheim 12B	40/50-100-110
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Drag. 27B	15-100/110
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Drag. 4/22	40-2 ^e s.
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Drag. 24/25	15-2 ^e s.
	06-10-03-03	T.S.	Sud Gaule	2 Coupelles	Drag. 33	40-2 ^e s.
	06-10-03-03	T.N.		1 Coupe	Deru B14	40/45-65/70
3.44, 1-2	06-10-03-03	T.N.	Collerette droite	7 Coupes	Deru B2	40-120
3.44, 3	06-10-03-03	T.N.		1 Coupe	Deru B16.2	40/45-65/70
	06-10-03-03	T.N.		1 Assiette	Deru A41/43	50-120
	06-10-03-03	T.N.		1 Pot	Deru P41/58	Milieu 1 ^{er} s.
3.44, 10-11	06-10-03-03	C.S.		9 Pots	Vind. 24	
3.44, 12	06-10-03-03	C.S.	Bords peignés (décor rectiligne ou ondé)	4 Pots		40-70
3.44, 13	06-10-03-03	C.S.		1 Pot		
	06-10-03-03	C.S.	Bord mouluré, pâte grossière	1 Marmite		
3.44, 14	06-10-03-03	C.S.	Bord rentrant	1 Jatte		
3.44, 15	06-10-03-03	C.S.	Bords arrondis et cols moulurés	2 Pots	Cf. fig. 5.42b, 15	
3.44, 16	06-10-03-03	C.S.	Gorge sommitale	1 Pot		
3.44, 4	06-10-03-03	C.C.	Panse avec décor peigné	1 Pot	Vind. 24	
	06-10-03-03	C.C.		1 Couvercle		
3.44, 5	06-10-03-03	C.C.	Pâte savonneuse, »urceus«	2 Pots	Hofheim 66	
3.44, 6	06-10-03-03	C.C.	Bord mouluré	1 Dolium		
	06-10-03-03	C.C.	Bord simple	1 Dolium		
	06-10-03-03	C.C.		2 Cruches	Hofheim 51	Milieu 1 ^{er} s.
	06-10-03-03	C.C.		1 Cruche	Hofheim 50	Milieu 1 ^{er} s.
3.44, 7	06-10-03-03	C.C.		1 Cruche	AV. 316	
	06-10-03-03	C.C.		1 Cruche		
3.44, 8	06-10-03-03	C.C.	Panse avec décor peigné	1 Pot		
3.44, 9	06-10-03-03	C.C.	Grand module, pâte fine	1 Gobelet		
	06-10-03-03	E.R.I		1 Assiette	Nied. 53a	Intrusif
	06-10-03-03	Non tournée		1 Jatte ?		

La datation de cette couche doit tenir compte de plusieurs éléments : l'absence complète de céramique italique, la présence de *Terra Nigra* de type Deru B2 et B16.2, de cruches Hofheim 50 et 51. Ces éléments

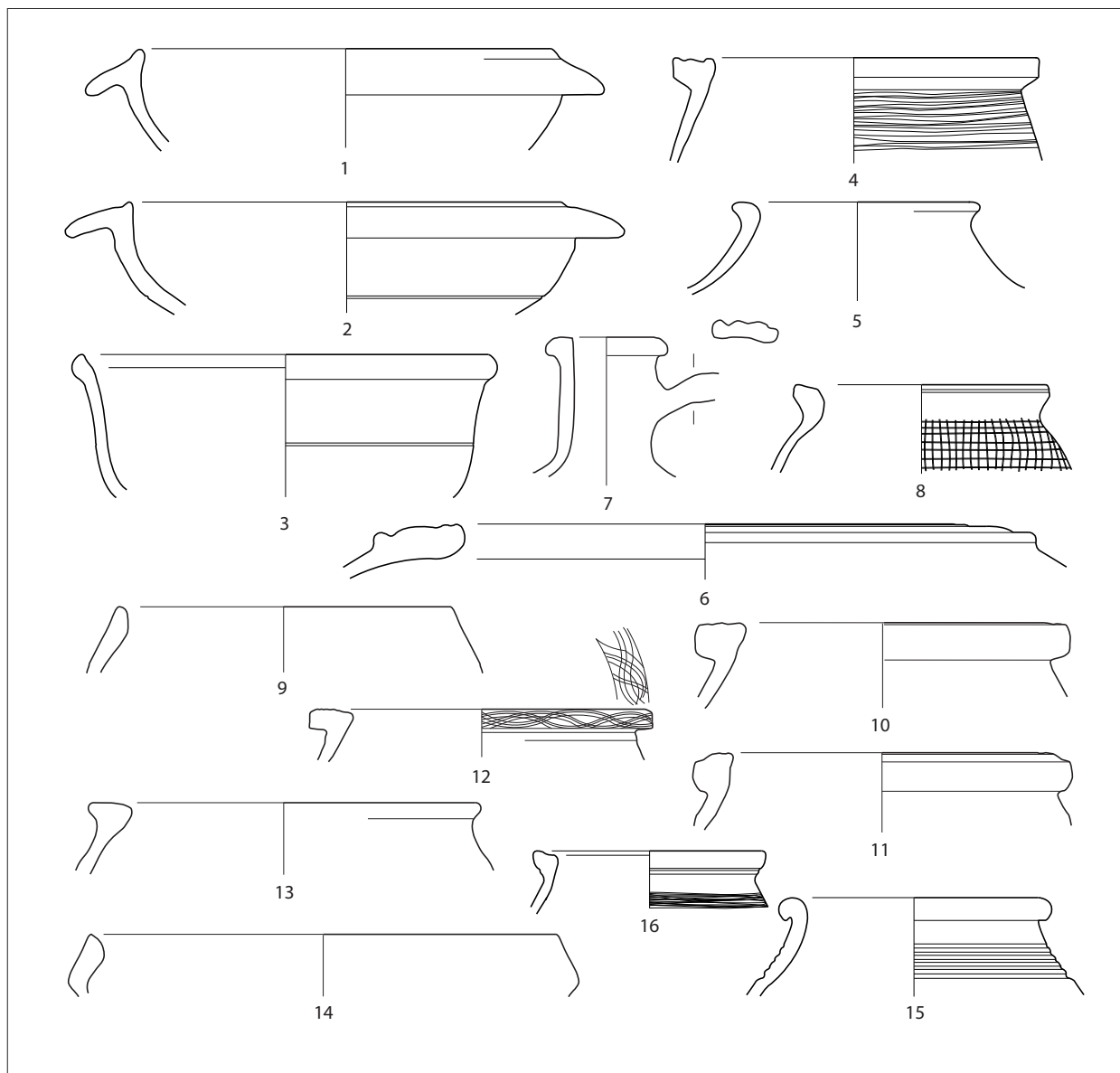


Fig. 3.44 Matériel céramique de la couche 03-03 dans le bassin ovale. Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

sont corroborés par le faciès de la sigillée sud-gauloise, essentiellement datée entre Claude et le début de l'époque flavienne. En outre, la position stratigraphique de cette couche, sédimentée directement sur le galet naturel, et sa forte ressemblance morphologique avec la zone tourbeuse identifiée juste au sud, nous conduisent à proposer une datation globale entre le milieu du premier siècle et la période flavienne précoce, ce qui correspond parfaitement à la fin de l'horizon 1 défini dans le secteur des temples. On observera toutefois qu'à cet endroit les dépôts de matériel précoce (tardo-augustéen et tibérien) rencontrés plus au sud dans le complexe religieux proprement dit font défaut. Il est vrai que nous n'avons procédé ici que par sondages limités et que d'éventuels dépôts plus anciens ont pu nous échapper.

Deux caniveaux drainaient cette cuvette vers le nord-nord-est, dans le sens du flux des eaux du Rhin, avant l'installation de la structure ovale (fig. 3.45-3.46).



Fig. 3.45 Le caniveau 74/144 (photo M. Reddé).



Fig. 3.46 Le caniveau 141 (photo M. Reddé).

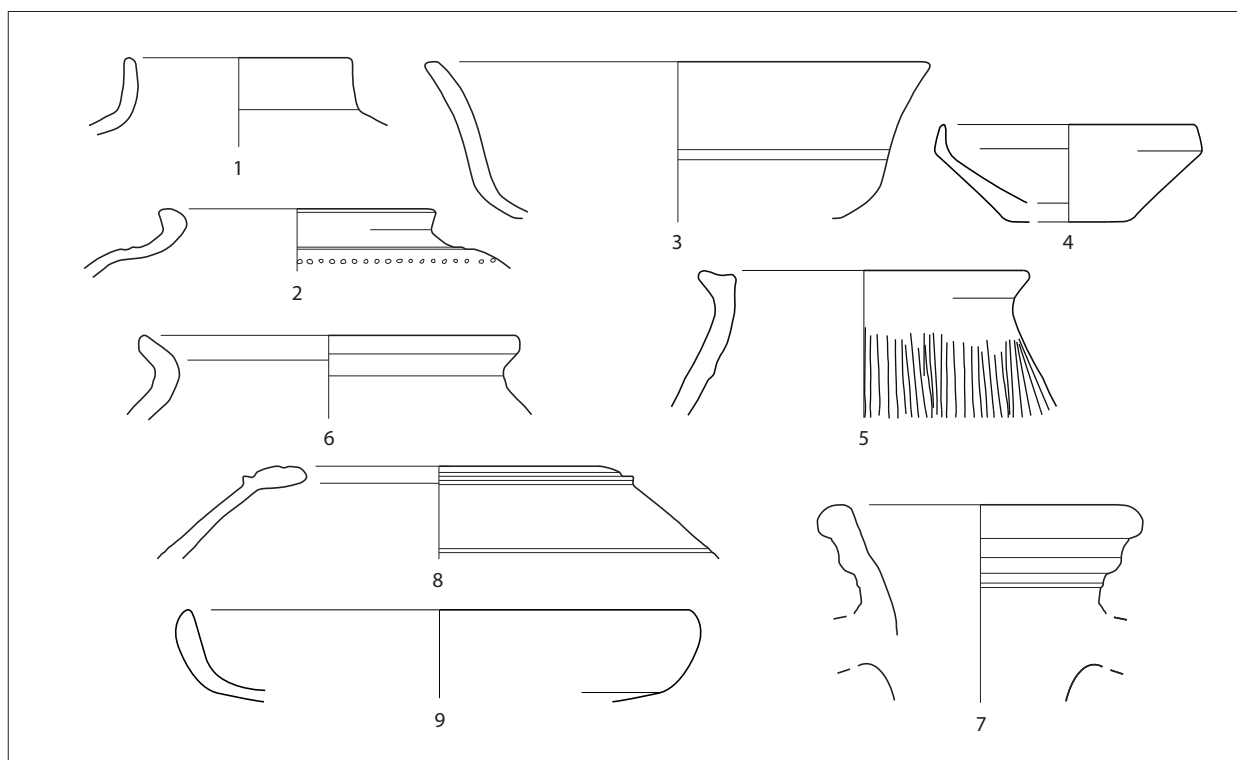


Fig. 3.47 Matériel céramique des caniveaux 74/144 (n° 1 à 5), du caniveau 141 (n°9), de l'US 75 (n°6 à 8). Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

Le caniveau 74/144 mesure environ 60 cm de large pour 22 cm de profondeur et présente un profil en V plus ou moins marqué selon les endroits. Au sud, où son extrémité n'a pas été véritablement identifiée, le fond du fossé est situé à la profondeur de 185,16 m NGF. Au nord, le fond apparaît à 185,06 NGF. La longueur observée étant de 15,8 m au total, le pendage avoisine 0,65 %, soit une pente constante assez faible. On ne sait où débouche ce caniveau, sans doute dans le Riegraben. Il contenait un matériel céramique très semblable à celui de la couche 03-03 (**fig. 3.47**). Vers le sud, le drain est creusé dans une couche noire tourbeuse (US 75), de même nature que l'US 03-03, mais recouverte par celle-ci, avec un matériel identique attribuable au deuxième tiers du 1^{er} siècle de notre ère.

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	06-10-74	T.S.	Sud Gaule	1 Assiette	Drag. 18B	20/30-110/120
	06-10-74	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Drag. 30	40-110
	06-10-74	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Drag. 37	70-100
	06-10-74	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Drag. 29B	40-90
3.47, 1	06-10-74	T.N.		1 Pot	Schnitzler 45	Milieu 1 ^{er} s.
3.47, 2	06-10-74	T.N.		1 Pot	Deru P61/64	40/45-85/90
3.47, 3	06-10-74	T.N.		3 Coupes	Deru B14	40/45-65/70
	06-10-74	T.N.		1 Coupe	Deru C18	Milieu 1 ^{er} s.
3.47, 4	06-10-74	C.S.	Bord rentrant, petit module	1 Jatte		
	06-10-74	C.C.		1 Jatte		
	06-10-74	C.C.		1 Cruche	Hofheim 51	Milieu 1 ^{er} s.
	06-10-74	C.C.	Bords moulurés	2 Dolia		
3.47, 5	06-10-74	Non tournée	Gorge sommitale, panse peignée	1 Pot		

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	06-10-75	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Drag. 30	40-110
	06-10-75	T.S.	Sud Gaule	4 Coupes	Drag. 37	70-100
	06-10-75	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Drag. 29B	40-90
	06-10-75	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Hofheim 8A	30/40-100/110
	06-10-75	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Curle 15	80/90-2e s.
	06-10-75	T.S.	Sud Gaule	1 Coupelle	Drag. 27C	80-2e s.
	06-10-75	T.N.		1 Assiette	Deru A1	15/20-65/70
	06-10-75	T.N.		2 Coupes	Deru B14	40/45-65/70
	06-10-75	T.N.		1 Coupe	Deru B2	40/45-85/90
	06-10-75	C.S.		1 Pot	Vind. 24	
3.47, 6	06-10-75	C.S.	Lèvre déversée	1 Pot		
	06-10-75	C.C.		1 Cruche	Hofheim 51	milieu 1 ^{er} s.
3.47, 7	06-10-75	C.C.		1 Cruche	Hofheim 62	milieu 1 ^{er} s.
3.47, 8	06-10-75	C.C.	Pâte blanche, bord mouluré, petit module	1 Dolium		

Le caniveau 141 présente un tracé rectiligne qui déborde des limites de la fouille. On a identifié son extrémité sud-ouest. La longueur observée atteint 34,5m au total. Le caniveau est large de 85cm en moyenne, profond de 40cm au nord, de 5 cm au sud seulement. Au nord, le fond du fossé se situait à 184,53m NGF, contre 185,12m au sud. Le pendage est donc de 1,7 %, constant sur les trois quarts sud, et s'accroissant dans le dernier quart nord.

Le caniveau est remblayé par la couche 03-03. La fouille du caniveau a révélé deux monnaies, un demi as oncial et un as julio-claudien peu lisible, ainsi que quelques tessons identifiables (fig. 3.47).

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque	Usure
68	38 (06.10.68.01.27)	République	1/2 as oncial	Rome	?	-170/-91	
65	244 (06.10.65.09.32)	Julio-claudien	as	Ind ?	?	1 ^{er} s.	

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	06-10-141	Amphore	Pâte beige, rosée à cœur, savonneuse	1 Amphore	Gauloise 4	milieu 1 ^{er} s.
	06-10-141	Amphore		1 Amphore	Dressel 2/4	2 ^e moitié 1 ^{er} s.
	06-10-141	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Hofheim 12B	40/50-100/110
3.47, 9	06-10-141	T.N.		1 Assiette	Deru A41/43	40/45-85/90
	06-10-141	C.S.		1 Pot	Vind. 24	
	06-10-141	C.C.		1 Cruche	Hofheim 51	

L'ensemble du matériel contenu dans ces drains paraît globalement synchrone avec celui de la couche 03-03, ce qui est normal, compte tenu de sa position stratigraphique. Le remplissage de cette cuvette naturelle et de ses drains semble donc parfaitement homogène.

Au vu des observations effectuées dans toute cette zone, nous proposons de reconstituer de la manière suivante le processus de sédimentation des vestiges archéologiques.

1) Dans un premier temps existait, à l'état naturel, le chenal occidental (Riedgraben), prolongé, à l'est, par une dépression marécageuse en bordure d'un îlot sableux (voir ci-dessus chapitre 2). Cette dépression marécageuse est attestée par la couche tourbeuse 03-03, imparfaitement drainée par les deux caniveaux 141 et 144. Dans cette couche apparaissent d'importants dépôts de matériel céramique, que l'on peut globalement dater entre le milieu du 1^{er} siècle de notre ère et la fin du règne de Vespasien environ. Cet

ensemble doit être considéré comme la suite, vers le nord, de la couche marécageuse qui caractérise l'horizon 1 des sanctuaires.

2) Dans un second temps, cette mare naturelle fut aménagée par la construction de la structure ovale et le remblai des abords. La structure ovale faisait sans doute office de réservoir pour les eaux de la nappe phréatique. On ne peut en revanche décider formellement la date de construction de la structure ovale, mais il est probable qu'elle se situe à la fin du 1^{er} siècle ou au plus tard au début du second siècle (horizon 2 des sanctuaires).

Avons-nous à faire ici à un bassin monumental ? Les restes observés dans les tranchées d'épierrement laissent penser qu'il existait une margelle de calcaire soigneusement construite, avec des blocs bien taillés. Mais aucun élément architectural suffisant pour proposer une reconstitution n'a malheureusement été préservé. On peut en revanche spéculer sur la forme de cette construction : les deux segments rectilignes de tranchées préservés à l'ouest et au sud-ouest laissent envisager une sorte de bassin allongé, à pans coupés, sans qu'on puisse décider, en l'état des vestiges, s'il s'agit d'un hexagone ou d'un octogone.

3) La zone au nord du bassin, marécageuse, a continué d'être remblayée avec des matériaux de démolition issus des monuments déjà en ruine sur le site.

4) Dans un quatrième temps, l'ensemble de la structure ovale a été démoli et épierré (peut-être dès l'Antiquité), puis le centre comblé par des matériaux de démolition englobés dans une matrice de terre crue brûlée, qui lui donne une couleur orange caractéristique.

5) Les remblais nécessaires au comblement et à la stabilisation de cette zone humide ont continué, en particulier au sud-ouest, bien après la période antique, et jusqu'à une date récente, par apport de gravats empruntés au site lui-même.

LES BÂTIMENTS RELIGIEUX AU NORD DE L'ENCLOS DU SANCTUAIRE

Le temple F

Immédiatement au sud-ouest du bassin rectangulaire en bois apparaît sur l'image géophysique la trace de deux carrés concentriques, caractéristique d'un temple dit «de tradition indigène» (fig. 3.1). Le décapage n'a révélé, pour l'essentiel, que des tranchées d'épierrement comblées de fragments de tuiles en surface (fig. 3.48). L'épaisseur conservée de la structure est extrêmement faible (moins de 5 cm) et n'est constituée que de cette couche de tuiles concassées, directement posée sur le limon naturel.

La *cella*

La *cella* mesure 3 m × 3 m hors tout (fig. 3.49). Ses murs sont épais de 40 à 45 cm. L'absence de tuiles et la présence de blocs de basalte aux angles pourrait indiquer que ceux-ci étaient occupés par des



Fig. 3.48 Vue du temple F (photo M. Reddé).

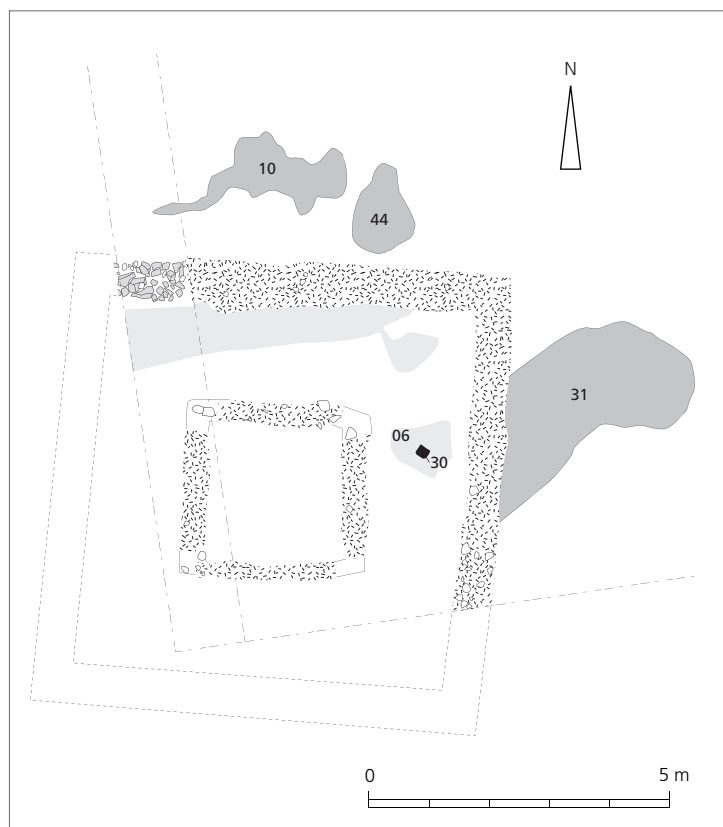


Fig. 3.49 Plan du temple F (relevé B. Gissinger).

poteaux, probablement de grosses poutres. Un vestige de sol tardif, très damé, a été reconnu dans la moitié ouest de la *cella*, directement sur le limon. Les tranchées d'épierrement ont livré différents artefacts, attribuables au 2^e siècle de notre ère (fig. 3.50).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	05-10-05	T.S.	Est Gaule	1 Coupelle	Drag. 33	2 ^e s.
3.50, 1	05-10-05	Revêtement argileux		1 Gobelet	Nied. 32	2 ^e s.
3.50, 2	05-10-05	C. à eng. rge	Brûlée	1 Coupe	Drack 20	milieu 2 ^e s.
3.50, 3	05-10-05	C.S.	Bord mouluré	1 Pot	Vind. 24	
3.50, 4	05-10-05	C.C.	Bord rentrant mouluré	1 Jatte		120-160
	05-10-05	C.C.		1 Pot	Cf. fig. 3.17, 20	2 ^e s.
	05-10-05	C.C.		1 Coupelle		
	05-10-05	E.R.I.	Petit module	1 Jatte	Gose 483	milieu 2 ^e s.
	05-10-05	E.R.I.		1 Plat/Assiette	Nied. 53a	2 ^e s.

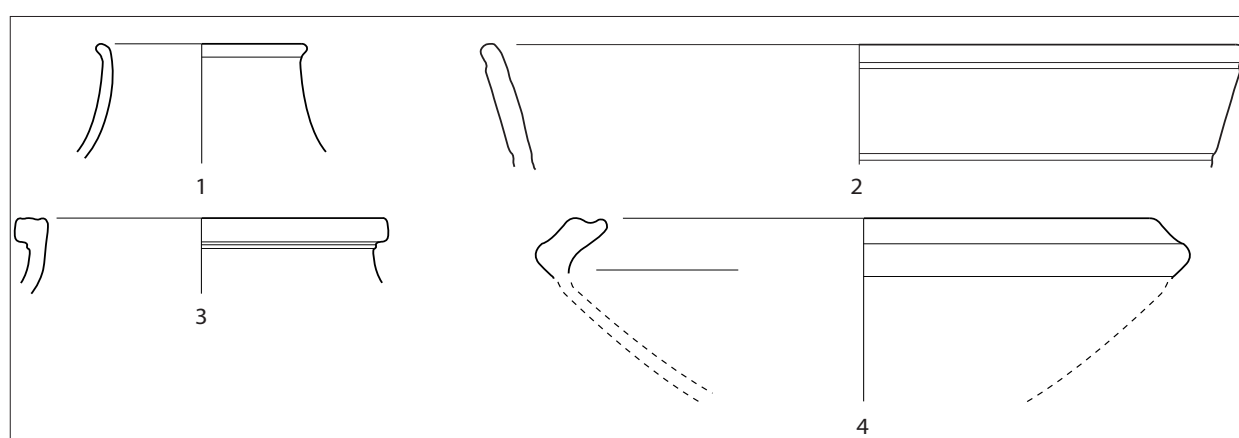


Fig. 3.50 Matériel céramique issu des tranchées d'épierrement du temple F. Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

Le portique

De celui-ci ont été retrouvés les murs nord et est. Les murs ouest et sud sont restitués d'après la prospection géomagnétique : le temple mesure ainsi 7,5 m × 7,5 m à l'extérieur, 6,3 m × 6,3 m à l'intérieur (fig. 3.49). Les murs sont distants de 1,7 m de ceux de la *cella*. Ils mesurent respectivement 75 et 65 cm de largeur en moyenne. Ils sont plus profondément et mieux fondés que ceux de la *cella* (fig. 3.51). En effet, sous la couche de tuiles concassées, on trouve une fondation de blocs de basalte qui atteint 25 cm d'épaisseur et repose sur le limon naturel, creusé en cuvette pour l'occasion. Le mur nord repose presque directement sur le substrat naturel de galets. Un sol épais de 3 à 4 cm a été retrouvé dans les portique nord et est. À l'est il était percé d'un trou de poteau (30).

La datation de ce bâtiment n'est pas simple : la céramique assez peu abondante contenue dans les tranchées d'épierrement semble dater du second siècle. En revanche la présence d'un antoninien dans le sol du portique laisse penser à une occupation (peut-être une réfection) dans le courant du 3^e siècle.

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque	Usure
06	369 (05-10-06-01-29)	ind.	antoninien	ind.	?	250-300	

Fig. 3.51 Le mur nord du portique. Au premier plan, le substrat de galets (photo M. Reddé).



Les labours ayant arasé considérablement les couches archéologiques, très hautes, peu de structures sont conservées dans les abords immédiats du temple F. Deux zones de limon très charbonneux ont été mises en évidence au nord (44) et à l'est (31). Leur épaisseur ne dépasse guère 1 à 5 cm. Il n'est pas démontré que cet épandage soit en rapport avec le temple, car il peut également lui être antérieur.

Le temple(?) G

À l'ouest du grand puits monumental décrit ci-dessus, en bordure d'un chemin agricole, la prospection géophysique montre la présence d'une structure un peu indistincte, de forme générale carrée (G, **fig. 3.1**). La fouille a révélé une bande rectiligne de galets, de largeur régulière (70 à 80 cm), sur une longueur de 15,6 m (**fig. 3.52-3.53**). Au sud, le radier effectue un retour à 90° vers l'ouest et se perd dans la berme (27). Ce retour a été observé sur 2 m de longueur, la présence du chemin agricole ne permettant pas une observation au-delà de cette limite.

La fondation a été creusée en tranchée selon une largeur identique à celle du mur d'élévation, sur une profondeur de 40 à 50 cm. Au fond de la tranchée étaient posés des blocs de basalte, et/ou des dalles grossières de calcaire jaune. Des galets mélangés à un sable gris assez meuble ont ensuite été jetés dans cette tranchée (**fig. 3.54**). Au nord, le retour 55, épierré, est doublé par une bande de gravier fin, large de 0,30 m, observée sur 4,45 m de longueur (226). Le matériel découvert dans ces structures est illustré **fig. 3.55**. Le faciès céramique semble appartenir au 2^e siècle de notre ère.



Fig. 3.52 Plan des vestiges du temple(?) G (relevé B. Gissinger).



Fig. 3.53 Vue générale vers le nord des vestiges du temple(?) G (photo M. Reddé).



Fig. 3.54 Fondation du mur sud du temple(?) G (photo M. Reddé).

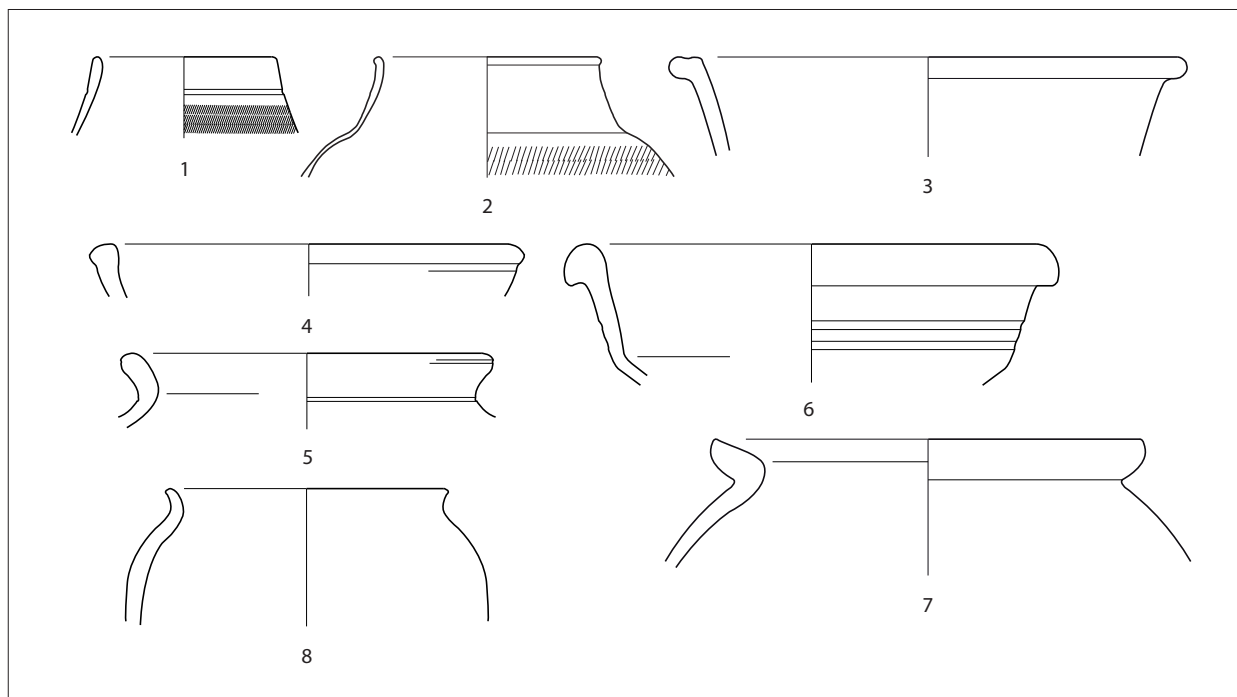


Fig. 3.55 Matériel céramique issu des tranchées épierrées du temple(?) G. Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	05-10-55	T.S.	Est Gaule	1 Coupe	Drag. 37	2 ^e s.
3.55, 1	05-10-55	Revêtement argileux		1 Gobelet	Hees 3	
3.55, 2	05-10-55	Revêtement argileux		1 Gobelet	Nied. 32c	Milieu 2 ^e s.
3.55, 3	05-10-55	T.N.		1 Coupe	Schnitzler 35/Variante Deru B16.2	2 ^e s.
3.55, 4	05-10-55	T.N.		1 Coupelle	Deru C19	
	05-10-55	C.S.		1 Coupelle		
3.55, 5	05-10-55	C.S.	Lèvre déversée	1 Pot		
3.55, 6	05-10-55	C.C.		2 Jattes		
	05-10-55	C.C.	Lèvres déversées	3 Pots		
3.55, 7	05-10-55	C.C.		1 Pot	Cf. fig. 3.17, 20	
	05-10-55	C.C.		1 Pot		
	05-10-55	E.R.I.		1 Plat/Assiette	Nied. 53a	2 ^e s.
3.55, 8	05-10-55	Non tournée		1 Pot		

Le mur occidental comporte des blocs de basalte et de calcaire en surface. Il est bordé à l'est par une bande de gravier et de charbon 57, qu'il chevauche partiellement, et qui contenait un matériel céramique assez abondant, mais très mélangé et chronologiquement hétérogène (fig. 3.56).

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	05-10-57	T.S.	Est Gaule, panse décorée de guillochis	1 Coupe	Drag. 37/Nied. 16	Fin 2 ^e s. - début 3 ^e s.
	05-10-57	T.S.	Est Gaule	2 Coupes	Drag. 37	2 ^e s.
	05-10-57	T.S.	Est Gaule	1 Assiette	Drag. 31	
	05-10-57	T.S.	Est Gaule	2 Assiettes	Curle 15	
	05-10-57	T.S.	Est Gaule	1 Assiette	Drag. 32	
	05-10-57	T.S.	Est Gaule	1 Coupelle	Drag. 33	

	05-10-57	T.S.	Est Gaule	1 Gobelet	Lud. VSe	Fin 2 ^e s.- début 3 ^e s.
3.56, 1	05-10-57	Revêtement argileux		5 Gobelets	Hees 3	2 ^e s.
	05-10-57	Revêtement argileux		1 Gobelet	Hees 2	Milieu 2 ^e s.
3.56, 2	05-10-57	Revêtement argileux	Cols hauts	5 Gobelets	Nied. 32	Milieu 2 ^e s.-début 3 ^e s.
	05-10-57	Métallescente		1 Gobelet	Nied. 33c	180-début 3 ^e s.
	05-10-57	T.N.		1 Assiette	Deru A44.3	Résiduel
3.56, 3	05-10-57	C.S.	Rugueuse	1 Assiette	Alzey 20	2 ^e -3 ^e s.
3.56, 4	05-10-57	C.S.	Terra Nigra tardive	1 Assiette	Alzey 28	1 ^{ère} moitié 4 ^e s.
3.56, 5	05-10-57	C.C.	Bec tréflé	1 Cruche		
	05-10-57	C.C.		1 Couvercle		
3.56, 6	05-10-57	C.C.		3 Jattes		
	05-10-57	C.C.	Identique à ci-dessus en grand module	1 Jatte		
	05-10-57	C.C.	Lèvre plate sortante	1 Jatte		
3.56, 7	05-10-57	C.C.		1 Pot	Cf. fig. 3.17, 20	
3.56, 8	05-10-57	C.C.		1 Pot	Proche fig. 3.17, 20	
3.56, 9	05-10-57	E.R.I.		1 Jatte	Gose 483	2 ^e moitié 2 ^e s.
	05-10-57	E.R.I.		1 Assiette	Nied. 53a	2 ^e s.
3.56, 10	05-10-57	Non tournée	Décor ondé	1 Pot		

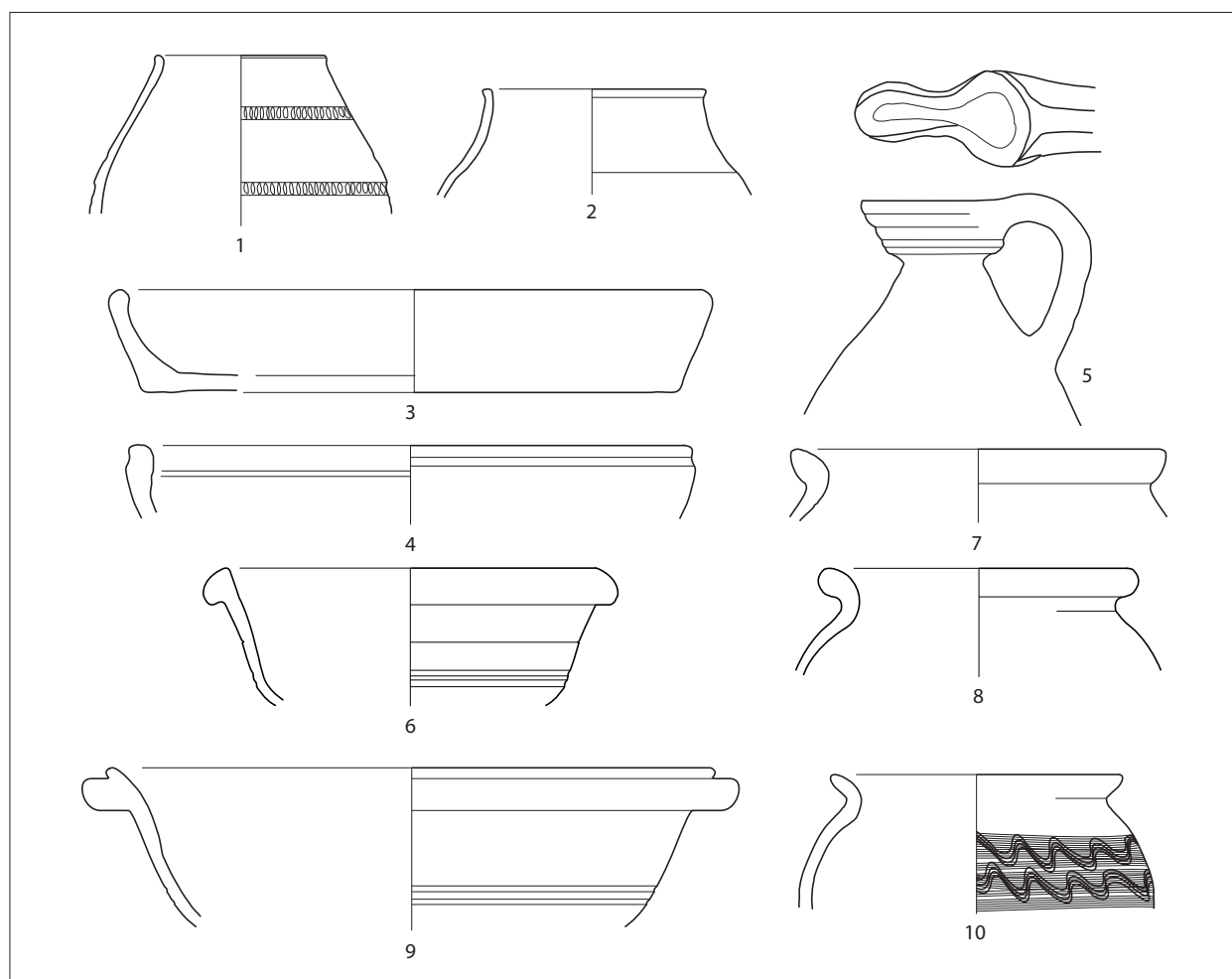


Fig. 3.56 Matériel céramique issu de la structure 57, à l'est du temple(?) G. Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

Entre cet ensemble de structures et le bord occidental de la fouille est apparue dans le limon une tranchée de fouille moderne (48) jusqu'au niveau de galets naturels. Cette fouille, d'époque indéterminée, n'était pas documentée, mais nous avons trouvé d'autres traces de telles excavations récentes dans le secteur. La tranchée de fouille a épargné un lambeau de sol en gravier contre le mur occidental.

Au nord de ce bâtiment apparaît une structure irrégulière (67) très mal construite avec des matériaux hétérogènes (galets, blocs de basalte, tuiles) qui résultent de l'épierrement des constructions. L'image géophysique est peu claire dans ce secteur. Le matériel céramique y était assez abondant et fragmenté. Il semble appartenir à une phase qu'on peut situer entre la fin du 1^{er} siècle et le milieu du second (fig. 3.57). L'hypothèse d'un autel peut être avancée, mais elle repose elle-même sur l'idée que la construction G pourrait être un temple, en raison de sa morphologie, et il faut considérer cette proposition avec prudence.

Fig.	Struct.	Catégorie	Description/Provenance	Forme	Type/Référence	Datation
	05-10-67	Amphore		1 Amphore	Gauloise 4	2 ^e s.
	05-10-67	T.S.	Sud Gaule	2 Coupelles	Drag. 24/25b	80/90-2 ^e s.
	05-10-67	T.S.	Sud Gaule	1 Coupe	Drag. 29	15-80/90
	05-10-67	T.S.		1 Coupelle	Drag. 35	70-2 ^e s.
3.57, 1	05-10-67	Revêtement argileux		1 Gobelet	Hees 2	Fin 1 ^{er} s.-début 2 ^e s.
	05-10-67	T.N.		1 N.I.		
3.57, 2	05-10-67	T.N.	Petit module	1 Gobelet	Schnitzler 47	70-200
3.57, 3-4	05-10-67	C.S.	Lèvres moulurées	3 Pots	Vind. 24	
3.57, 5	05-10-67	C.S.	Lèvre carrée	1 Pot		
3.57, 6	05-10-67	C.S.	Lèvre déversée	1 Pot		
	05-10-67	C.S.	Lèvre moulurée, pâte grossière	1 Jatte		
	05-10-67	C.S.		2 Couverts		
	05-10-67	C.S.	Bord rentrant	1 Jatte		
3.57, 7	05-10-67	C.C.	Pas de revêtement interne	1 Assiette	Nied. 53 a	2 ^e s.
	05-10-67	C.C.		1 Cruche	AV. 316	Début 2 ^e s.
3.57, 8	v	C.C.	Pâte orange, engobe blanc	1 Cruche	Gose 366	70-160
3.57, 9	05-10-67	C.C.	Pâte orange	1 Cruche	Hofheim 50	
	05-10-67	C.C.		1 Couvert		

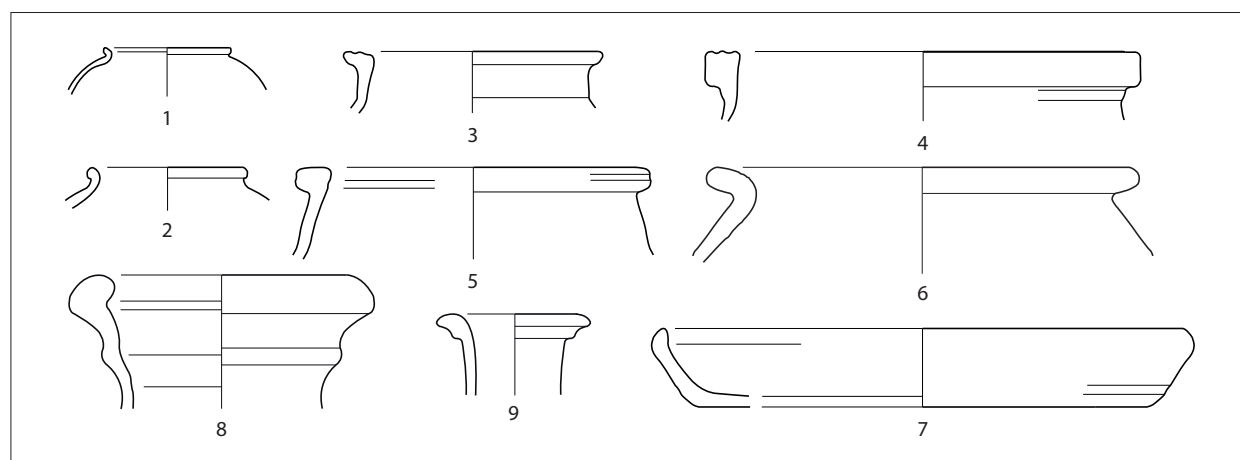


Fig. 3.57 Matériel céramique issu de la structure 67. Éch. 1:3 (DAO C. Fortuné).

L'interprétation d'un tel ensemble n'est pas aisée, à la fois en raison de l'exiguïté de la fouille et de la perturbation des vestiges antiques par des fouilles préalables, non documentées, qui ont affecté la partie centrale. La forme carrée, les dimensions, la technique de construction de l'ensemble, semblable à celle du temple F, l'environnement religieux de ce bâtiment conduisent à envisager la possibilité que nous ayons affaire ici à un autre temple, mais il ne s'aurait s'agir ici que d'une hypothèse. Le mobilier couvre une fourchette chronologique qui va de la fin du premier siècle au milieu du deuxième, et il ne semble pas partout homogène. On peut y voir, dans ces conditions, le fruit des remaniements créés à la fois par les épierrements anciens et les fouilles modernes.

Des chapelles tardives ?

Deux bâtiments de plan carré apparaissent clairement sur le plan de prospection géomagnétique, à l'est du Riedgraben (H, **fig. 3.1**). Leur fouille a montré qu'ils étaient postérieurs à l'ensemble thermal décrit ci-dessus, puisqu'ils chevauchent son niveau de destruction (**fig. 3.9**). Sans que des contextes d'attribution précise puissent être proposés, en raison de l'abrasement des sols les plus récents par les labours, on doit noter dans cette zone une assez forte concentration de monnaies frappées pendant l'Antiquité tardive.

Struct.	Inventaire	Règne/Période	Espèce	Atelier	Référence	Émission contremarque
h.s	375 (03.09.00.00.47)	Crispus	Follis	Trèves	RIC VII Trèves 440	323-324
h.s	377 (03.09.00.01.14)	Constance II ou sa famille	Aes 3/4	ind.	LRBC 2/? ; RIC VIII ?	353-361
h.s	388 (03.09.00.01b.2)	Valentinien I, Valens ou Gratien	Aes 3	ind.	LRBC 2/? ; RIC IX ?	364-378
h.s	389 (03.09.00.02.18)	Valentinien I, Valens ou Gratien	Aes 3	ind.	LRBC 2/? ; RIC IX ?	364-378
h.s	391 (03.09.00.01.10)	Valentinien I, Valens ou Gratien	Aes 3	ind.	LRBC 2/? ; RIC IX ?	364-378
h.s	384 (03.09.00.00.46)	Valens ou Gratien	Aes 3	Lyon	LRBC 2/Lyon ? ; RIC IX Lyon ?	365-376
h.s	378 (03.09.00.01.5)	Valentinien I	Aes 3	Lyon	LRBC 2/Lyon 279 ; RIC IX Lyon 10a ; Bastien 40	366-367
h.s	387 (03.09.00.01.1)	Valentinien I, Valens ou Gratien	Aes 3	Lyon	LRBC 2/Lyon ? ; RIC IX Lyon ?	366-375
h.s	386 (03.09.00.01.3)	Valentinien I, Valens ou Gratien	Aes 3	Lyon	LRBC 2/Lyon ? ; RIC IX Lyon ?	366-375
h.s	382 (03.09.00.01.9)	Gratien	Aes 3	Siscia	LRBC 2/Siscia ? ; RIC IX Sicia ?	367-378
h.s	379 (03.09.00.00.48)	Valentinien I	Aes 3	Siscia	RIC IX Siscia 15a	367-375
h.s	383 (03.09.00.01.7)	Gratien	Aes 2	ind.	LRBC 2/?	367-378
h.s	381(03.09.00.01.12)	Gratien	Aes 4	Lyon	LRBC 2/Lyon 371 ; RIC IX Lyon 30a ; Bastien 174	381-382
h.s	394 (03.09.00.01.4)	Valentinien III	Aes 4	Rome	LRBC 2/ Rome 840-841 ; RIC X 2107-2109	425-455

h.s.: hors stratigraphie

Du bâtiment oriental ne subsistent que l'assise inférieure de la fondation et quelques noyaux de blocage (**fig. 3.58**). L'ensemble n'a pas fait l'objet d'une fouille complète, mais le report de la partie fouillée sur le plan de prospection géophysique permet d'estimer les dimensions à environ 9 m × 9 m.

La fondation a été creusée au milieu de la couche de déblais de l'ensemble thermal précédent, grâce à une tranchée de même largeur que celle du mur, soit 1,75 m. On y versait une couche de gravier damé avec de la chaux. Par-dessus était coulé entre deux parements de moellons de basalte un noyau de mortier mélangé à de petits blocs (**fig. 3.59**).

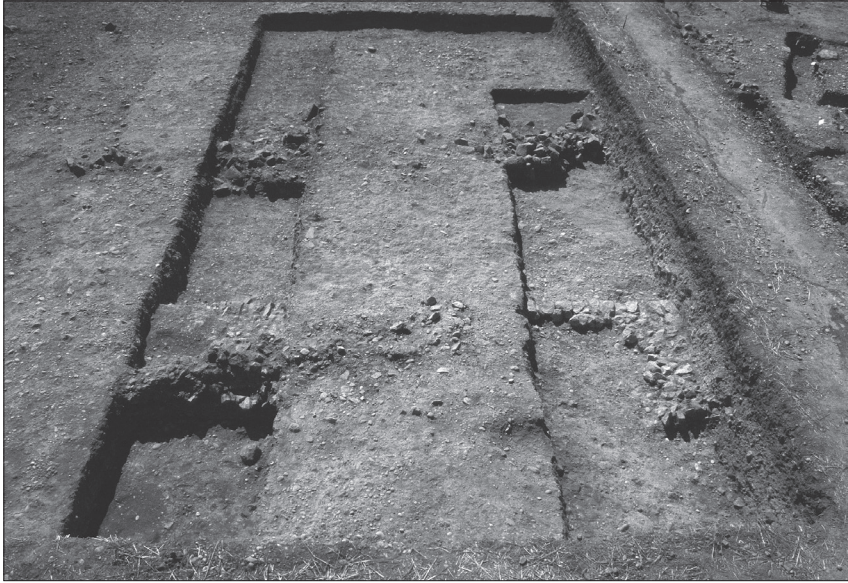


Fig. 3.58 Fondations des structures au-dessus du niveau de construction des thermes (voir fig. 3.9 ; photo M. Reddé).



Fig. 3.59 Fondation des structures de l'Antiquité tardive au-dessus du niveau de destruction des thermes (voir fig. 3.9 ; photo M. Reddé).



Fig. 3.60 Fondation des structures de l'Antiquité tardive au-dessus du niveau de destruction des thermes (voir fig. 3.9 ; photo M. Reddé).

Le bâtiment occidental, de même orientation, est plus massif encore. Le bâtiment adopte un plan carré, de 10,30 m de côté. Le bas de la fondation est situé plus bas (186,60 m NGF) pour le mur ouest, ce qui semble normal compte tenu de la pente vers le Riedgraben. Les murs présentent une épaisseur de 2,20 m. Le mur nord, complètement épierré, n'a laissé qu'une tranchée de récupération.

Les murs sont construits en moellons de basalte grossièrement équarris, maçonnés au mortier de chaux, jetés et damés dans une fosse de 2,20 m de large, entre deux parements grossiers de fondation (fig. 3.60). Ils reposent sur une couche de gravier très dur, mêlé à une terre sableuse jaune. Aucun pieu de bois n'a été observé en fondation.

Ni en cas ni dans l'autre n'a été observée la présence de micro-pieux de bois identiques à ceux qui ont été observés dans la forteresse tardive d'Altkirch.

L'interprétation de ces bâtiments tardifs paraît quelque peu problématique. Compte tenu de leur forme, de leurs dimensions, du caractère massif de leurs murs, de leur mode de construction, nous avons d'abord opté pour l'hypothèse de tours militaires, sans nous dissimuler la difficulté d'une telle interprétation⁶. Il paraît en effet difficile de concevoir la présence de tels édifices à une proche distance de la forteresse de Valentinien, à fortiori un usage concomitant de deux »tours« aussi proches l'une de l'autre. Leur position, en contrebas de la butte d'Altkirch, ne plaide pas non plus en faveur de cette hypothèse, qu'il vaut sans doute mieux abandonner. Dans ces conditions, et sans qu'aucune preuve formelle puisse être fournie, car tous les sols de ce secteur ont été détruits, on suggérera qu'il puisse s'agir de chapelles religieuses.

Les niveaux postérieurs

Immédiatement à l'est du Riedgraben, les fouilles menées en 2003 ont permis de localiser des structures que leur position stratigraphique, au-dessus des bâtiments du 2^e siècle, directement sous la semelle de labour, permet d'attribuer à un horizon chronologique tardif, sans que la chronologie puisse être davantage précisée dans la mesure où aucun artefact spécifique de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen-Âge n'a été recueilli. L'ensemble du secteur a livré en revanche un important matériel résiduel issu de l'épierrement des structures antérieures et du bouleversement des couches de surface par les labours.

Les structures construites en place apparaissent à la cote moyenne 186,75 m/NGF, entre le Riedgraben et les thermes (fig. 3.9 et 3.63). Le bâtiment délimite assez nettement, notamment vers l'ouest, une importante couche de gravier qui sert de sol à l'ensemble et scelle les structures thermales détruites, vers l'est. Son orientation diverge de celle des thermes. Au-dessus de ces derniers, la plupart des vestiges de cette période ont été détruits par l'épierrement du balnéaire.

Vers l'ouest apparaît un mur nord-sud large de 0,4 m (36), formé d'une assise de blocs de basalte et de quelques rares blocs de grès montés en arêtes de poisson, sans liant, sur une fondation de galets et de matériaux récupérés, notamment des tuiles (fig. 3.61-3.62). Sur ce mur viennent s'abouter différents tronçons perpendiculaires, dont certains, notamment au nord-est, sont presque totalement épierrés. On voit ainsi se dessiner différents espaces dont le plan est manifestement incomplet. Différents calages de

⁶ M. Reddé (coord.), Une agglomération d'époque romaine (chap. 1, note 32) 237.



Fig. 3.61 Vue du mur 36 (voir fig. 3.71 ; photo M. Reddé).



Fig. 3.62 Vue du mur 39 (voir fig. 3.71 ; photo M. Reddé).

poteaux de bois apparaissent çà et là, sans qu'on puisse distinguer un véritable plan. On notera que ces calages sont assurés par ces matériaux de remplissage. Les poteaux 57 et 39 sont implantés à l'angle de deux murs et paraissent bien appartenir à la structure du bâtiment. De même on observe un calage à l'angle des murs 33 et 36 et peut-être d'autres traces de poteaux dans les amoncellements de blocs qui jalonnent le parcours du mur 36. Il est probable, dans ces conditions, que nous avons à faire à un bâtiment sur poteaux, avec un soubassement de blocs liés à sec. Les poteaux 05, 06, 07 sont situés en revanche hors du tracé d'un mur et appartiennent sans doute à une phase de réparation. Les structures 34 et 51 sont de petits foyers.

– 34 : fosse circulaire, de 0,9m de diamètre, aménagée de galets. Son profil est en cuvette et sa profondeur n'excède pas 10cm. Son remplissage est composé de limon gris cendré avec un certain nombre d'ossements et de céramique.

– 51 : foyer ou «cendrier» perçant le sol. Son plan est ovale, sa profondeur de 0,2m. Son remplissage est constitué par une série de minces couches rubéfiées et cendreuses avec quelques petits charbons.

La structure 43, construite partiellement en matériaux réemployés, adopte un plan ovale d'environ 4 m × 3 m ; elle ne s'apparente pas véritablement à un foyer, du moins n'a-t-elle pas livré de traces cendreuses. 02 est une structure circulaire construite en matériaux de remplissage sur la couche de destruction des thermes. Sa fonction est mystérieuse.

À l'extrémité orientale de la zone fouillée, apparaît un petit bassin rectangulaire (3), de 1,10m × 0,65m. Deux trous étaient percés dans sa maçonnerie faite de blocs de basalte et de chaux, pour permettre à l'eau de pénétrer. La construction est implantée dans le gravier et repose sur les couches de destruction des thermes (fig. 3.64).



Fig. 3.63 Plan des structures les plus récentes, au-dessus de l'ensemble thermal détruit (voir fig. 3.9 ; d'après les relevés de J. Pellissier et B. Gissingier).



Fig. 3.64 Vue du bassin 3 (voir fig. 3.63 ; photo M. Reddé).

La même zone a livré un four à chaux subcirculaire, de 80 cm de diamètre, construit en blocs de basalte. Il était comblé d'une couche de terre cendreuse recouvrant des noyaux de chaux agglomérée, résultat de la calcination de blocs calcaires ; en témoignent des fragments de craie blanche à moitié consommés.

Trois tombes à inhumation ont été découvertes dans cette zone, mais n'ont pas fait l'objet d'étude anthropologique. Leur orientation est au sud-est pour la tombe T2, au nord-ouest pour les tombes T1 et T3. Cette dernière, posée sur le sol du bâtiment, lui est clairement postérieure mais n'a pas livré de matériel (fig. 3.65). Elle a été quelque peu endommagée par les labours. La tombe 1, au nord-est du chantier, était en partie recouverte par les dépôts humides du chenal nord, mais sa position stratigraphique prouve clairement qu'à la date de l'inhumation ce dernier était largement comblé. La tombe 2 était posée sur la couche de gravier qui scellait la destruction des thermes.

Les trois tombes ont été datées par la méthode du ^{14}C au laboratoire de Poznan⁷.

⁷ Chef de laboratoire Th. Gozlar : Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68 % and ca. 95 %. The calibration was made with the OxCal software.
INFORM : References – Atmospheric data from Reimer et al (2004); OxCal v3.10 Bronk Ramsey (2005); cubr:5 sd:12 prob usp[chron].

Biesheim BK 03-09-01-01 : 1660±30BP
68.2 % probability
345 AD (18.5 %) 370 AD
375 AD (49.7 %) 425 AD
95.4 % probability
250 AD (6.2 %) 300 AD
320 AD (85.9 %) 440 AD

480 AD (3.3 %) 530 AD
Biesheim BK 03-09-52.01 : 1760±30BP
68.2 % probability
235 AD (22.6 %) 265 AD
275 AD (45.6 %) 335 AD
95.4 % probability
160 AD (2.6 %) 200 AD
210 AD (92.8 %) 390 AD

Biesheim BK 03-09-45.01 : 1715±30BP
68.2 % probability
250 AD (24.9 %) 300 AD
320 AD (43.3 %) 390 AD
95.4 % probability
250 AD (95.4 %) 410 AD

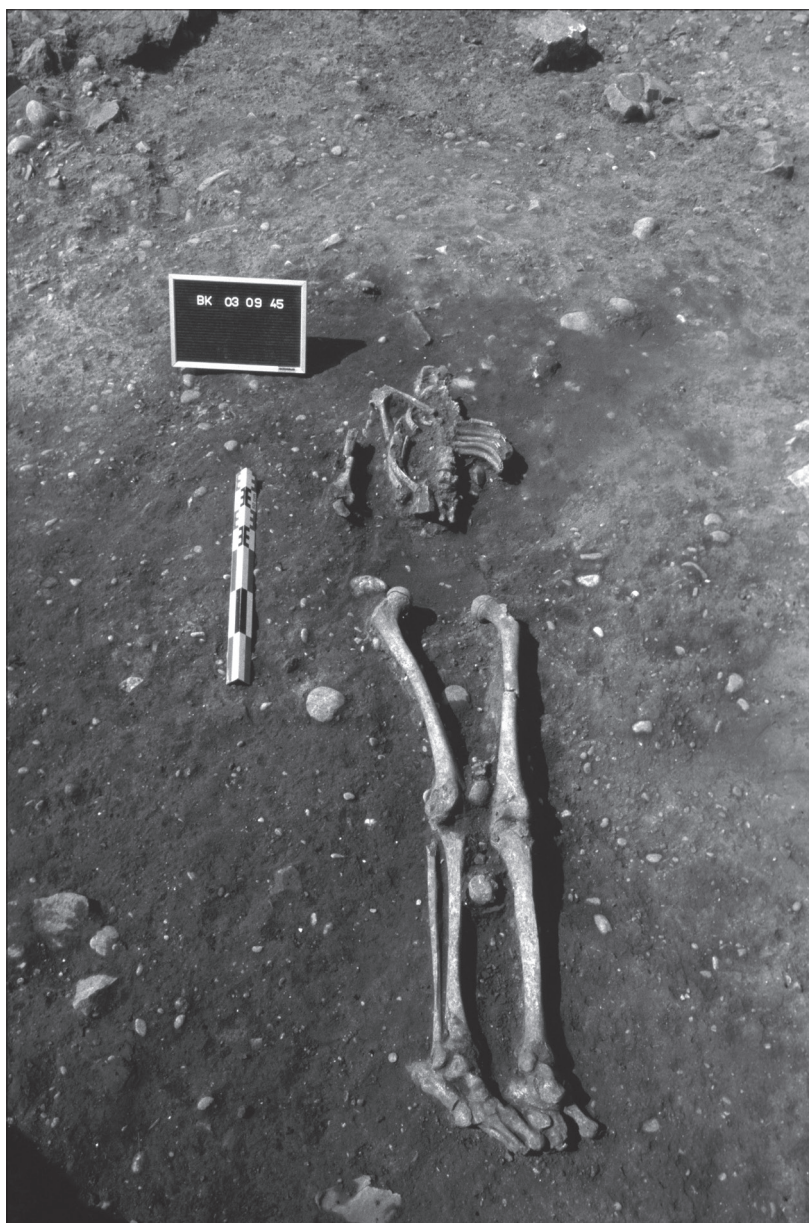


Fig. 3.65 La tombe T3 (voir fig. 3.71 ; photo M. Reddé).

Les résultats, effectués sur des prélèvements d'ossements, sont les suivants :

Échantillon	Âge ¹⁴ C	Remarque	Fourchette la plus probable
Tombe 1 (03-09-52.01)	1760 ± 30 BP	3.5 %N 11.0 %C	210 AD (92.8 %) 390 AD
Tombe 2 (03-09-01-01)	1660 ± 30 BP	1.6 %N 6.7 %C	320 AD (85.9 %) 440 AD
Tombe 3 (03-09-45.01)	1715 ± 30 BP	1.7 %N 6.2 %C	250 AD (95.4 %) 410 AD

Ces résultats montrent que la zone était déjà complètement abandonnée au plus tard vers le début du 5^e siècle et transformée en une nécropole. Il est même probable que, s'agissant de la tombe 1, la plus ancienne, l'inhumation ait été réalisée vers la fin du 3^e siècle ou le début du 4^e.

CONCLUSION : UNE ZONE PÉRIPHÉRIQUE DU COMPLEXE RELIGIEUX

Dans une répartition a priori des tâches, préalable à la fouille, il avait été décidé que l'équipe de l'Université de Bâle s'occuperait de la zone des temples, bien identifiée grâce aux documents de prospection géophysique, tandis que l'équipe française réserverait ses investigations aux différents bâtiments situés à la périphérie nord de l'enclos cultuel. Mais la nature de ces édifices, à l'exception du temple F, n'était pas, avant le chantier, aussi claire que celle du sanctuaire.

En publiant ces recherches, menées en parallèle et de manière coordonnée, mais réalisées séparément, il nous est apparu nécessaire de ne pas livrer les uns et les autres un énoncé strictement autonome. C'est ainsi que, pour des raisons de logique scientifique, l'exposé sur le cadre environnemental de toute cette zone, qui emprunte beaucoup aux recherches françaises, a été regroupé, en allemand, au début du chapitre 2.

Pour les mêmes raisons, nous rassemblons ici les informations chronologiques issues des différents chantiers suisses et français pour en proposer ici une interprétation globale. On pourra suivre l'évolution de l'occupation humaine de tout ce secteur grâce aux **figures 3.66-3.67, 3.69-3.72, 3.74-3.75** qui rassemblent les principales conclusions des deux équipes.

Vers la fin du règne d'Auguste (fig. 3.66)

Il importe tout d'abord de rappeler qu'aucune trace d'une présence protohistorique n'a été mise en évidence dans la zone cultuelle. Les premiers éléments précisément datables sont deux bois abattus en 3/4 de notre ère et attribués à une palissade du sanctuaire (chap. 2, **Tab. 8**). Ils sont suivis d'assez près par trois autres bois plantés dans le lit du Riedgraben, et datés respectivement de 8/9, 9/10 et 12/13 (chap. 2, **Abb. 2.3b**). On y ajoutera la construction d'une passerelle dans le chenal nord, en 14 ap. J.-C. (chap. 2, **Abb. 2.11-12** et **Tab. 2**). Ces différentes traces d'activités humaines sur le site civil semblent donc antérieures de quelques années à l'arrivée des premiers soldats, que nous avons proposé de situer dans les années 15-20 ap. J.-C.⁸. Mais on ne peut pas totalement exclure l'hypothèse que ces bois aient pu n'être pas utilisés immédiatement après leur date d'abattage et qu'un certain laps de temps se soit écoulé avant leur mise en œuvre effective.

Dans la mesure toutefois où le matériel archéologique découvert dans les niveaux profonds du sanctuaire comprend des éléments tardo-augustéens, notamment un lot important de céramique italique, qui constitue 39 % de toute la sigillée attribuée à cette première phase, et un ensemble significatif de *terra nigra* précoce (chap. 2, **Tab. 11**), il y a tout lieu d'estimer que l'activité cultuelle a effectivement commencé dès la première décennie ap. J.-C., conformément aux indices fournis par les datations dendrochronologiques. On ne doit pourtant pas oublier que la stratification fine du matériel dans cette zone marécageuse n'a pu être

⁸ Voir Oedenburg I (chap. 2, note 3) 403-404.

discriminée. Or ce premier épisode de la vie du sanctuaire (Phase 1) s'étend sur une période longue de trois-quarts de siècle, de sorte qu'on ne peut évaluer avec précision les éventuels phénomènes de résidualité qui ont pu affecter les premiers ensembles céramiques mis au jour. L'activité réelle du complexe religieux, son importance dans la première décennie de notre ère, son environnement humain échappent donc largement. À cette époque, aucune voirie et aucun habitat n'ont été repérés aux alentours de ce sanctuaire dont les seuls éléments, perceptibles en fouille, sont les clôtures, les poteaux de bois et les dépôts votifs. Encore n'est-il pas sûr que les vestiges réunis sur la **fig. 3.66** soient tous contemporains et déjà présents dès le début de cette première phase.

Les premières installations au nord de l'enclos culturel (fig. 3.67)

Les premières traces importantes d'aménagement de la zone au nord du complexe religieux sont perceptibles en bordure du Riedgraben, où un premier quai de bois est construit avec une série d'arbres abattus au printemps 19 après J.-C. L'ampleur de cet aménagement public est probablement le signe d'un travail militaire. Les premières fosses observées immédiatement à l'est (**fig. 3.13a**) révèlent une occupation tibéro-claudienne, avec des traces de constructions sur sablières basses (**fig. 3.4 à 3.9** et **3.13-3.14**), dont l'orientation semble traduire une organisation cohérente avec celle de la voirie. Celle-ci se met en place au plus tard vers le milieu du 1^{er} siècle et elle respecte un plan régulier puisque les chaussées 6, 7, 8 paraissent orientées selon un même axe, à une distance d'environ 34/35 m l'une de l'autre. Il serait toutefois hasardeux d'en conclure que toute la zone a été lotie et affectée à l'habitat civil. Les traces archéologiques reconnues sont en effet trop ténues et trop limitées pour qu'une telle hypothèse puisse être retenue, dans l'état actuel de nos connaissances.

La construction du bassin de bois doit être située après le règne de Claude, dans les années 55-65, selon le raisonnement effectué sur les différentes pièces des bois du bassin, qui ne sont malheureusement pas datées à l'année près.

Il est assez difficile de déterminer avec certitude la fonction de cet aménagement, d'autant qu'il n'a pu être fouillé de manière exhaustive, faute de moyens adéquats de pompage⁹. Implanté dans la nappe phréatique, il a livré un exutoire vers l'ouest, mais pas d'arrivée d'eau à l'est, bien qu'un simple système de trous dans la paroi ait pu échapper à l'observation archéologique, restée incomplète. Le bassin a donc très probablement servi de captage, formant un réservoir perpétuellement alimenté par le flux souterrain.

Un autre bassin, apparemment de nature voisine, avait déjà été fouillé à Oedenburg, plus à l'est, en contrebas de cette zone. E. Kern le décrit ainsi¹⁰ : «Une bordure de madriers inégalement conservés encadrait un bassin, long d'ouest en est de 6 m et large de 3,60 à 3,65 m. Les madriers assez épais (0,06 à 0,07 m) étaient au départ vraisemblablement imbriqués aux angles (non conservés) ; la hauteur d'origine du seul encadrement devait être de 1 m. Le fond du bassin se trouvait dans la nappe phréatique (encore fin 1979) à 2,20 m de profondeur». L'auteur, après avoir indiqué la présence de céramique, d'amphores, de bardeaux de pins au fond du bassin, puis de couches de destruction des constructions voisines, s'interrogeait sur les

⁹ Il aurait fallu pomper au moins 750 m³/h et les évacuer à plus de 400 m de distance. Techniquement possible, la mesure excédait les moyens ordinaires du chantier. C'est la raison pour laquelle nous

avons décidé de ne pas démonter le bassin baignant dans la nappe, ce qui a beaucoup limité l'observation archéologique.
¹⁰ Voir supra **fig. 1.15** et chap. 1, note 20.

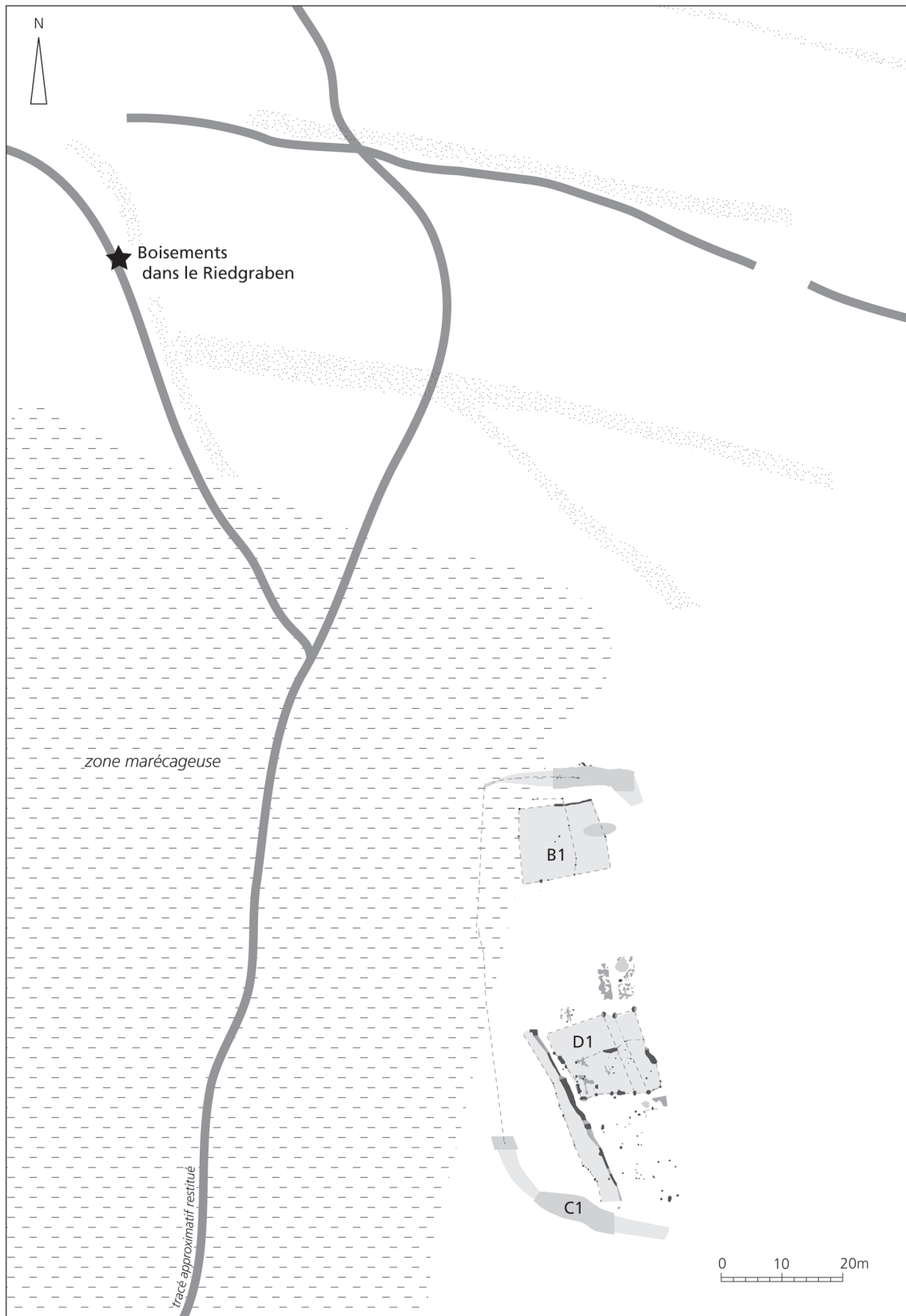


Fig. 3.66 La zone des sanctuaires dans la première décennie de notre ère (DAO M. Reddé).

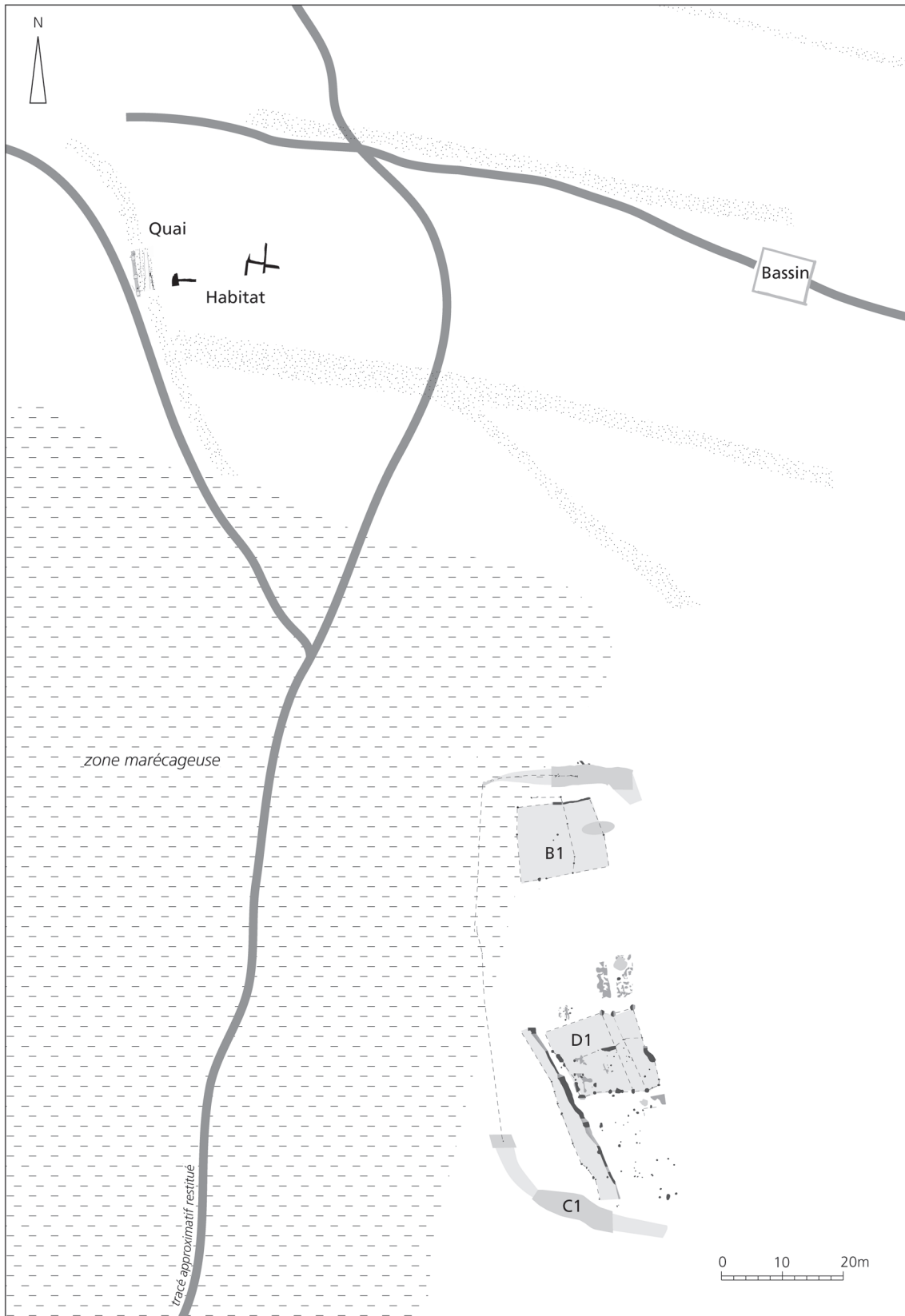


Fig. 3.67 La zone des sanctuaires vers 60/70 ap. J.-C. (DAO M. Reddé).

différentes fonctions possibles de cette construction (artisanale, édilitaire, cultuelle ?), signalant en outre la présence alentour de nombreux fragments inscrits de marbre. Cet édifice était clairement installé dans une zone assez densément occupée.

En revanche, dans le secteur des temples, qui n'était alors pas urbanisé, comme le montrent nos fouilles, il semble peu vraisemblable de voir dans notre bassin une fontaine publique à vocation édilitaire. La proximité du sanctuaire, déjà en activité depuis un demi-siècle, peut en revanche avoir suscité la création d'un tel aménagement, d'autant qu'une statue de bois y a été mise au jour, il est vrai réemployée dans l'exutoire. Cette découverte rend d'autant plus regrettable l'absence de fouille complète dans les niveaux profonds du bassin.

L'information archéologique sur les monuments des eaux, en Gaule, demeure malheureusement fort médiocre, malgré le recensement qu'en a donné Cl. Bourgeois¹¹. Ainsi le célèbre site des Sources de la Seine reste-t-il extrêmement mal connu d'un strict point de vue archéologique¹². Le parallèle le plus proche que nous puissions proposer d'un tel bassin de bois est celui de Montlay-en-Auxois, où a été mis au jour un petit captage carré de 1,69 m × 1,66 m, profond de 0,90 m, construit en plateaux mortaisés de chêne, reposant directement sur l'arène naturelle, sans sol de fond, mais avec des trous dans les parois latérales pour ménager l'arrivée de l'eau ; deux autres bassins complétaient le dispositif, l'un à 3.30 m en aval mesurait 5,7 × 5,4 ; l'autre, encore en aval (2,7 m) présentait une forme rectangulaire (3,76 m × 1,83/1,89 m) et contenait d'assez nombreux ex-votos de bois. Son plancher était constitué de plateaux de chêne. Les adductions intermédiaires n'ont pas été retrouvées. La construction de cet ensemble, assurément cultuel compte tenu du matériel qu'il contient, est datée entre 86 et 119 ; aucun temple n'est malheureusement connu dans ses parages immédiats¹³.

La statue découverte à Oedenburg semble complète (**fig. 3.68**). Elle est taillée dans un bloc de chêne, abattu entre 14 au plus tôt et 53 ap. J.-C., au plus tard, probablement vers 35.

Ses dimensions sont les suivantes :

- Longueur 120 cm.
- Largeur au niveau du visage : 10,5 cm.
- Hauteur du visage : 13,4 cm.
- Largeur au niveau de la cassure ; 8,5 cm.
- Largeur au pied : 9 cm.

La sculpture représente un visage humain, de sexe indéterminé, au sommet d'une longue hampe de bois, probablement fichée dans le sol à l'origine car aucun socle n'est visible. L'ovale de la face est juste dégagé du bloc du côté des joues et du menton, mais pas du front. Les cheveux ne sont pas représentés. Les yeux et le nez sont taillés au ciseau par une découpe rectiligne dans la matière, ce qui dégage un méplat de part et

¹¹ Cl. Bourgeois, *Divona. II. Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau* (Paris 1992). Pour la Bourgogne, S. Deyts, *Le culte des sources en Bourgogne. La Côte-d'Or*, 2 vol., ms, Dijon 1961. On verra une synthèse récente des problèmes posés par ces aménagements dans G. Moitrioux, *Hercules Salutaris. Hercule au sanctuaire de Deneuvre (Meurthe-et-Moselle)* (Presses Universitaires de Nancy 1992).

¹² S. Deyts, *Les bois sculptés des sources de la Seine*. Gallia Suppl. 42 (Paris 1983).

¹³ J. Dupont, avec la coll. de J. Bénard, *Le sanctuaire gallo-romain à bois votifs de la Fontaine Segrain à Montlay-en-Auxois (Côte-d'Or)*. Rev. Arch. Est et Centre-Est, 46, 1995, 59-78. L'absence de temple construit est aussi une caractéristique de Deneuvre, où différents bassins entourés de sculptures ont été retrouvés : Moitrioux 1992 (note 11).



a



b



c

Fig. 3.68 La sculpture en bois issue du bassin (Photo RGZM, R. Müller). **a** éch. 1: 2 ; **b** vue de face, éch. 1: 5 ; **c** vue de dos, éch. 1: 5.

d'autre du nez, en lieu et place des pommettes. La bouche est figurée par une très fine incision, trop réduite en longueur. Aucune trace de vêtement ou d'autre ornement n'apparaît.

Ce type de sculpture de bois, quoique assez rarement conservé, est toutefois bien connu en Gaule grâce aux deux ensembles exceptionnels des Sources de la Seine et de Chamalières. S. Deyts a de surcroît rassemblé dans son étude les exemples comparables découverts en Europe, ce qui permet d'effectuer rapidement des comparaisons commodes¹⁴.

L'ensemble des Sources de la Seine n'a pas livré d'équivalent exact à notre exemplaire d'Oedenburg, mais on trouve toutefois quelques pièces comparables : c'est le cas du numéro 52, une figure féminine taillée dans une longue branche qui n'est travaillée qu'à ses deux extrémités. Mais la sculpture bourguignonne est nettement moins fruste que celle d'Oedenburg. La tête n° 100 s'en rapproche davantage d'un point de vue stylistique. Un autre exemple comparable, proche géographiquement d'Oedenburg, est une tête de Luxeuil (Deyts, pl. CVIII b). Dans la collection de Chamalières, généralement de meilleure facture stylistique, notre tête s'inscrirait dans une petite série qualifiée de «rudimentaire» par A.-M. Romeuf et M. Dumontet, sans toutefois trouver de parallèle exact.

La fonction de ces sculptures en bois, souvent et trop vite qualifiées d'ex-votos, n'est pas évidente. S. Deyts a rappelé à juste titre les différentes hypothèses avancées à propos des multiples découvertes d'objets similaires en Europe, sans se prononcer pour une explication univoque, ce qui est sans aucun doute une position de bon sens. Si l'on peut évoquer, probablement à juste titre, une destination votive quand on se trouve en face de parties du corps humain (membres, sexe, yeux...), cette solution ne vaut pas quand il s'agit de statues anthropomorphes qui sont munies d'un socle et destinées à être posées, comme c'est fréquemment le cas aux Sources de la Seine ou à Chamalières. Mais sur ces deux sites il ne s'agit pas de divinités, dans la mesure du moins où on n'en identifie clairement aucune. Peut-il s'agir pour autant de pèlerins, comme on le suppose parfois¹⁵ ? Rien ne l'atteste non plus.

Une autre hypothèse, souvent évoquée, est celle de divinités des eaux, car des statues de bois ont été mises au jour dans des contextes de sources (par exemple celles de la Seine) ou de sanctuaires «guérisseurs». C'est le cas, en particulier, à Luxeuil ou à Bourbonne-les-Bains¹⁶ mais la démonstration n'a jamais été faite véritablement que les représentations anthropomorphes qui y ont été retrouvées étaient bien celles de divinités des eaux. La situation est toute différente à Deneuvre où les statues, en pierre, ont été retrouvées en place autour des sources captées par les bassins¹⁷.

Qu'en est-il à Oedenburg ? La statue ne pouvant être «posée» était probablement plantée en terre. Comme elle a été découverte en remploi, isolée, l'hypothèse la plus probable est qu'elle provient à l'origine non du bassin lui-même ou de ses parages immédiats, mais plus vraisemblablement du sanctuaire, sans qu'on puisse être totalement affirmatif ni d'ailleurs déterminer sa fonction précise. Si cette proposition est exacte, on ne verra pas nécessairement dans le bassin un captage de source «sacrée», autour duquel on n'a d'ailleurs pas construit ultérieurement de temple, comme on le voit par exemple à Hochscheid, dans l'Hunsrück¹⁸. Nombre de sanctuaires pouvaient en effet avoir besoin de fontaines à leur périphérie, ne serait-ce que pour

¹⁴ Deyts 1983 (note 12) ; A.-M. Romeuf, M. Dumontet, *Les ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme)*, DAF 2 (Paris 2000).

¹⁵ J. Bürgi, *Eine römische Holzstatue aus Eschenz TG. Archäologie der Schweiz*, 1978, 14-22.

¹⁶ Deyts 1983 (note 12), 187-189.

¹⁷ Moitrioux 1992 (note 11).

¹⁸ G. Weisgerber, *Das Pilgerheiligtum des Apollo und der Sirona von Hochscheid im Hunsrück* (Bonn 1975).

les ablutions des pèlerins, sans que celles-ci aient pour autant une fonction »sacrée«. On rappellera au demeurant que le bassin semble être resté pendant un certain temps une construction isolée, extérieure de toute façon à l'enclos des temples. Il serait donc prématuré d'évoquer ici un culte des eaux.

Le sanctuaire monumental

C'est à partir des années 75-80, si l'on en croit la chronologie établie pour l'évolution du sanctuaire, que sont construits les temples A1 et A2 tandis qu'est assainie la zone marécageuse à l'ouest. Il est difficile de dire si ces grands travaux doivent être mis en relation avec un nouvel aménagement des quais du Riedgraben, datable autour de 70/75, un moment où l'armée quitte ses quartiers d'Oedenburg (**fig. 2.3** et **Kap. 2, Tab. 1**). Cet aménagement des zones humides, à l'ouest de l'enclos, trouve sans doute son pendant au nord, avec l'édification du bassin ovale, dans le dernier quart du premier siècle (**fig. 3.69**).

C'est sans doute vers 85/100 qu'est creusé le grand puits de captage, muni, comme le bassin, d'un exutoire pour le trop plein de l'eau courante. L'autre construction importante de cette période est celle d'un ensemble thermal qui s'installe en bordure du Riedgraben, au nord-ouest des temples, probablement sous Trajan. Ce complexe ne semble pas lié à un habitat proche, sauf s'il en existait un vers l'ouest, de l'autre côté du Riedgraben, en contrebas de la butte d'Altkirch, mais aucune fouille n'a été pratiquée dans ce secteur. Il n'est donc pas absurde de suggérer que cet ensemble thermal puisse être lié, lui aussi, à la proximité du sanctuaire, selon une pratique fréquente en Gaule.

On est en revanche un peu surpris de constater que les principaux dépôts d'armes et de militaria, dans le temple B1, datent de cette époque où l'armée n'est plus présente à Oedenburg, alors que la garnison n'a pas été remplacée par une troupe nouvelle. Certes le site reste fréquenté par la légion de Vindonissa (Legio XI Claudia), sans doute jusqu'à son départ en 101, puis par celle de Strasbourg (Legio VIII Augusta) au plus tôt à partir des années 90¹⁹. En témoignent les nombreuses tuiles estampillées d'Oedenburg²⁰ ; celles-ci ne témoignent pas, toutefois, d'une présence permanente de l'armée, elles ne sont que des matériaux fournis par celle-ci pour la construction des bâtiments publics. On doit donc se poser la question de la chronologie de ces dépôts d'armes, peut-être effectifs dès la période julio-claudienne.

L'évolution architecturale est complétée, dans le deuxième quart du second siècle de notre ère, avec la construction, dans un ordre et selon une chronologie absolue difficiles à préciser, du temple F et peut-être d'un autre temple G dont on ne connaît qu'une partie, tandis que les bâtiments culturels, à l'intérieur de l'enclos, connaissent toute une série de reconstructions qui se poursuivent jusqu'au début du 3^e siècle (**fig. 3.70-3.72**). L'édification du temple F en dehors de l'enclos constitue un argument qui plaide en faveur d'une extension au nord du complexe religieux. Cette constatation invite, par conséquent, à considérer que tous ces bâtiments (thermes, bassins, puits) font effectivement partie, depuis l'origine, des dépendances du sanctuaire et constituent un ensemble qui s'étend peu à peu.

¹⁹ Sur l'arrivée de la VIII^e légion à Strasbourg autour de 90, voir M. Reddé. In : R. Goguy / M. Reddé, *Le camp légionnaire de Mirebeau*, Monographien RGZM 36 (Mainz 1996), 373-380.

²⁰ P. Biellmann, Les tuiles estampillées. In : *Oedenburg I* (chap. 2, note 3) 329-364.

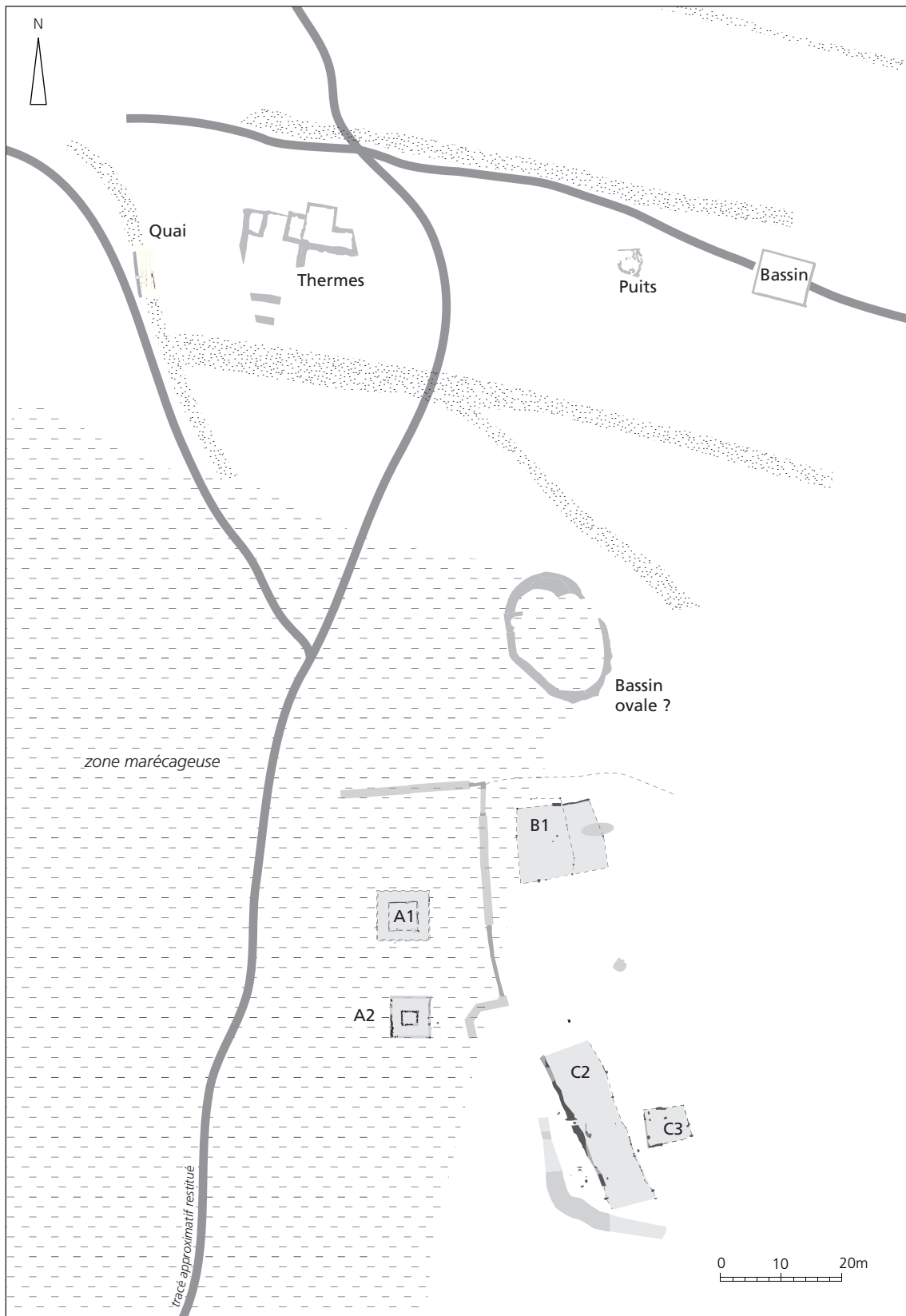


Fig. 3.69 La zone des sanctuaires vers la fin du 1^{er} siècle (DAO M. Reddé).

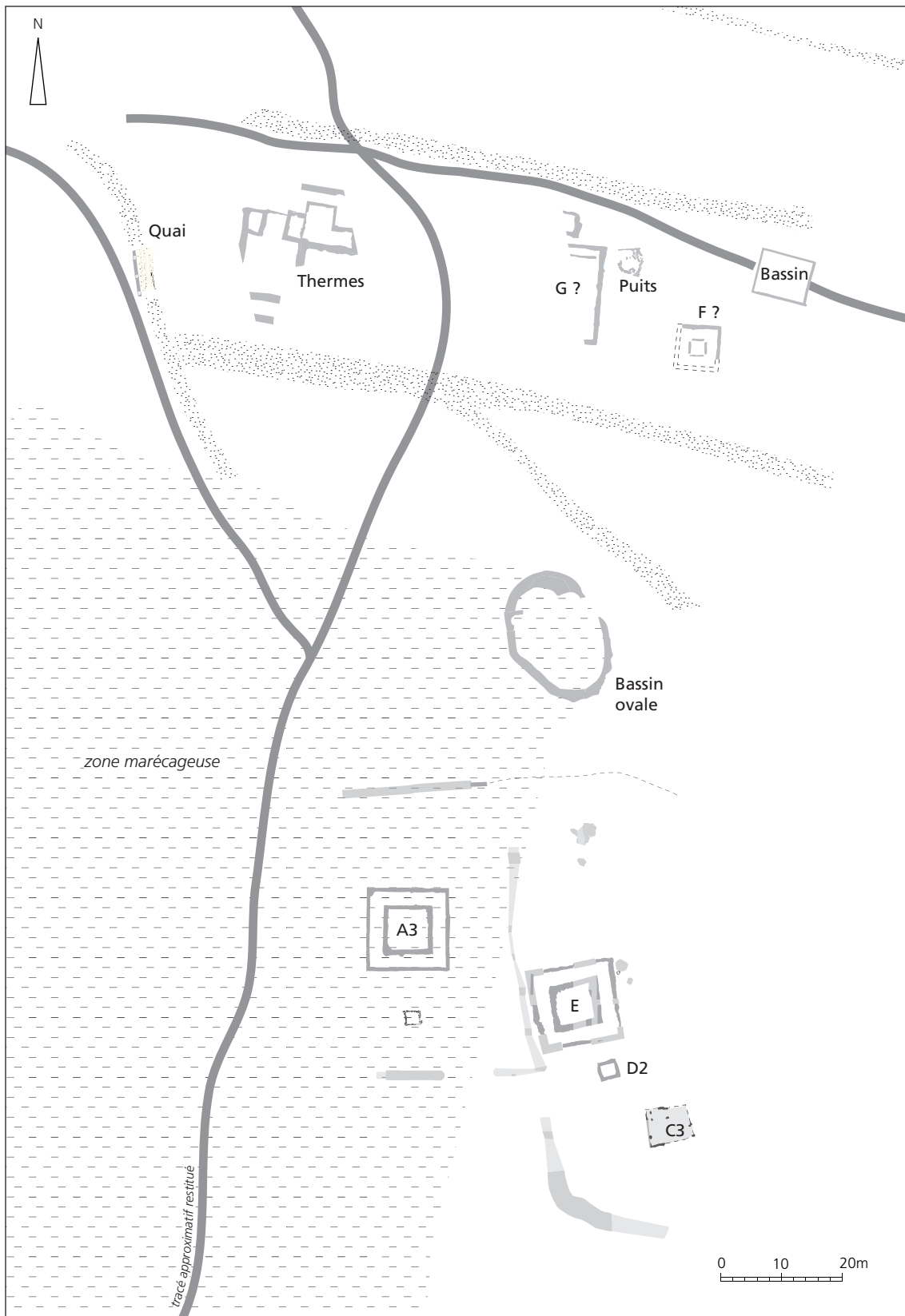


Fig. 3.70 La zone des sanctuaires vers 120-140 (DAO M. Reddé).

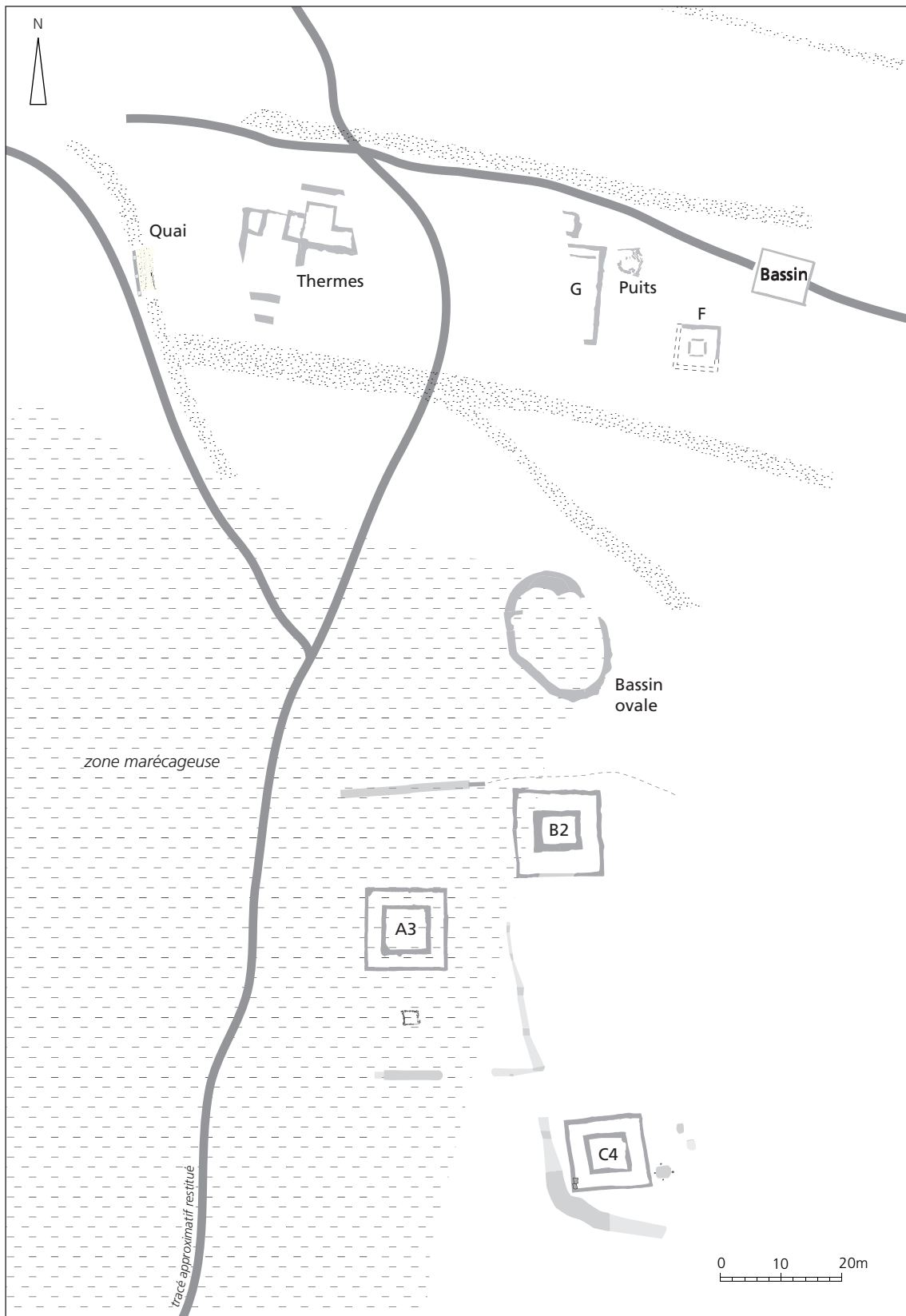


Fig. 3.71 La zone des sanctuaires vers 140-170 (DAO M. Reddé).

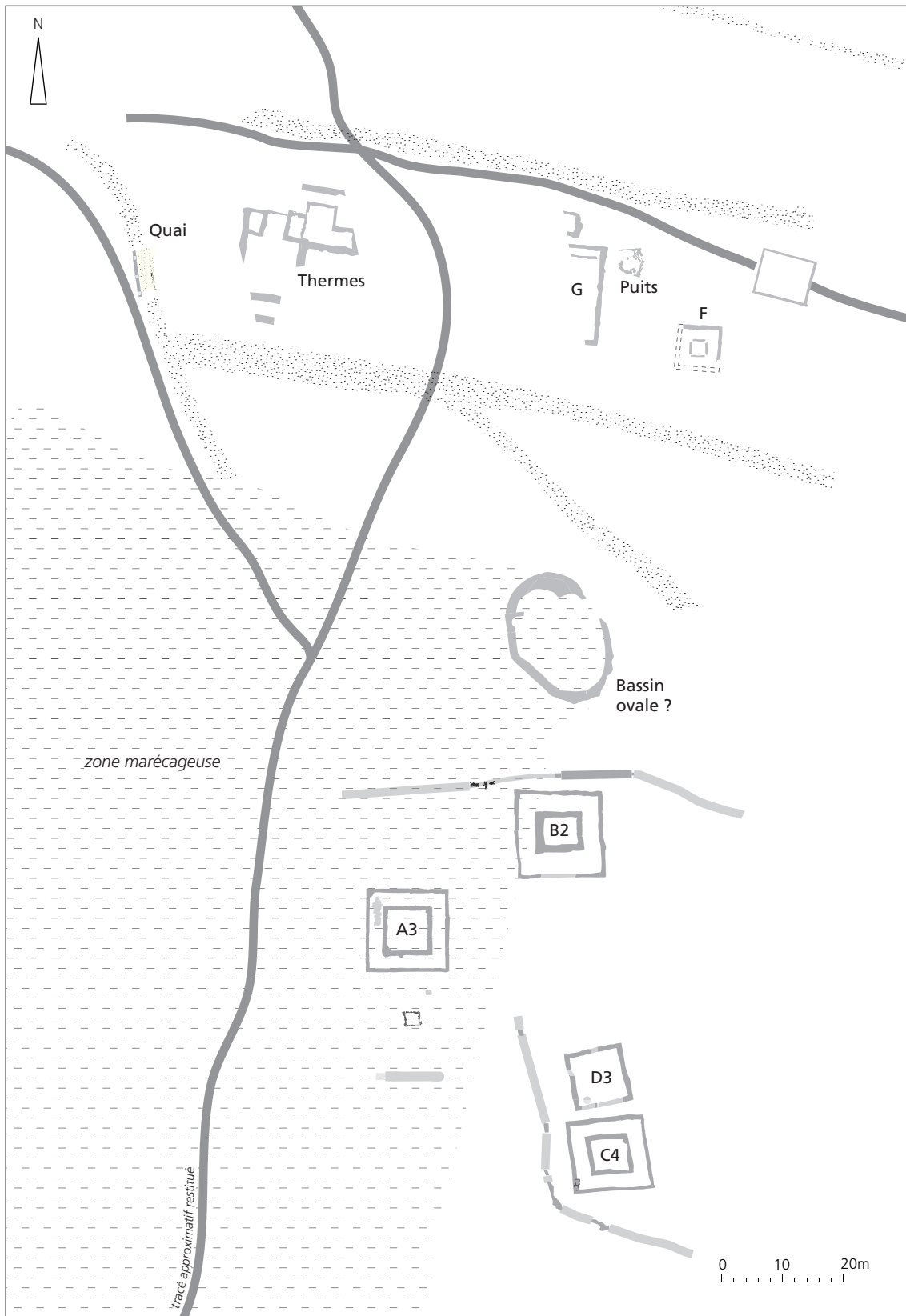


Fig. 3.72 La zone des sanctuaires vers le début du 3^e siècle (DAO M. Reddé).

Le bassin ovale rencontre un parallèle intéressant dans un monument très proche typologiquement, le bassin BQ des Fontaines Salées (fig. 3.73). Ce bassin est décrit par son inventeur comme un anneau ellipsoïdal »dans lequel on a monté ensuite une sorte de muret d'argile entre deux lignes de pierres brutes«. Cet ensemble d'environ 14 m × 10 m entoure un petit bassin carré en pierres qui pourrait lui aussi avoir servi de captage, et qui semble avoir été en usage pendant l'Antiquité tardive²¹. Bien que la stratigraphie ait été manifestement mal comprise, le parallèle avec Oedenburg est intéressant. Il est vraisemblable que l'anneau argileux révèle la trace d'une margelle épierrée et on peut en ce cas se poser la question de la relation avec le bassin central : si les deux dispositifs sont concomitants, il est probable que le bassin central constituait, là aussi, un captage de la nappe phréatique, comme il en existe bien d'autres aux Fontaines Salées. À Oedenburg, où le bassin ovale est plus vaste, aucun captage central n'a été mis en évidence mais l'épierrage général des structures n'a pas permis une très bonne observation d'un éventuel dispositif similaire, même si toute la partie centrale a été sondée.

La fin du complexe religieux

L'activité cultuelle semble s'étendre au moins jusque dans la seconde moitié du 3^e siècle, si l'on en croit la chronologie de la phase 5 du sanctuaire et on ne peut même pas exclure que certains temples (A3, B2 et C4) aient continué d'être fréquentés au début du 4^e siècle. Toutefois, dans la zone des thermes, une série de constatations montre que l'occupation humaine devient de plus en plus sporadique pendant l'Antiquité tardive.

On ignore quand les thermes ont cessé de fonctionner et ont été détruits. Le terminus ante quem de l'occupation de cette zone est fourni par une série de trois inhumations, datées par ¹⁴C entre la fin du 3^e siècle et le début du 5^e, ce qui indique probablement une désaffectation de l'ensemble cultuel, même si une fréquentation sporadique a pu continuer. Cette petite nécropole elle-même est installée sur un niveau de bâtiments, probablement agricoles, où l'on rencontre des constructions qui font appel à de nombreux emplois de matériaux cassés provenant de la zone (fig. 3.63). Le dernier état du quai fouillé le long du Riedgraben réutilise des blocs de pierre qui sont peut-être issus du sanctuaire puisque P.-A. Schwarz a fait observer qu'ils étaient extraits du même matériau que l'inscription votive à Mercure et Apollon (fig. 2.73). Or la dernière réfection en bois du quai est datée de 180, ce qui fournit un terminus post quem pour sa reconstruction en pierre (fig. 2.3b).

Sous le niveau du bâtiment agricole, ou à côté de celui-ci, mais sur le niveau de destruction des thermes, apparaissent deux constructions carrées fondées sur des blocs de basalte (fig. 3.58-3.60)²². Leur datation n'est pas vraiment assurée par la présence de matériel correctement stratifié. On observe toutefois dans les niveaux supérieurs de ce secteur un nombre significatif de monnaies de la seconde moitié du 4^e siècle. Si la chronologie générale et le phasage sont clairs, il n'est pas facile de dater chacun de ces épisodes individuellement, faute de matériel bien stratifié (fig. 3.74-3.75). Il est certain que la zone est abandonnée

²¹ Voir P. Nouvel. In : J.-P. Delor, L'Yonne, CAG 89/2, 607-613, fig. 902, d'après R. Louis, Informations archéologiques. Gallia XIV, 2 1956, 316-318.

²² *Stricto sensu*, il n'y a pas de recouvrement stratigraphique entre ces deux ensembles.

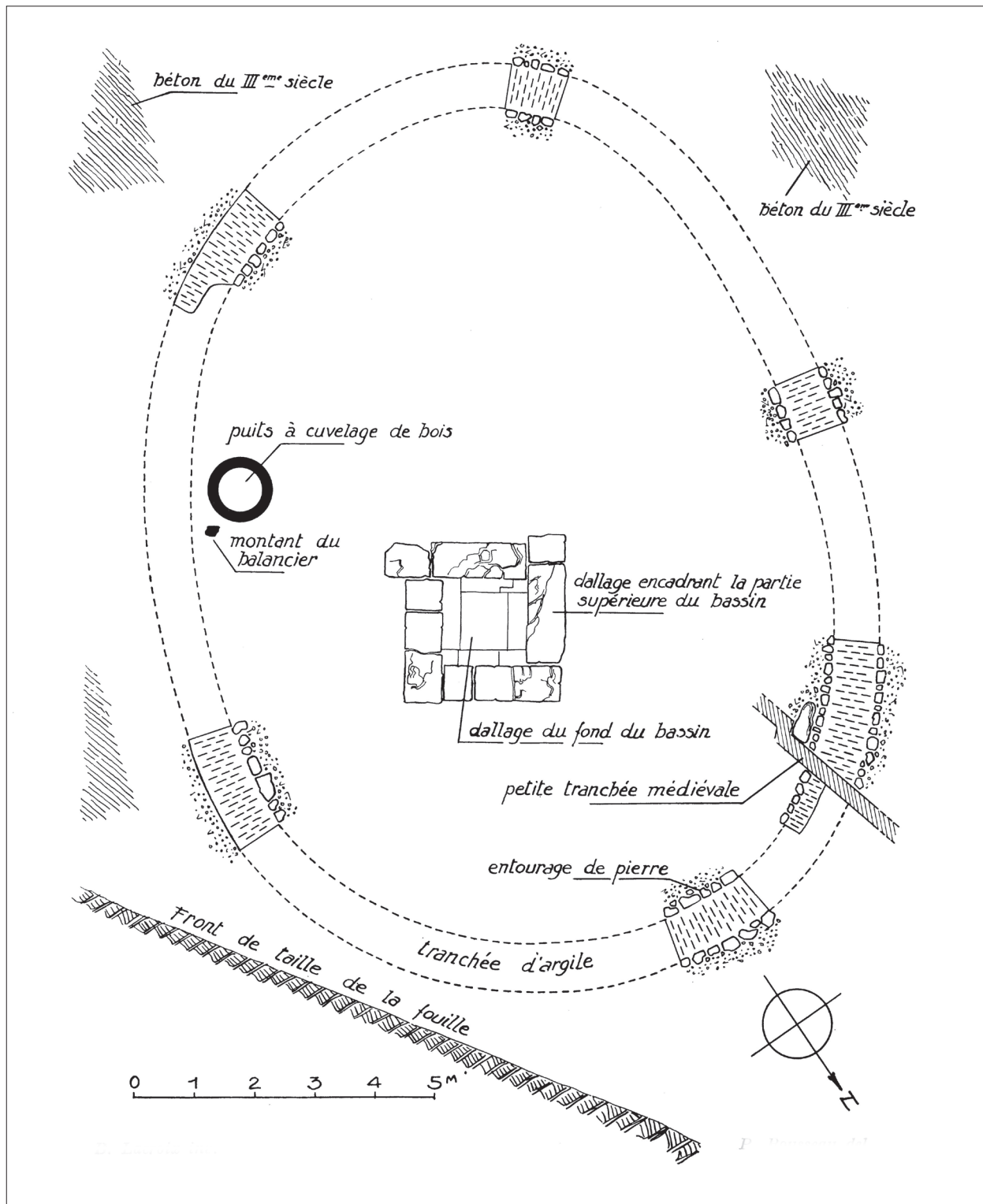


Fig. 3.73 Le bassin ovale des Fontaines Salées (d'après Gallia 1956, 316).

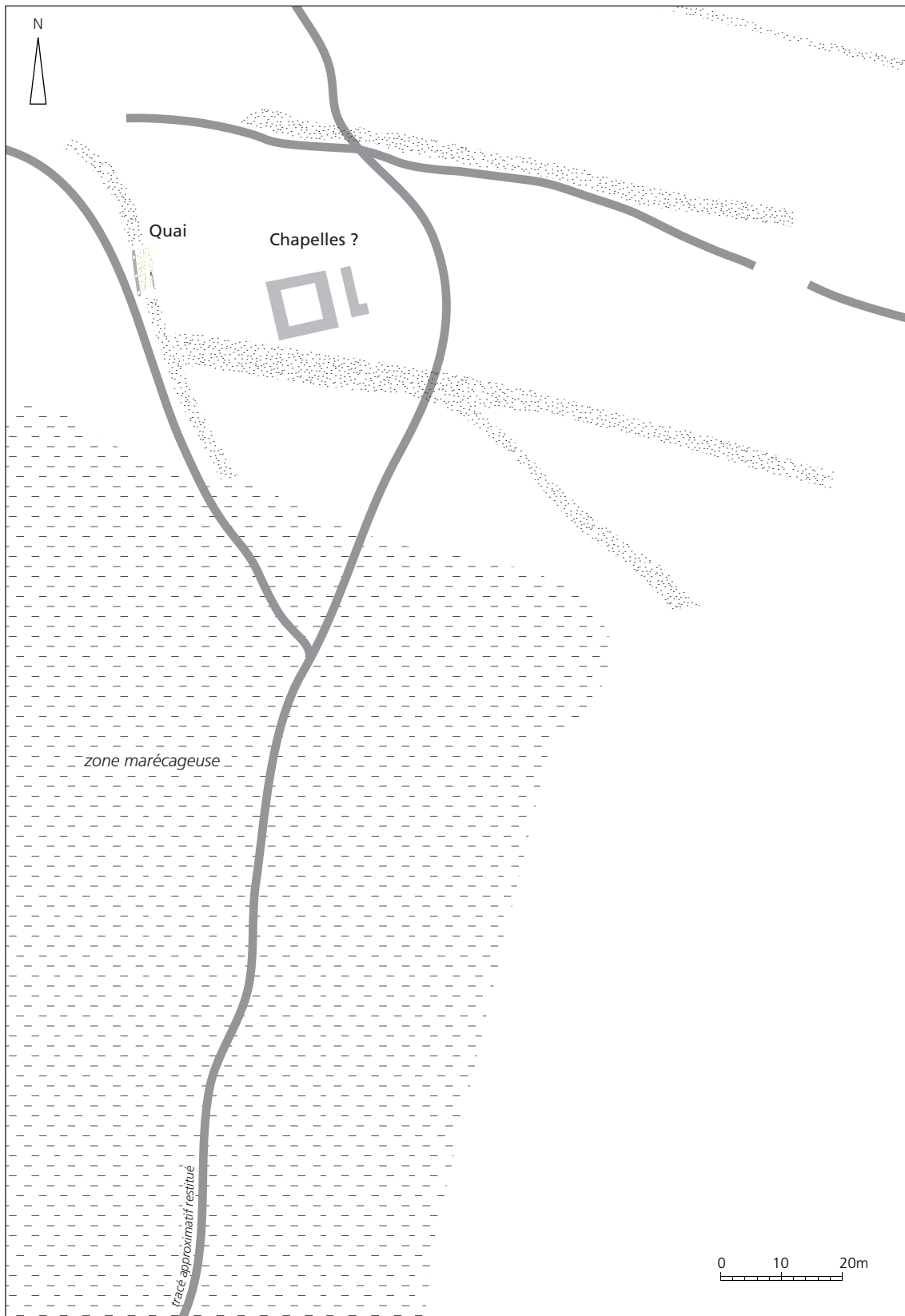


Fig. 3.74 La zone des sanctuaires vers la fin du 3^e / début du 4^e siècle ? (DAO M. Reddé).

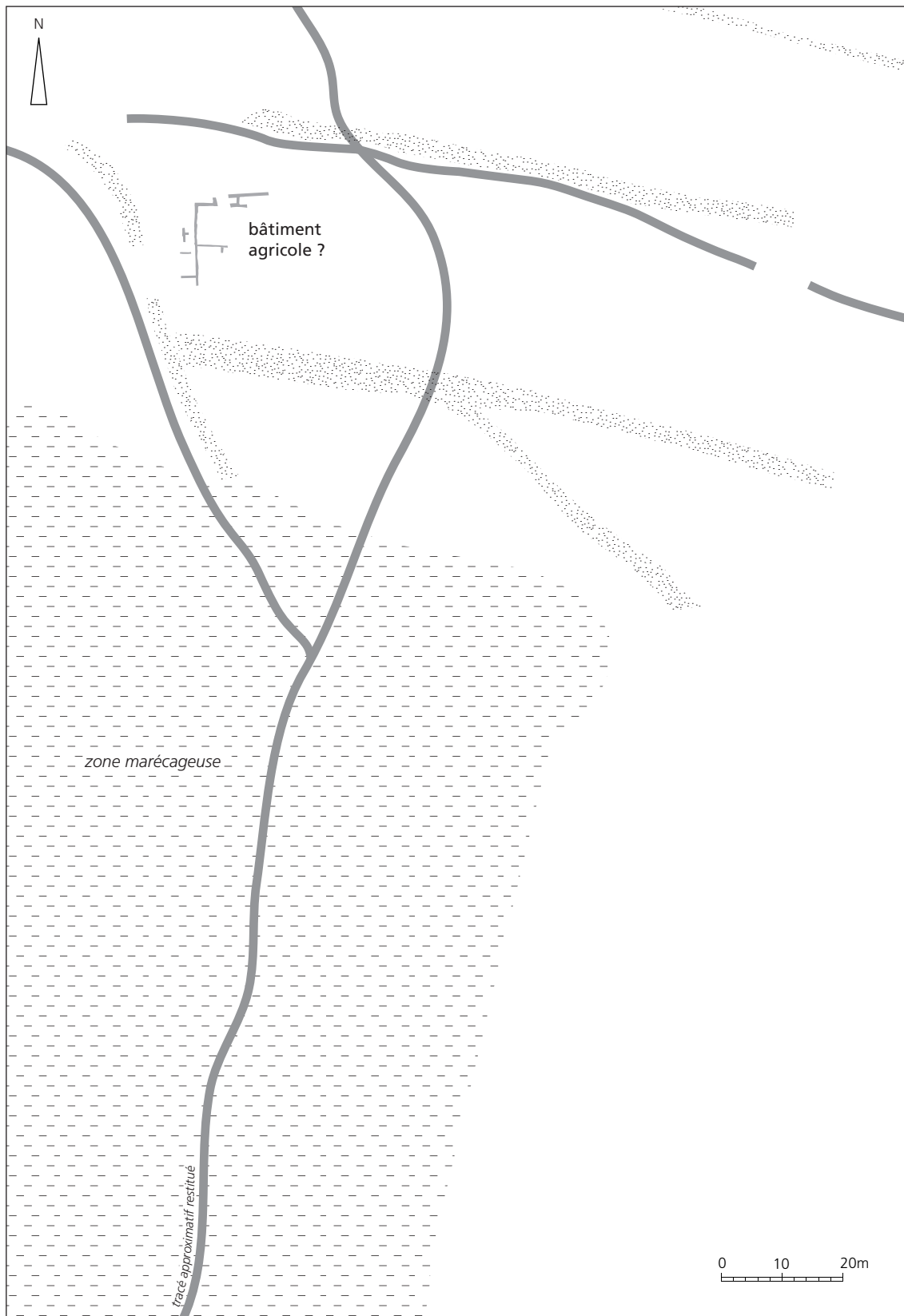


Fig. 3.75 La zone des sanctuaires vers le milieu du 4^e siècle ? (DAO M. Reddé).

au plus tard à la fin du 4^e siècle et occupée par des sépultures. Si les constructions carrées établies sur la couche de destruction des thermes sont, comme nous l'avons suggéré, des chapelles, cela signifie que le sanctuaire a continué à s'étendre vers le nord, mais il n'est pas facile de dater ces bâtiments dans l'absolu. La présence de monnaies tardives dans ce secteur peut ne rien signifier d'autre qu'une fréquentation sporadique des ruines. L'hypothèse d'édifices religieux reste, au demeurant, discutable.

Un autre élément doit être pris en compte, celui de l'envasement progressif des zones basses d'Oedenburg. Les analyses ¹⁴C du remplissage du bassin de bois montrent un comblement d'une trentaine de centimètres dès le milieu du 2^e siècle. L'essentiel du colmatage était achevé moins de 300 ans plus tard mais le processus continuait. Cette formation d'une zone de bas marais a été constatée aussi plus à l'est, dans le quartier bas de l'agglomération antique, à la périphérie des camps julio-claudiens (chap. 5). Elle explique évidemment pour partie, mais sans doute pas exclusivement, la désaffection de la population pour ces zones malsaines et peu praticables.